



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2011)

Direction de la Côte-Nord

Direction générale des Territoires



**CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
DE LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
PROJET MTQ N^o 154-98-0322**

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2011)

Direction de la Côte-Nord

Direction générale des Territoires

**CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
DE LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138**

PROJET MTQ N^o 154-98-0322

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4
Téléphone : 450 449-1250
Télécopieur : 450 449-0253
Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Permis de recherche archéologique au Québec
11-SEVM-03

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec
Numéro de contrat : 850813051 (numéro de dossier : 6703-11-AD01)

Juillet 2012

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES PLANS.....	iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	v
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vii

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

1.0 MANDAT.....	3
-----------------	---

2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER.....	4
---	---

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE.....	4
--	---

3.1 Recherches documentaires.....	4
3.2 Identification des sites archéologiques.....	4
3.3 Évaluation d'un site archéologique.....	5

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....	6
--	---

4.1 État des connaissances en archéologie.....	6
4.2 Inventaire archéologique.....	9
4.3 Résultats.....	9
4.3.1 Secteur 1.....	9
4.3.2 Secteur 2.....	19
4.3.3 Site préhistorique DdEh-8.....	25
• Milieu physique.....	25
• Culture matérielle.....	25
• Discussion et recommandations.....	34
4.3.4 Secteur 3.....	38
4.3.5 Secteur 4.....	42
4.3.6 Secteur 5.....	44
4.3.7 Secteur 6.....	45
4.3.8 Secteur 7.....	49
4.3.9 Secteur 8.....	52
4.3.10 Secteur 9.....	55
4.3.11 Secteur 10.....	55

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	59
------------------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE.....	60
--------------------	----

ANNEXES :	Annexe A : Catalogue des artefacts
	Annexe B : Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du projet d'aménagement routier n° 154-98-0322	2
Figure 2	Localisation du projet n° 154-98-0322, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude du projet	8
Figure 3	Localisation sur photographie aérienne du projet n° 154-98-0322	10
Figure 4	Artefacts recueillis en périphérie du chaînage 1 + 060, secteur 1	19
Figure 5	Site DdEh-8, chaînage 1 + 125, secteur 2	27
Figure 6	Profils stratigraphiques des sondages S1, S2, S3, S5, S11 ainsi qu'un sondage négatif de la portion nord-ouest présentant un faciès irrégulier.	28
Figure 7	Localisation des outils dans les sondages S1, S5 et 2S11.	29
Figure 8	Outils trouvés au site DdEh-8, au chaînage 1 + 125 du secteur 2.	31
Figure 9	Courbe d'émersion pour la haute côte nord du Saint-Laurent, d'après Jean-Marie M. Dubois 1979 (Archambault, 1987 : 103)	37
Figure 10	Détails du site DdEh-8 et distribution spatiale des artefacts	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus localisés dans la zone d'étude du projet n° 154-98-0322	6
Tableau 2	Synthèse des activités de l'inventaire archéologique, projet n° 154-98-0322	12
Tableau 3	Distribution des objets témoins du site DdEh-8	30
Tableau 4	Fréquence des artefacts lithiques taillés (éclats, débris et outils) selon les matières premières	33
Tableau 5	Distribution dimensionnelle des éclats complets provenant du site DdEh-8	34

LISTE DES PLANS

Plan 1	Découpage des secteurs	11
Plan 2	Secteurs 1 et 2 (ptie).	15
Plan 3	Secteurs 2 (ptie), 3 (ptie), 9 est et 9 ouest	20
Plan 4	Secteurs 3 (ptie) et 4 (ptie)	40
Plan 5	Secteurs 4, 5, 6 (ptie), 10 est (ptie) et 10 ouest (ptie)	43
Plan 6	Secteurs 5 (ptie), 6, 7 (ptie), 10 est et 10 ouest	47
Plan 7	Secteurs 7 (ptie) et 8	51

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Secteur 6, partie nord-est, pâturage, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-173)	
Photo 1	Secteur 1, partie sud, basse plaine côtière, chaînage 0 + 300, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-9)	16
Photo 2	Secteur 1, zone aplanie et remblayée, propriété d'Hydro- Québec, chaînage 0 + 780, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM2-20)	17
Photo 3	Secteur 1, remblai reposant sur une ancienne plage ou un cône de déjection, chaînage 0 + 940, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-22)	17
Photo 4	Secteur 1, basse terrasse Mitis, glacis léger descendant vers le sud-est, chaînage 1 + 060, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-24)	18
Photo 5	Secteur 2, chaînage 1 + 480, sommet d'une falaise rocheuse, direction sud (154-98-0322-11-NUM1-037)	19
Photo 6	Secteur 2, haute terrasse marine, chaînage 1 + 150, secteur 1 en arrière-plan, direction sud (154-98-0322-11-NUM1-29)	22
Photo 7	Secteur 2, cache de chasseur, chaînage 1 + 115, direction ouest (154-98-0322-11-NUM2-45)	22
Photo 8	Secteur 2, profil stratigraphique podzolique et pierreux, chaînage 1 + 600, direction nord (154-98-0322-11-NUM1-34)	23
Photo 9	Secteur 2, habitation rudimentaire, chaînage 1 + 700, direction sud-est (154-98-0322-11-NUM2-47)	23
Photo 10	Secteur 2, ruisseau des Bacon, à l'ouest de l'emprise, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-6)	24
Photo 11	Secteur 2, profil stratigraphique, banc d'emprunt, chaînage 2 + 080, direction ouest (154-98-0322-11-NUM2-6)	24
Photo 12	Site DdEh-8, secteur 2, chaînage 1 + 125, pente très légère, bordure de terrasse marine, altitude de 36 m (NMM), direction sud-est (154-98-0322-11-NUM2-70)	26
Photo 13	Site DdEh-8, secteur 2, chaînage 1 + 125, profil stratigraphique du sondage S-4, premier niveau perturbé par les labours, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-81)	26

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 14	Secteur 3, rivière du Sault au Mouton, nord-est du chaînage 4 + 100, direction nord-ouest (154-98-0322-11-NUM1-69)	41
Photo 15	Profil stratigraphique, succession d'humus enfouis, rivière du Sault au Mouton, chaînage 4 + 160, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-200)	42
Photo 16	Vue panoramique du glissement de terrain survenu en 2005, chaînage 4 + 960, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-258)	44
Photo 17	Cache de chasse, chaînage 5 + 210, direction est (154-98-0322-11-NUM2-141)	46
Photo 18	Zone partiellement déboisée, chaînage 5 + 380, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-183)	46
Photo 19	Secteur 6, espace cultivé, chaînage 6 + 100, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-164)	48
Photo 20	Secteur 6, pâturage, chaînage 6 + 200 à 6 + 415, direction sud (154-98-0322-11-NUM1-158)	50
Photo 21	Secteur 6, espace cultivé, chaînage 6 + 420 à 6 + 500, rebord de terrasse marine, altitude de 22 m (NMM), direction est (154-98-0322-11-NUM1-255)	50
Photo 22	Secteur 7, profil stratigraphique non perturbé, basse terrasse marine, chaînage 6 + 730, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-133)	53
Photo 23	Secteur 7, carcasse de camion GMC 9300, chaînage 6 + 900, direction ouest (154-98-0322-11-NUM2-106)	53
Photo 24	Secteur 8, emprise de la route 138 actuelle, limite nord des travaux, chaînage 8 + 145, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-108)	54
Photo 25	Secteur 9, haute terrasse marine entièrement déblayée, chaînage 1 + 200, direction sud-est (154-98-0322-11-NUM1-102)	56
Photo 26	Secteur 10, profil stratigraphique, rebord de haute terrasse marine, altitude de 60 m (NMM), chaînage 0 + 710, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-227)	58
Photo 27	Secteur 10, digue en pierre, chaînage 1 + 175, direction nord-ouest (154-98-0322-11-NUM1-231)	58

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Direction générale de Québec et de l'Est
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Service de la planification et de la programmation

Ghislain Gagnon Archéologue, responsable de projets

Isabelle Bêty Archéologue, responsable de projets

Ethnoscop inc.

Laurence Johnson Coordinatrice et ethnohistorienne

Gilles Brochu Coordinateur archéologue

Mathieu Sévigny Archéologue chargé de projet (préhistorique)

Jean Poirier Géomorphologue et relecture

Patrice Angeli Assistant archéologue (historique)

Annie-Claude Murray Technicienne archéologue

Martin Fields Technicien archéologue

Louis-Carl Pouliot Bolduc Technicien archéologue

Marie-Ève Michaud Technicienne archéologue

Laurence Bolduc Technicienne archéologue

Yoann Pépin Technicien archéologue

Liliane Carle Géographe cartographe

Armelle Ménard Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade Édition

Virginie Rompré Révisseuse

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise du projet d'aménagement d'un nouveau tronçon de la route 138 contournant la municipalité de Longue-Rive, sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord (figure 1) du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Cet inventaire avait pour objectifs de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, le cas échéant, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement routier effectués sous la responsabilité du MTQ.

La première partie du rapport décrit le mandat confié à la firme Ethnoscop ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La section suivante présente les résultats de l'inventaire archéologique en proposant d'abord l'état des connaissances en archéologie dans une zone de 10 km de rayon autour de l'emprise du projet. Par la suite, l'information relative à l'inventaire archéologique est présentée avec les figures, les tableaux, les plans et les photographies illustrant les travaux de l'inventaire réalisé. Un résumé des travaux d'archéologie réalisés en 2011 ainsi que des recommandations sont présentés en conclusion.

L'inventaire a été réalisé par un archéologue chargé de projet, spécialiste de la préhistoire, accompagné d'un assistant archéologue, spécialiste de la période historique, et de six techniciens archéologues, du 11 au 23 novembre 2011.

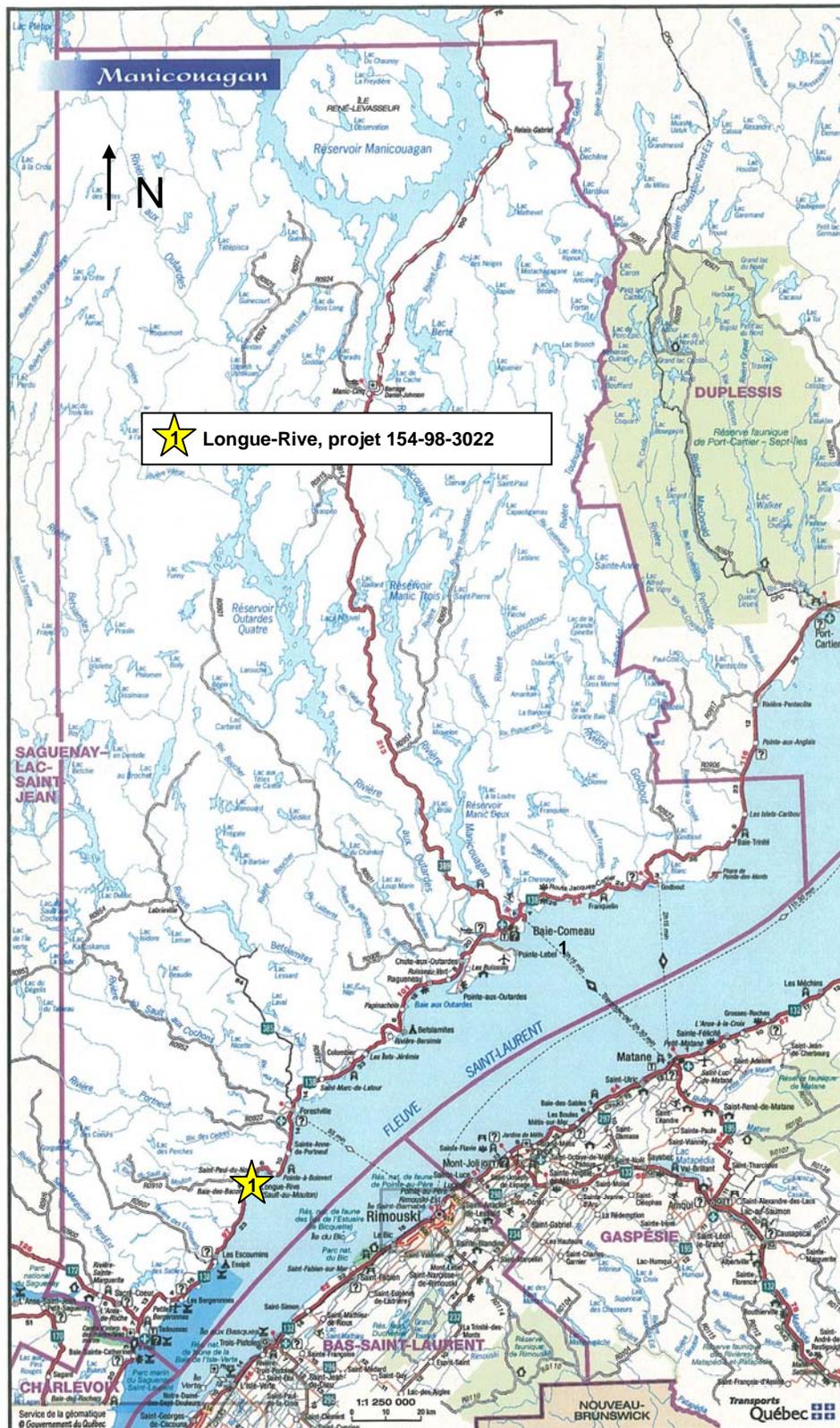


Figure 1 : Localisation du projet d'aménagement routier n° 154-98-0322 (source : carte routière du Québec 2009, format numérique, web06_manicouagan.pdf, ministère des Transports du Québec, extrait)

1.0 MANDAT

Le mandat confié à la firme Ethnoscop était défini comme suit :

- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport sur l'inventaire archéologique;
- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie relative à l'occupation humaine dans la région du projet à l'étude;
- réaliser l'inventaire archéologique comprenant une inspection visuelle et, le cas échéant, l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminées par le MTQ ainsi que dans les emplacements des sources d'approvisionnement en matériaux susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet;
- localiser, délimiter de façon relative et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques éventuellement découverts dans le cadre de l'inventaire;
- proposer, le cas échéant, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique;
- produire un rapport de recherche sur l'inventaire archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER

Le MTQ projette de construire un nouveau tronçon de la route 138 d'environ 8 km de longueur afin de contourner la municipalité de Longue-Rive. Ce nouveau tronçon à deux voies va permettre d'améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur et d'assurer un niveau de confort accru aux résidents en réduisant grandement la circulation de véhicules lourds au centre de la municipalité.

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites par le MTQ. Les techniques d'intervention ont pu varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques déjà connus dans la zone d'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) et la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) ainsi que les rapports et les publications disponibles. Les données relatives aux études de potentiel archéologique ont été colligées en interrogeant la base de données du *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA).

3.2 Identification des sites archéologiques

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle de l'emprise du projet d'aménagement routier. Cette inspection permet de déterminer les secteurs présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques. Les secteurs qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages sont exclus (affleurements rocheux, marécages, lieux dont le sol est perturbé par des aménagements anthropiques, pentes trop fortes, etc.). L'inspection visuelle permet également de repérer des vestiges archéologiques qui pourraient être perceptibles à la surface du sol.

Lorsque des sondages archéologiques sont excavés manuellement, ceux-ci mesurent minimalement 900 cm². Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et, par la suite, les horizons minéraux et/ou organiques enfouis sont systématiquement décapés à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque sondage est déterminée par l'atteinte d'un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activités humaines. La densité des sondages est d'un sondage à tous les 15 m, en quinconce, le long d'alignements eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes et transférées par la suite sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les données géographiques et archéologiques qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

3.3 Évaluation d'un site archéologique

Lorsque des sites archéologiques sont découverts au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'ils peuvent contenir. L'évaluation des sites comprend les étapes suivantes :

- délimiter leur superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés, tous les 5 m, et de plus grande dimension (0,50 m sur 0,50 m);
- prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol ou de tout autre matériau utile à leur compréhension;
- colliger les données concernant les types d'occupation et l'ancienneté des sites archéologiques;
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- relever les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 État des connaissances en archéologie

Deux études de potentiel archéologique ont déjà été effectuées à proximité de la zone d'étude du projet (Labrèche, 1994; Plourde et Archambault, 1989) (RQEPA). De plus, neuf inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans cette zone d'étude (Émond et Cyr, 1979; Émond et Beaudin, 1981; Laforte, 1990; Patrimoine Experts 2003, 2000; Pinal, 2009, 2008, 2006, 2005) (*Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec*). Deux de ces inventaires (Émond et Cyr, 1979; Pinal, 2006) recourent les extrémités sud-ouest et nord-est ainsi que les environs du tronçon situé entre les chaînages 1 + 900 et 2 + 800 de l'emprise du projet (figure 2). Enfin, l'examen du registre de l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* du MCCCCF indique la présence de 10 sites archéologiques actuellement connus dans les limites de cette même zone d'étude (tableau 1).

Tableau 1 : Sites archéologiques connus localisés dans la zone d'étude du projet n° 154-98-0322

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
DcEh-2	5 km au sud	Euroquébécois (1800-1899) (1900-1950)	Forge, manufacture, distillerie, mine, four	Du côté est de l'embouchure de la rivière Petite Romaine	Rivière Petite Romaine / Fleuve Saint-Laurent	ND	Lacombe, M., 1980; Plourde, M., 2010a
DdEg-1	9 km au nord-est	Amérindien préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA) Amérindien historique ancien (1500 à 1899)	Inconnue	À Portneuf-sur-Mer, sur le terrain de M. Paul-André Tremblay	Fleuve Saint-Laurent	17	Émond, D et A. Cyr, 1979; Plourde, M., 1993
DdEg-2	9,5 km au nord-est	Euroquébécois (1608-1759) (1760-1799) (1800-1899) (1900-1950)	Lieu de rassemblement, marché, auberge, poste de traite	Dans le cimetière de la municipalité, à 20 m à l'ouest du monument Berthe-Émond	Fleuve Saint-Laurent	ND	Lueger, R., 1979; Fortin, J., 1978; LaRoche, D., 1980a
DdEh-1	0,5 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Baie de Mille-Vaches, à environ 1 km au sud de Sault-au-Mouton. À 60 m du bord du fleuve	Fleuve Saint-Laurent	22	Émond, D et A. Cyr, 1979; Plourde, M., 1993, 2010a
DdEh-2	0,9 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Foyer	À l'est de la rivière du Sault au Mouton, à environ 60 m du bord du fleuve	Fleuve Saint-Laurent	22	Émond, D et A. Cyr, 1979; Plourde, M., 1993

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
DdEh-3	0,9 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	À l'est de la rivière du Sault au Mouton, à environ 40 m du bord du fleuve	Fleuve Saint-Laurent	10	Émond, D et A. Cyr, 1979; Plourde, M., 1993, 2010a
DdEh-4	0,9 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	À l'est de la rivière du Sault au Mouton, à environ 80 m du bord du fleuve	Fleuve Saint-Laurent	10	Émond, D et A. Cyr, 1979; Plourde, M., 1993, 2010a
DdEh-5	0,6 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	À Saint-Paul-du-Nord, à environ 120 m du bord du fleuve	Fleuve Saint-Laurent	12	Émond, D et A. Cyr, 1979; Plourde, M., 1993
DdEh-6	0,5 km à l'est	Euroquébécois (1800-1899)	Moulin	Au pied de la chute, rivière du Sault au Mouton	Rivière du Sault au Mouton	ND	Kirjan, C., 1980
DdEh-7	9 km au nord-nord-est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)	Inconnue	Rive droite de la rivière Portneuf, en amont de la chute	Rivière Portneuf	50	Plourde, M., 1990, 1993; Chalifoux et al., 1998

ND : information non disponible.

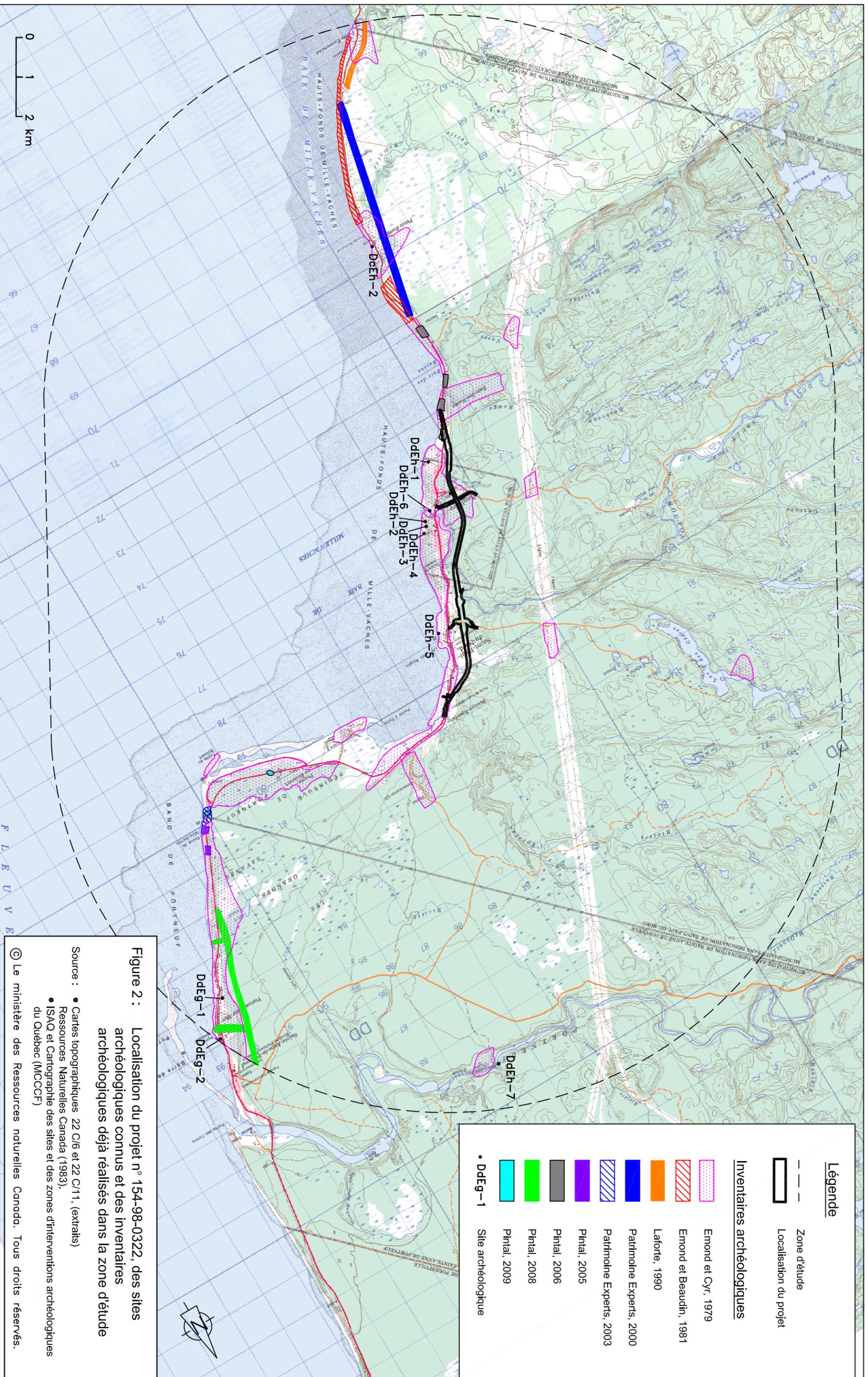


Figure 2 : Localisation du projet n° 154-98-0322, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude

Source : ● Cartes topographiques 22 C/6 et 22 C/11, (extraits)
 Ressources Naturelles Canada (1983).
 ● ISAQ et Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCCCF)

© Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

Légende

--- Zone d'étude
 ——— Localisation du projet

Inventaires archéologiques

■ Emond et Cyr, 1979
 ■ Emond et Beaudin, 1981
 ■ Laforte, 1990
 ■ Patrimoine Experts, 2000
 ■ Patrimoine Experts, 2003
 ■ Pintal, 2005
 ■ Pintal, 2006
 ■ Pintal, 2008
 ■ Pintal, 2009

● DdEg-1 Site archéologique

4.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de contournement de la municipalité de Longue-Rive par la route 138. L'emprise de ce projet routier s'étend sur une distance de 7950 m, entre le chaînage 0 + 150, au sud, dans la partie nord de l'agglomération de Baie-des-Bacon, et le chaînage 8 + 145, au nord, jusqu'à la rivière Éperlan (figures 2 et 3; plan 1). La quasi-totalité de la nouvelle emprise de la route 138, dont la largeur varie de 40 m à 190 m, se trouve à l'ouest de la route actuelle. Le projet comprend également le réaménagement de deux chemins existants qui traversent perpendiculairement la nouvelle emprise dans l'axe est-ouest : la route Forestière au chaînage 2 + 440 et le chemin du Lac-des-Cèdres au chaînage 5 + 560. L'emprise de la route Forestière mesure 1102 m de longueur, entre les chaînages 0 + 440 et 1 + 542, sur une largeur moyenne de 50 m, alors que celle du chemin du Lac-des-Cèdres a une longueur de 852 m, entre les chaînages 0 + 555 et 1 + 407, sur une largeur moyenne de 80 m (plan 1). La superficie totale de l'ensemble de l'emprise est approximativement de 848 835 m².

L'inspection visuelle de l'emprise a permis de définir 10 secteurs distincts à inventorier. Les particularités topographiques ou relatives à la densité et à la nature du couvert végétal ont permis de préciser les limites de certains d'entre eux, alors que pour les autres, les limites ont été déterminées par l'emplacement de cours d'eau et de chemins existants. Le tableau 2 présente une synthèse des différentes caractéristiques et des activités réalisées dans chacun de ces 10 secteurs.

4.3 Résultats

4.3.1 Secteur 1

Le secteur 1 s'étend sur une distance de 930 m, entre les chaînages 0 + 150 et 1 + 080, et couvre une superficie approximative de 81 375 m² (plan 2). Son emprise, d'une largeur de 60 m entre les chaînages 0 + 150 et 0 + 560, coïncide avec celle de la route 138 actuelle. À partir du chaînage 0 + 560, la nouvelle emprise prend la direction nord-nord-est et s'élargit pour inclure celle de la route 138 qui se dirige vers le village de Sault-au-Mouton. Vers le nord, le reste du secteur 1 comprend un aménagement en pente qui se termine au pied d'une falaise associée à une terrasse marine. Dans les limites du secteur 1, la largeur moyenne de l'emprise est de 87,5 m (tableau 2).

Entre les chaînages 0 + 150 et 0 + 800, le secteur 1 est couvert d'un schorre ou pré-salé. L'emprise traverse cette basse plaine côtière recouverte d'herbe haute, qui semble cultivée à plusieurs endroits, ou simplement en friche (photo 1). À cet endroit, principalement du côté est de la route 138 actuelle, les sondages ont révélé des profils stratigraphiques probablement perturbés par des labours, marqués par 0,25 m de limon faiblement sableux brun et organique, suivi de 0,20 m de sable fin argileux et limoneux gris brunâtre contenant parfois quelques cailloux subarrondis et arrondis ou de la matière organique en décomposition. Ces sols reposent habituellement sur une couche d'argile grisâtre marbrée d'orangé faiblement sableuse et graveleuse. Du côté ouest de la route, les profils



Figure 3 : Localisation sur photographie aérienne du projet n° 154-98-0322 (source : Q81826-156, 158, 159, Service de la cartographie, 8 juin 1981)

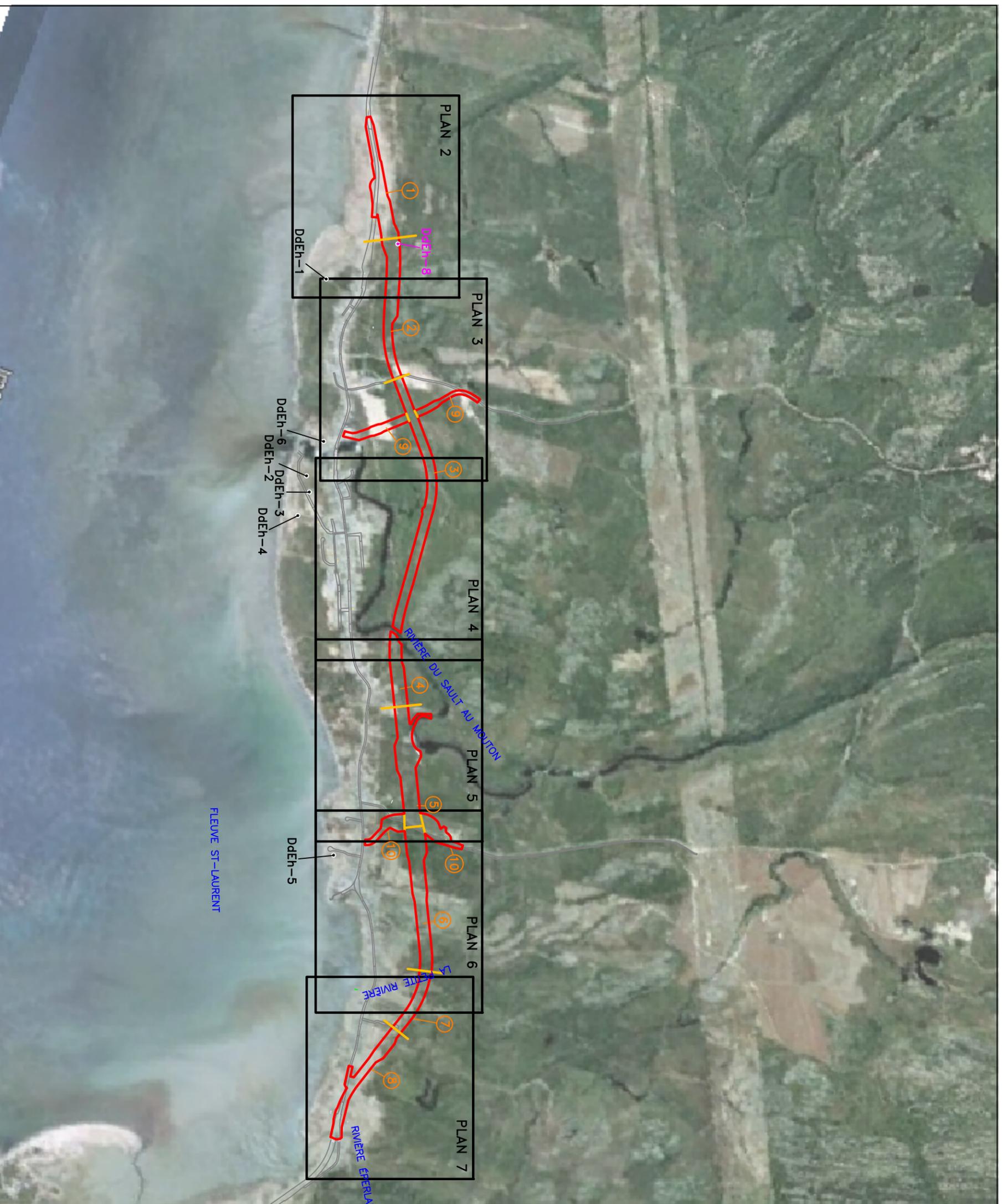
CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
PROJET MTQ N° 154-98-0322

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DÉCOUPAGE DES SECTEURS

PLAN 1

- EMPRISE
- | DIVISION DE SECTEUR
- ① IDENTIFICATION DE SECTEUR
- DdEh-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU
- DdEh-8 NOUVEAU SITE ARCHÉOLOGIQUE



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
fichier 154980322-EL.dwg
Image de fond : Photographie provenant de Google Earth
© 2112 Ches/Spot Image

Tableau 2 : Synthèse des activités de l'inventaire archéologique, projet 154-98-0322

Secteur	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Stratigraphie	Remarques
	Chaînage début	Chaînage fin	Longueur (m)	Largeur moy. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-		
1	0 + 150	1 + 080	930	87,5	81 375	lv + Sa	0	168	<p>Du ch. 0 + 150 au ch. 0 + 720 : limon sableux brun reposant sur du sable fin argileux gris brunâtre puis sur de l'argile sableuse et graveleuse grise marbrée d'orangé</p> <p>Du ch. 0 + 800 au ch. 1 + 080 : remblais sableux sur sable limoneux lité et graveleux gris à orangé. Niveau de plage</p>	Secteur d'altitude basse, entre 4 et 12 m (NMM), recouvert principalement d'un pré-salé. Cône de déjection dans la portion nord (ch. 0 + 930 à ch. 1 + 080) associé probablement à une ligne de rivage Micmac.
2	1 + 080	2 + 140	1 060	92,5	98 050	lv + Sa	14	397	<p>Sols podzoliques sableux sous un niveau de mousse. Plus pierreux du ch. 1 + 360 au ch. 1 + 580, zone en pente</p>	Le site préhistorique DdEh-8 a été découvert en bordure de la haute terrasse marine à la limite sud du secteur 2, ch. 1 + 125. Un total de 263 artefacts a été trouvé. Niveaux podzoliques perturbés, voire déblayés dans les 100 premiers et derniers mètres du secteur. Mal drainé du ch. 1 + 700 au ch. 1 + 800.
3	2 + 140	4 + 110	1 970	70	137 900	lv + Sa	0	514	<p>Sols podzoliques sableux. Plus limoneux à l'emplacement d'un paléo-méandre (ch. 3 + 380 à ch. 3 + 500)</p>	Des ruisseaux sont présents au ch. 3 + 180 et au ch. 3 + 450. Altitude avoisinant les 56 m et descendant vers 38 m (NMM) à la limite nord-est du secteur.
4	4 + 155	4 + 690	535	95	50 825	lv + Sa	0	221	<p>Sols podzoliques constitués de sable fin à moyen</p>	Succession de basses terrasses et de hautes terrasses fluviales.

Secteur	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Stratigraphie	Remarques
	Chaînage début	Chaînage fin	Longueur (m)	Largeur moy. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-		
5	4 + 690	5 + 600	910	145	131 950	lv + Sa	0	464	<p>Sols podzoliques sableux sur les hautes terrasses</p> <p>Les sondages de la basse terrasse livrent des profils stratigraphiques composés de limon sableux organique brun, parfois caillouteux, et reposant sur de l'argile grisâtre</p>	Les hautes terrasses présentent des profils stratigraphiques parfois perturbés par la création de chemins forestiers et le déboisement. Il est aussi possible que ce soit des traces de labours, et peut-être de débordements de la rivière, qu'on observe dans les sondages faits sur la basse terrasse.
6	5 + 600	6 + 690	1 090	120	130 800	lv + Sa	0	459	<p>Sols podzoliques sableux sur la haute terrasse marine</p> <p>Limon brun organique, souvent perturbé, reposant sur un limon argileux grisâtre sur les terrasses de faible altitude</p>	Des rebords de terrasses constituant des surfaces d'accueil jugées particulièrement intéressantes sont traversés par l'emprise (ch. 5 + 770, ch. 6 + 600). Ces zones sont sondées intensivement.
7	6 + 690	7 + 180	490	75	36 750	lv + Sa	0	134	<p>Basse terrasse : limon sableux brunâtre sur limon sableux grisâtre</p> <p>Plaine côtière : limon argileux brunâtre et remanié sur limon sableux beige-gris</p>	La basse terrasse ainsi que la plaine côtière ont été labourées.
8	7 + 180	8 + 145	965	75	72 375	lv + Sa	0	72	<p>Limon argileux organique brunâtre, perturbé par les labours, reposant sur un niveau d'argile gris-beige</p>	Plaine côtière de faible altitude (environ 6 m [NMM]), remblayée pour la construction d'habitations du ch. 7 + 660 au ch. 8 + 120.

Secteur	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Stratigraphie	Remarques
	Chaînage début	Chaînage fin	Longueur (m)	Largeur moy. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-		
9 ouest	0 + 440	0 + 970	530	50	26 500	lv + Sa	0	179	Séquences sableuses et podzoliques à l'ouest Sableux mais perturbé, voire déblayé, à l'est. Quelques milieux humides ou mal drainés sont aussi rencontrés	L'emprise de cette future route coupe la nouvelle emprise de la route 138 à la hauteur du ch. 2 + 440.
9 est	1 + 035	1 + 542	507	50	25 350					
10 ouest	0 + 555	0 + 920	365	80	29 200	lv + Sa	0	193	Sols podzoliques sableux à l'ouest. Ceux-ci sont perturbés à proximité du poste de chloration et du chemin du Lac-des-Cèdres Sols podzoliques sableux à l'est au bord de la terrasse marine; perturbés en contrebas	L'emprise du chemin du Lac-des-Cèdres coupe la nouvelle emprise de la route 138 à la hauteur du ch. 5 + 560. Une digue de rétention des eaux, maçonnée, dont la construction date du début du XX ^e siècle, a été trouvée au ch. 1 + 175. Il se peut qu'un réservoir ou un bassin de décantation soit associé à cette digue au ch. 1 + 210, plus bas dans la pente. Aucun nouveau site archéologique n'a été créé à la suite de cette découverte.
10 est	1 + 060	1 + 407	347	80	27 760					
Total			9 699		848 835		14	2 801		

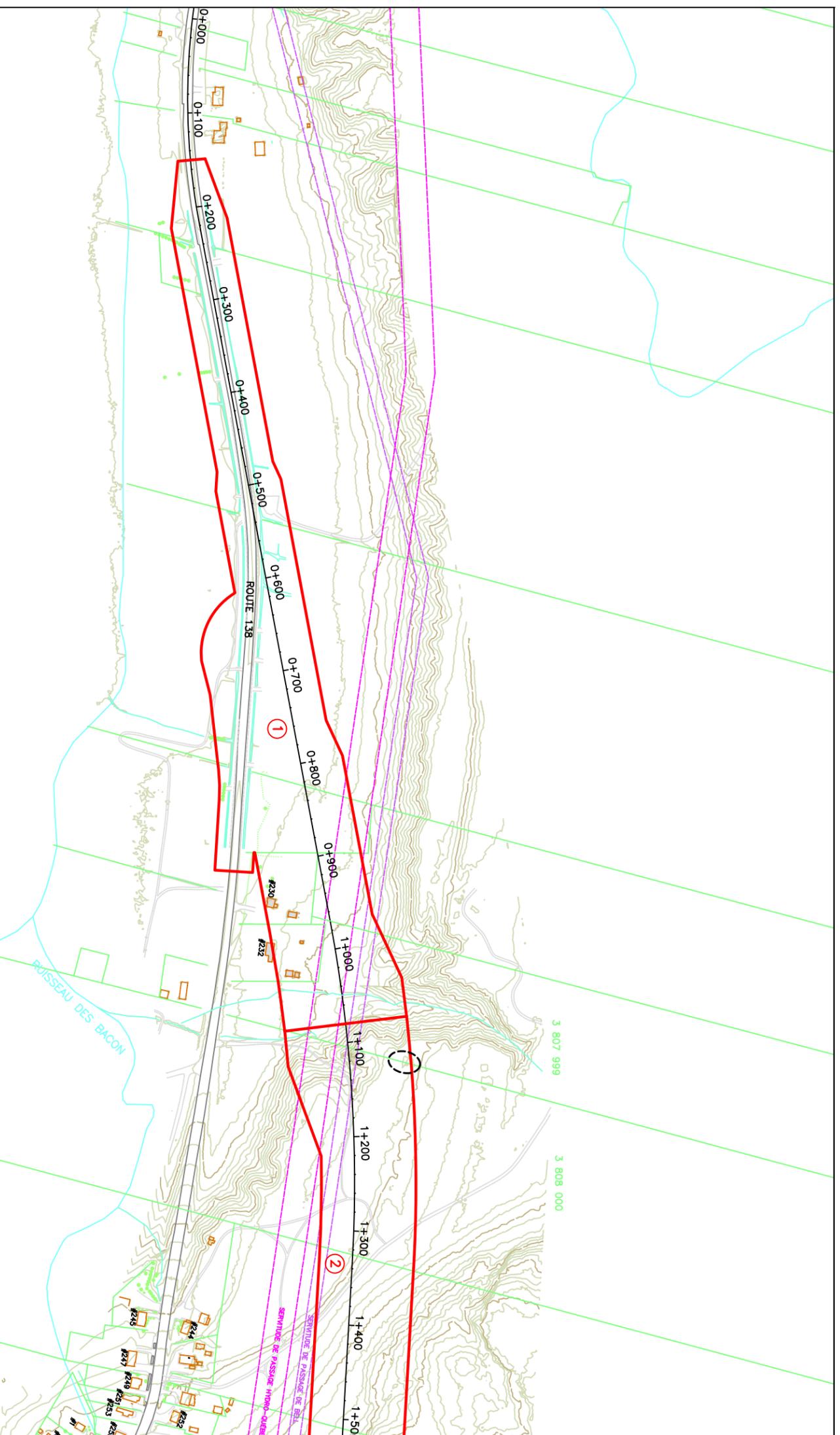
Légende : **lv** (inspection visuelle); **Sa** (sondages alternés); **Sp** (sondages ponctuels); **Tm** (tranchées équipement mécanique);
ND (non disponible)

CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
PROJET MTQ N° 154-98-0322

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEURS 1 ET 2 (ptie)

PLAN 2



— EMPRISE ET SECTEURS

① IDENTIFICATION DE SECTEUR

○ SITE ARCHÉOLOGIQUE DDEh-8

— 0+000 LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE

— CADASTRE

0 50 100 m

ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
fichier 154980322-EL.dwg



Photo 1 : Secteur 1, partie sud, basse plaine côtière, chaînage 0 + 300, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-9)

stratigraphiques sont semblables, toutefois, le drainage y est majoritairement déficient, imitant fréquemment l'inventaire à une inspection visuelle : chaînages 0 + 200 à 0 + 400; 0 + 480 à 0 + 550; et 0 + 600 à 0 + 700. Du côté est comme du côté ouest, les abords immédiats de la chaussée ont été irrémédiablement perturbés lors de la construction de la route 138 actuelle.

Entre les chaînages 0 + 720 et 0 + 800, le côté ouest de l'emprise a probablement été remblayé afin d'accueillir les équipements d'Hydro-Québec utilisés pour le déplacement des lignes de transport d'électricité (photo 2). Au nord du chaînage 0 + 800, le secteur 1 est davantage couvert de petits arbustes. De plus, entre les chaînages 0 + 895 et 1 + 015, du côté est de la ligne de centre, se trouvent deux habitations expropriées. Des sondages effectués dans les limites de ces deux propriétés ont permis d'enregistrer des profils stratigraphiques constitués de remblais de 0,20 m d'épaisseur de sable limoneux brunâtre suivi de sable brun-gris d'environ 0,25 m d'épaisseur. Ces remblais reposent parfois sur un sable limoneux lité et graveleux, gris à orangé, possiblement en place et correspondant à une ancienne plage ou à un cône de déjection (photo 3). Le profil stratigraphique d'un sondage particulièrement profond a révélé la présence d'une couche d'argile gris bleuté à 0,95 m sous le niveau de la surface actuelle.



Photo 2 : Secteur 1, zone aplanie et remblayée, propriété d'Hydro-Québec, chaînage 0 + 780, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM2-20)



Photo 3 : Secteur 1, remblai reposant sur une ancienne plage ou un cône de déjection, chaînage 0 + 940, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-22)

À partir du chaînage 0 + 820, le secteur 1 entreprend une lente ascension vers le nord jusqu'au chaînage 1 + 080, pour atteindre l'altitude de 12 m (NMM). Les profils stratigraphiques enregistrés dans les sondages excavés dans cette pente ont permis d'observer que les niveaux supérieurs sont constitués de différents matériaux de remblai. Le sable fin limoneux gris lité d'orangé sous-jacent est toutefois présent dans tous les sondages. Ce sable constitue un ancien niveau de plage qui pourrait être associé à une ligne de rivage Micmac possiblement présente à cet endroit entre 2500 ans AA et 2000 ans AA (Dionne, 2002 : 113; Plourde, 1995 : 68). Dans l'estuaire du Saint-Laurent, trois éléments doivent être associés à un paléorivage pour qu'il soit qualifié de « Micmac » : une basse terrasse Mitis (parfois plus ou moins bien définie) doit être comprise entre un escarpement d'érosion de plusieurs mètres (un talus ou une falaise Micmac) et un bas estran ou des battures (Dionne, 2002 : 101) (photo 4). Ce phénomène topographique se trouve presque sans interruption entre Lévis et Sainte-Anne-des-Monts, sur la rive sud, mais aussi à plusieurs endroits de la rive nord du Saint-Laurent, entre Québec et Blanc-Sablon (*Ibid.* : 97).



Photo 4 : Secteur 1, basse terrasse Mitis, glaciais léger descendant vers le sud-est, chaînage 1 + 060, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-24)

Entre les chaînages 1 + 040 et 1 + 080, la distance entre les sondages a été réduite, puisque cet endroit forme un havre naturel alimenté par un mince cours d'eau. Un clou découpé ainsi qu'une plaque triangulaire en métal ayant une perforation ont été trouvés dans deux sondages différents (figure 4). La présence d'un clou découpé témoigne d'une occupation de l'espace pouvant remonter jusqu'au XIX^e siècle. Ces deux artefacts ne seront pas conservés, puisqu'ils ne sont pas associés à des contextes archéologiques. Les 168 sondages archéologiques excavés dans l'ensemble du secteur 1 n'ont pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.



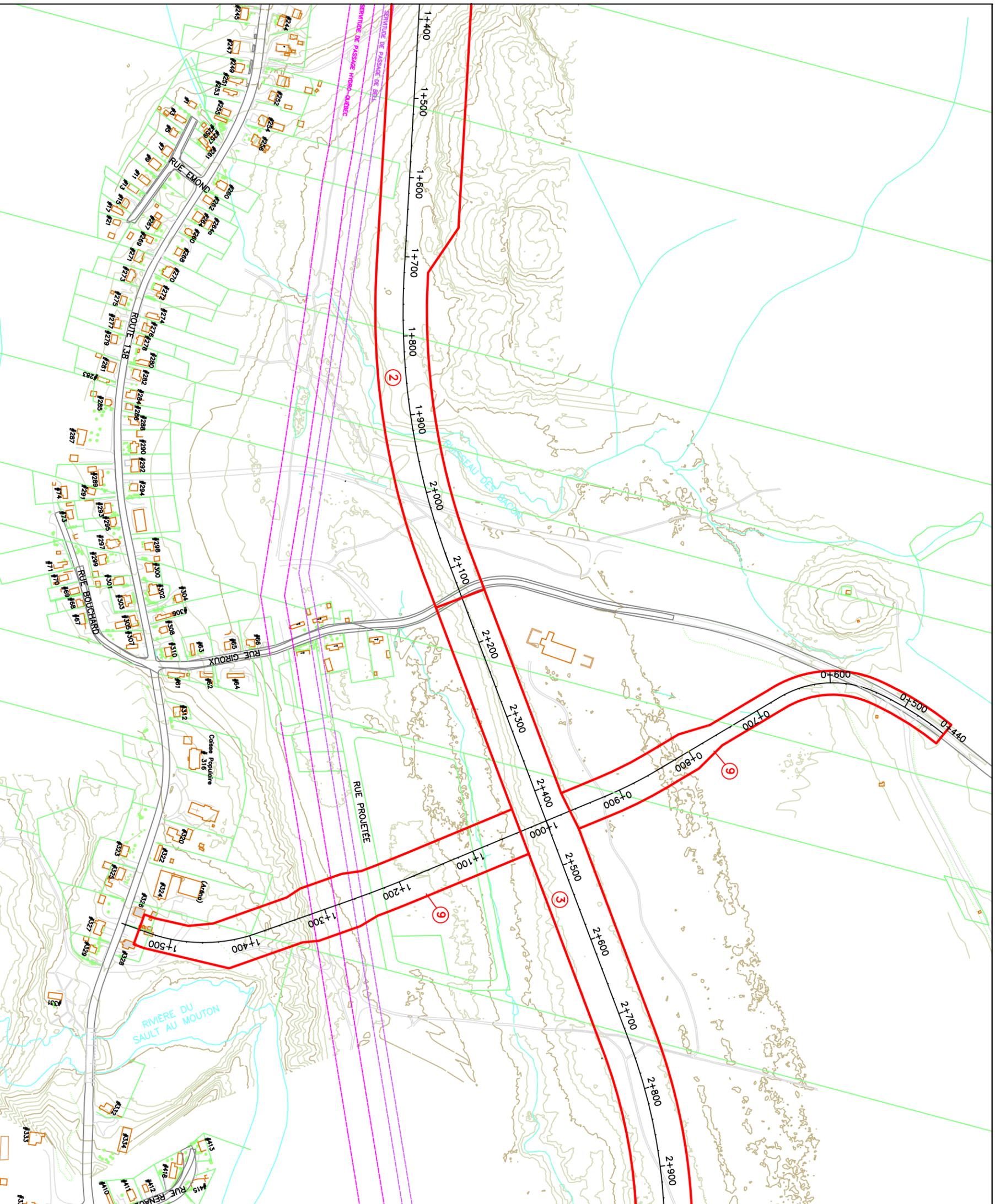
Figure 4 : Artefacts recueillis en périphérie du chaînage 1 + 060, secteur 1

4.3.2 Secteur 2

Le secteur 2 débute au chaînage 1 + 080, au pied d'un talus délimitant la haute terrasse marine, pour se terminer au chaînage 2 + 140, du côté nord de la rue Giroux (plans 2 et 3; tableau 2). D'une longueur de 1060 m et d'une largeur moyenne de 92,5 m, ce secteur a une superficie approximative de 98 050 m². Il est essentiellement boisé et traverse perpendiculairement le ruisseau des Bacon au chaînage 1 + 925 (plan 3). À cet endroit, l'emprise est inondée, compte tenu de la présence de plusieurs barrages de castors. Le paysage forestier est dominé par les peuplements de sapins et d'épinettes blanches, mélangés à des bouleaux blancs aux emplacements mésiques (MRNF, 2012). Plusieurs tronçons de l'emprise ont été perturbés par des activités de déboisement réalisées par de la machinerie spécialisée : chaînages 1 + 150 à 1 + 300; chaînage 2 + 015 et chaînage 2 + 140. Enfin, la présence d'une falaise rocheuse relativement haute, du côté ouest de l'emprise, entre les chaînages 1 + 440 et 1 + 580, n'a permis d'effectuer qu'une inspection visuelle (photo 5).



Photo 5 : Secteur 2, chaînage 1 + 480, sommet d'une falaise rocheuse, direction sud (154-98-0322-11-NUM1-037)



CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
 LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
 PROJET MTQ N° 154-98-0322
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 SECTEURS 2 (ptie), 3 (ptie), 9 EST
 ET 9 OUEST

PLAN 3

- EMPRISE ET SECTEURS
- ② IDENTIFICATION DE SECTEUR
- 1+400 LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
- CADASTRE

0 50 100 m
 ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
 fichier 154980322-EL.dwg

Les sondages excavés au sommet de la haute terrasse marine, entre les chaînages 1 + 100 et 1 + 180, ont été rapprochés. En effet, cette surface d'accueil est située à une altitude de 36 m (NMM) et offre un excellent point de vue sur l'ensemble de la baie des Bacon (photo 6). Cet endroit a toutefois été perturbé par les travaux d'aménagement des lignes de transport d'électricité. Les profils stratigraphiques relevés dans les sondages excavés du côté est de l'emprise montrent un sable fin organique brun foncé sous une mince litière. À une profondeur de 0,30 m, ce même sable devient plus grossier et induré : un horizon d'ortstein y est présent. Du côté ouest de l'emprise, vis-à-vis du chaînage 1 + 115, une structure de planches (ou de madriers) a été localisée sur un bombement de faible dimension. Elle mesure 2,4 m sur 1,4 m et les planches ont une largeur approximative de 0,20 m. Des traces de peinture rouge et verte témoignent d'une récupération de ces pièces de bois pour la construction de ce qui apparaît comme une cache de chasseur. Des clous tréfilés maintiennent quelques planches fixées à des arbres (photo 7).

Entre les chaînages 1 + 200 et 1 + 380, l'emprise recoupe diagonalement, d'ouest en est, une autre terrasse marine orientée dans l'axe sud-ouest – nord-est, à une altitude de 42 m (NMM), qui présente une surface d'accueil dont la largeur varie de 20 m à 50 m. Sur cette terrasse, des sondages rapprochés ont été réalisés du côté ouest de l'emprise et ont révélé des profils stratigraphiques constitués de podzols sous 0,05 m à 0,10 m de litière. Sous un mince humus de quelques centimètres se trouvent environ 0,05 m de sable moyen éluviié, puis au moins 0,15 m de sable bourgogne à orangé devenant souvent de plus en plus induré. Au nord du chaînage 1 + 400, l'emprise présente une pente ascendante et arbore un relief très bosselé. Les profils stratigraphiques montrent encore des niveaux podzoliques malgré le fait que le sol devient très pierreux et inhospitalier (photo 8). Cette situation perdure jusqu'aux environs du chaînage 1 + 680, où le relief s'aplanit et les sols deviennent moins bien drainés. Les vestiges d'une habitation rudimentaire d'environ 4 m sur 3 m ont été découverts du côté est de l'emprise, vis-à-vis du chaînage 1 + 710 (photo 9). Un amas d'objets probablement associé à l'occupation des lieux a aussi été trouvé à proximité : une toile de piscine; des poutres de bois de 0,10 m à 0,15 m de diamètre; un fauteuil en bois recouvert de tissu; des blocs de béton; une chaudière de métal; et un lecteur de cassette audio. L'aménagement du bâtiment suggère une occupation saisonnière ou de courte durée.

Un sondage excavé vis-à-vis du chaînage 1 + 740, montre un profil stratigraphique qui débute par 0,15 m de mousse, sous laquelle se trouve 0,10 m de limon organique brun foncé, suivi de 0,10 m de sable moyen gris devenant brun bourgogne. Entre les chaînages 1 + 850 et 1 + 900, la roche en place affleure du côté ouest de l'emprise. À l'intérieur des limites de l'emprise, peu de surfaces horizontales sont répertoriées sur la rive droite du ruisseau des Bacon. En raison des nombreux barrages de castors, le ruisseau est sorti de son lit et sa largeur couvre une distance de 35 m, entre les chaînages 1 + 910 et 1 + 945 (photo 10). La rive gauche du ruisseau des Bacon présente une surface horizontale et largement déboisée. Plus au nord, entre les chaînages 2 + 020 et 2 + 100, du côté est de l'emprise, se trouve un banc d'emprunt. Le profil stratigraphique enregistré à cet endroit montre des niveaux de sable lités probablement d'origine marine (photo 11).

Quatre cent onze sondages archéologiques ont été excavés à l'intérieur des limites du secteur 2. Parmi ceux-ci, 14 étaient positifs et ont mené à la découverte du nouveau site archéologique préhistorique DdEh-8, localisé au chaînage 1 + 125, du côté ouest de l'emprise, à environ 40 m de la ligne de centre (plan 2).



Photo 6 : Secteur 2, haute terrasse marine, chaînage 1 + 150, secteur 1 en arrière-plan, direction sud (154-98-0322-11-NUM1-29)



Photo 7 : Secteur 2, cache de chasseur, chaînage 1 + 115, direction ouest (154-98-0322-11-NUM2-45)



Photo 8 : Secteur 2, profil stratigraphique podzolique et pierreux, chaînage 1 + 600, direction nord (154-98-0322-11-NUM1-34)



Photo 9 : Secteur 2, habitation rudimentaire, chaînage 1 + 700, direction sud-est (154-98-0322-11-NUM2-47)



Photo 10 : Secteur 2, ruisseau des Bacon, à l'ouest de l'emprise, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-6)

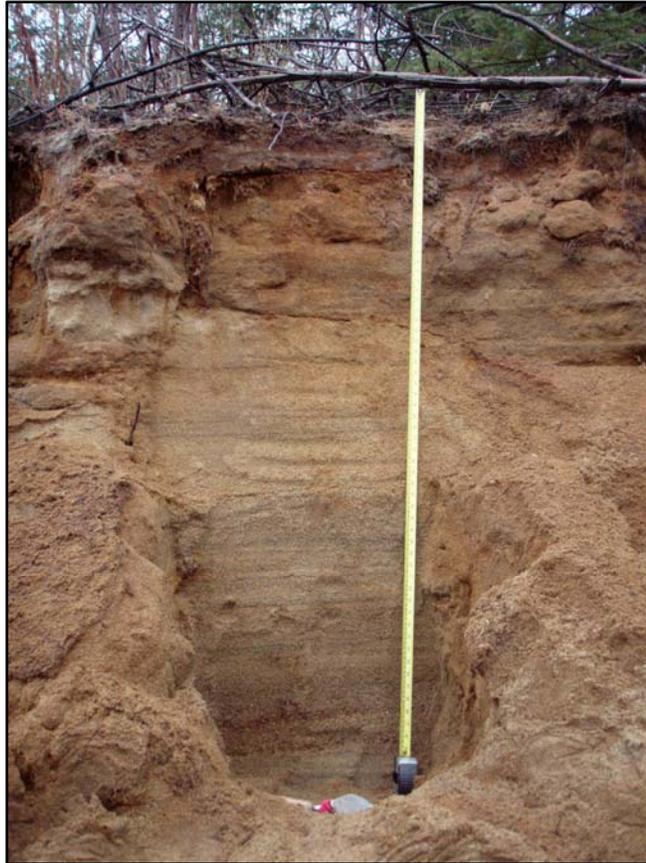


Photo 11 : Secteur 2, profil stratigraphique, banc d'emprunt, chaînage 2 + 080, direction ouest (154-98-0322-11-NUM2-6)

4.3.3 Site préhistorique DdEh-8

- **Milieu physique**

Situé à une altitude avoisinant les 37 à 38 m (NMM), sur le replat d'une terrasse marine, le site DdEh-8 occupe un glacis descendant vers le sud-est (photo 12, figure 5). Le gisement archéologique est situé à l'extrémité nord-ouest de la baie des Bacon, à l'abri d'un éperon localisé immédiatement à l'ouest de la ligne de centre de l'emprise, au chaînage 1 + 115, où se trouve un abri en planches probablement utilisé comme cache de chasseur. À quelques mètres au sud du site, un talus abrupt, en lien avec un ruisseau coulant de l'ouest vers l'est, présente une pente forte évaluée à 28 %. Le site se trouve de part et d'autre d'une clôture en grillage métallique qui sépare les lots cadastraux n^{os} 3 807 999 et 3 808 000 (figure 5). Les coordonnées GPS (UTM) du site sont E 395585 et N 5377532.

Immédiatement au nord-ouest du site, à l'extérieur de l'emprise du MTQ, se trouve une haute terrasse marine à une altitude de 42 m (NMM) qui pénètre dans l'emprise aux environs du chaînage 1 + 200. Quant à la terrasse où se trouve le site DdEh-8, elle est recouverte d'une forêt mixte constituée d'épinettes blanches et noires, de sapins baumiers et de bouleaux blancs. Les travaux de réaménagement de la ligne de transport d'électricité ont entraîné le déboisement d'une partie de l'emprise localisée immédiatement au nord-est du site DdEh-8 ainsi que d'une partie à l'extérieur de l'emprise, à l'ouest, sur la haute terrasse. Un sentier emprunté par les véhicules tout-terrain passe dans la partie nord du site et monte vers cette même terrasse marine, à l'extérieur de l'emprise. L'évaluation du site DdEh-8 a mené à l'excavation de 32 sondages, dont 14 se sont révélés positifs (figure 5).

Dans la plupart des sondages, les artefacts ont été trouvés dans une couche de sable fin limoneux brun moucheté de noirâtre, de gris et d'orangé (Ap) (AAC-SCCS, 1998), d'une épaisseur variant de 0,17 m à 0,20 m. Ce sable se trouve sous 0,05 m à 0,10 m de mousse et de racines (LFH) et est marqué par une présence de fragments épars de charbon de bois et parfois de traces diffuses de rubéfaction rosées à rougeâtres. Sous ce niveau minéral vraisemblablement perturbé par des labours (photo 13) se trouve un horizon de sable fin à moyen orangé à rougeâtre (B), de 0,20 m à 0,25 m et contenant parfois, comme c'est le cas pour les sondages S1 et S2, du matériel d'origine anthropique. Ce profil stratigraphique général se termine souvent par un horizon de sable moyen orangé à jaunâtre ne contenant aucune inclusion (C). Une compilation de différents profils stratigraphiques a été réalisée ainsi qu'une représentation en plan, de la localisation des outils trouvés dans les sondages S1, S5 et S11 (figures 6 et 7).

- **Culture matérielle**

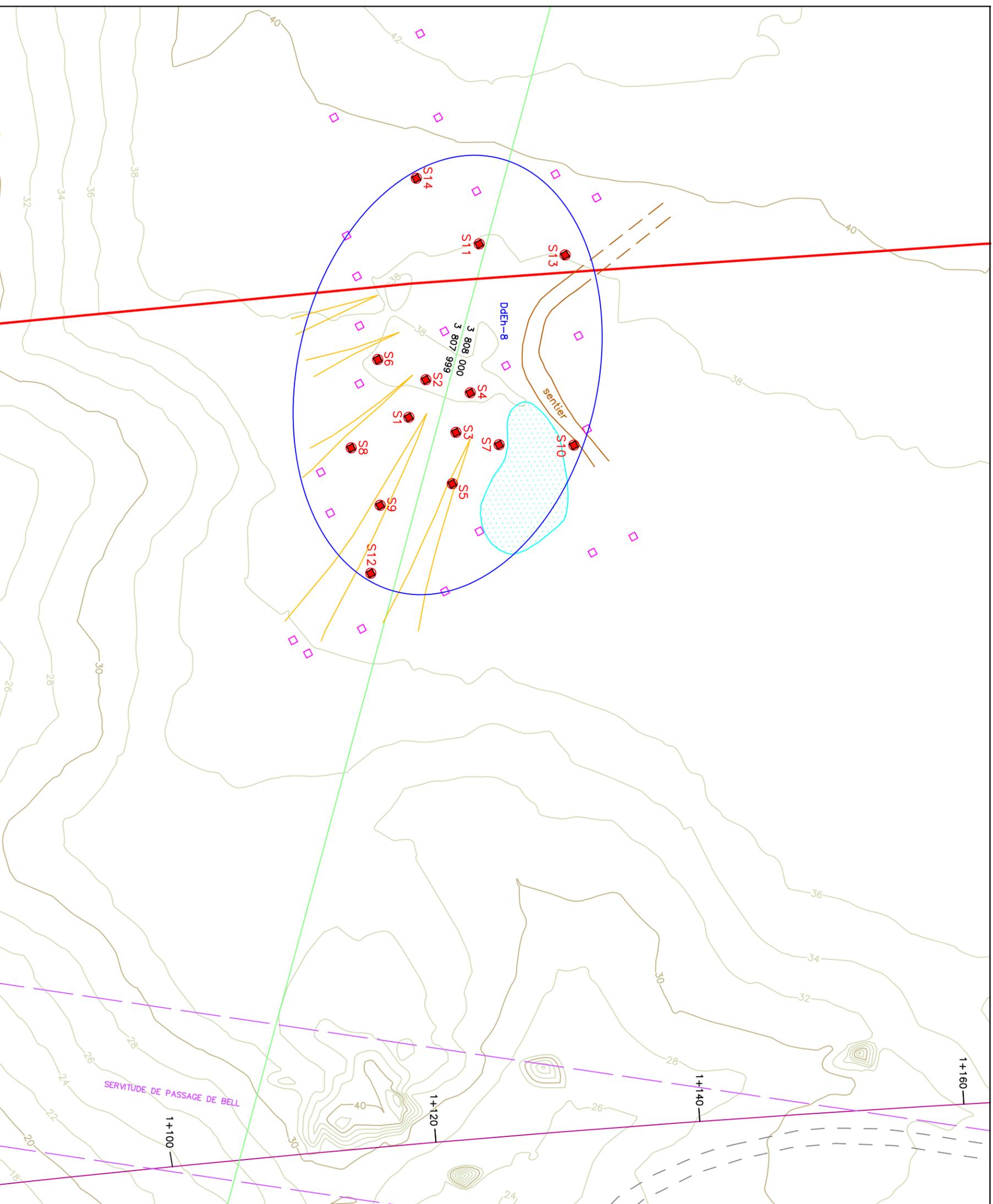
Les 14 sondages positifs ont livré un total de 260 artefacts dont la majeure partie est lithique (tableau 3 et annexe A). Le sondage S1 a d'abord livré une pièce bifaciale en deux fragments (figure 8a). Cette pièce, probablement une pointe de projectile ou encore un couteau, est taillée dans un quartzite ayant l'apparence, à l'échelle macroscopique, de celui de Mistassini. L'objet complet de 56 mm de longueur sur 22 mm de largeur et 6 mm



Photo 12 : Site DdEh-8, secteur 2, chaînage 1 + 125, pente très légère, bordure de terrasse marine, altitude de 36 m (NMM), direction sud-est (154-98-0322-11-NUM2-70)



Photo 13 : Site DdEh-8, secteur 2, chaînage 1 + 125, profil stratigraphique du sondage S-4, premier niveau perturbé par les labours, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-81)



CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
 LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
 PROJET MTQ N° 154-98-0322
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SITE DdEh-8, AU CHÂNAGE 1 + 125
 SECTEUR 2

FIGURE 5

- S-1 SONDAGE POSITIF
- SONDAGE NÉGATIF
- SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ
- DdEh-8 CODE BORDEN
- 1+100 LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
- EMPRISE
- GLACIS
- FAGOTS
- CADASTRE ET CLOTURE
- 3 807 999 NUMÉRO DE LOT
- CHEMIN DE GRAVIER

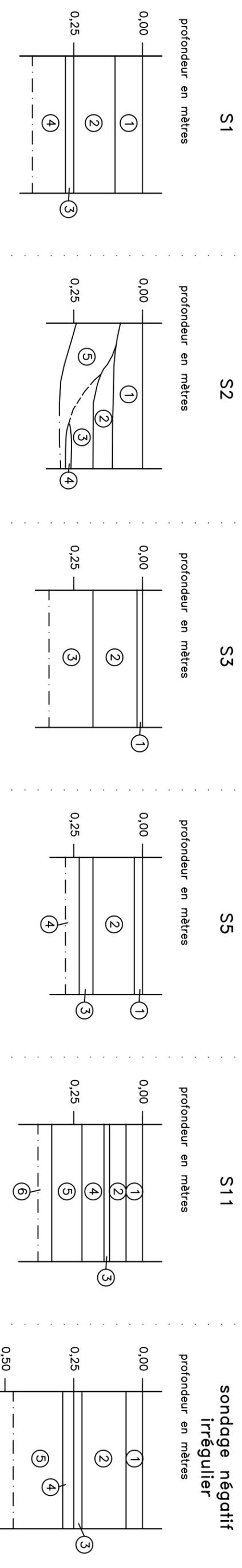
0 3 6 m
 ÉCHELLE 1 : 300



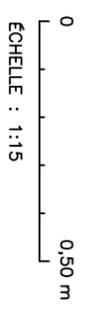
Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
 fichier 154980322-EL.dwg

PROFILS STRATIGRAPHIQUES

CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138 PROJET MTQ N° 154-98-0322
DdEh-8
SONDAGES S1, S2, S3, S5 ET S11 AINSI QU'UN SONDAGE NÉGATIF PRÉSENTANT UN FACIÈS IRRÉGULIER DE LA PORTION NORD-OUEST



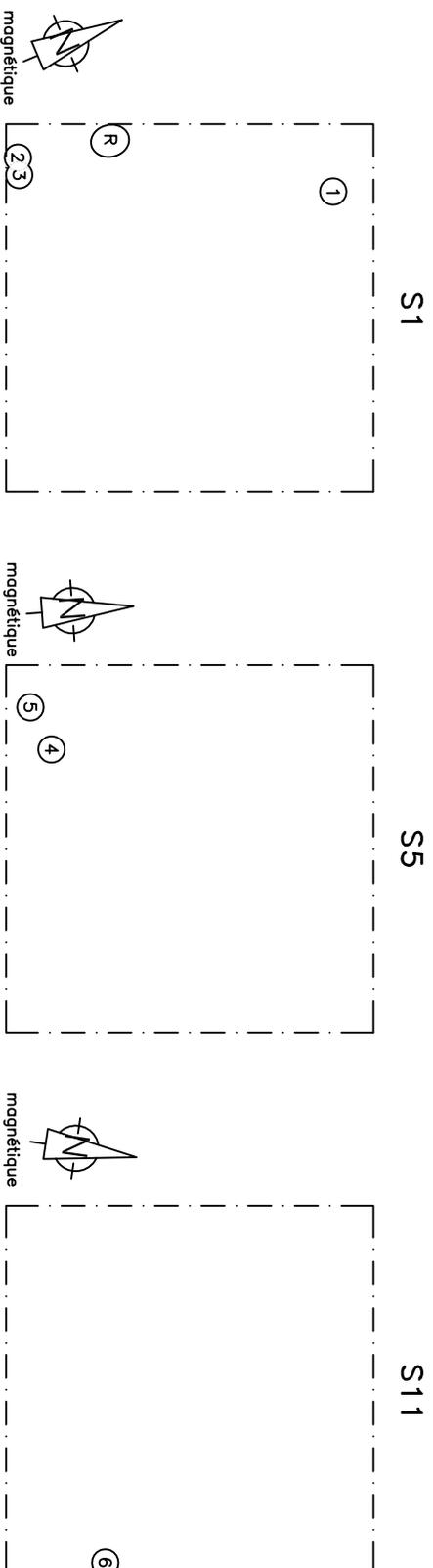
- | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|---|
| ① Mousse et racines (LFH) | ① Mousse et racines (LFH) | ① Mousse et racines (LFH) | ① Mousse et racines (LFH) | ① Mousse et racines (LFH) | ① Mousse et racines (LFH) | ① Mousse et racines (LFH) |
| ② Sable limoneux brun moucheté de noir, de gris et d'orangé, hétérogène et meuble à ferme, avec une concentration d'artefacts dans les derniers 4 cm (Ap) | ② Sable limoneux gris perturbé, meuble à ferme, avec une concentration d'artefacts (Ap) | ② Sable limoneux brunâtre, perturbé, hétérogène et meuble à ferme (Ap) | ② Sable limoneux brun, perturbé par les labours, homogène et meuble à ferme, contenant des artefacts (Ap) | ② Sable limoneux brunâtre, perturbé, homogène et meuble à ferme (Ap) | ② Sable limoneux brunâtre, perturbé, homogène et meuble à ferme (Ap) | ② Sable limoneux brun moucheté de noir et d'orangé, perturbé par les labours, hétérogène et meuble à ferme (Ap) |
| ③ Sable limoneux brun rosé, homogène et meuble à ferme (Ap) | ③ Sable limoneux brun-orangé remanié, hétérogène et meuble à ferme, avec une concentration d'artefacts (Ap) | ③ Sable orangé, homogène et meuble à ferme (B), qui devient complètement induré (Ortstein) à une profondeur de 34 cm de la surface | ③ Sable limoneux orangé, homogène et meuble à ferme (B) | ③ Sable limoneux brun grisâtre (délavé?), homogène et meuble à ferme et homogène (Ap) | ③ Sable limoneux brun grisâtre (délavé?), homogène et meuble à ferme et homogène (Ap) | ③ Sable limoneux noirâtre humique, homogène et meuble (Ah) |
| ④ Sable fin à moyen orangé à brun rougeâtre, meuble à ferme et homogène (B) | ④ Sable faiblement limoneux rosé, rubéfié, homogène et meuble à ferme (Ap) | --- Limite de fouille | ④ Sable brun-orange beigeâtre, homogène et meuble à ferme (C) | ④ Sable brun-orange beigeâtre, homogène et meuble à ferme (B) | ④ Sable fin limoneux brun, homogène et meuble à ferme (Ap) | ④ Sable grisâtre, homogène et meuble à ferme (Ae) |
| --- Limite de fouille | ⑤ Sable orangé, homogène et ferme (B). À 28 cm de la surface, il y a un sol induré (Ortstein) | --- Limite diffuse | --- Limite de fouille | ⑤ Sable brun orange beigeâtre, homogène et meuble à ferme (C) | ⑤ Sable fin brun-orange beigeâtre, homogène et meuble à ferme (B) | ⑤ Sable brun orangé, homogène et meuble à ferme (B) |
| --- Limite de fouille | --- Limite de fouille | --- Limite de fouille | --- Limite de fouille | --- Limite de fouille | --- Limite de fouille | --- Limite de fouille |



VUE EN PLAN

CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138, PROJET MTQ N° 154-98-0322 DdEh-8

LOCALISATION DES OUTILS DANS LES SONDAGES S1, S5 ET S11



- ① Extrémité distale d'une pièce bifaciale (profondeur 15 cm)
- ② Partie proximale d'une pièce bifaciale (profondeur 21 cm)
- ③ Extrémité distale d'une pièce bifaciale (profondeur 21 cm)
- ④ Partie proximale d'une pièce bifaciale (profondeur 10 cm)
- ⑤ Partie proximale d'une pièce bifaciale (profondeur 20 cm)
- ⑥ Grattoir ou racloir (profondeur 10 cm)
- (R) Pierre rouge
- - - - Limite de fouille

0
0,50 m
Echelle : 1:10

ethnoscop

MTQ1126

FIGURE 7

Tableau 3 : Distribution des objets témoins du site DdEh-8

Sondage	Horizon	Catégorie	Matière première								Total	Remarques	
			Qo	Q	Cbg	Cn	Cg	Mismg	Mibv	Mib			Autre
S1	Ap/B	Outils	2									2	
		Éclats	133	18	19	1	3	2	1	1		178	
		Débris	3	5								8	
		Autres									1	1	Rebut de pâte?
		Autres								3	3	Feldspath et granit	
S2	Ap	Éclats	5								5		
S3	Ap	Éclats	7								7		
		Débris								1	1	Feldspath	
S4	Ap	Éclats	2				2				4		
S5	Ap	Outils	1	1								2	
		Éclats	7	1								8	
		Autres									1	1	
S6	Ap	Éclats	1								1		
S7	Ap	Éclats	1								1		
S8	Ap	Éclats	2	2								4	
		Débris		1								1	
S9	Ap	Éclats	3	1								4	
		Débris	1								1	2	Schiste rouge
S10	Ap	Éclats	1								1		
S11	Ap	Outils			1							1	
		Éclats	16	2			1	2				21	
		Débris										0	
S12	Ap	Éclats									1	1	Argilite?
		Autres									1	1	Clou découpé
S13	Ap	Éclats	1									1	
S14	Ap	Éclats	1									1	
Total			187	31	20	1	6	4	1	1	9	260	

Légende : quartzite (Qo), chert beige-gris (Cbg), chert noirâtre (Cn), chert gris (Cg), matière indéterminée à structure microgrenue (Mismg), matière indéterminée beige verdâtre (Mibv), matière indéterminée blanchâtre (Mib), quartz (Q).

d'épaisseur présente deux bords incurvés légèrement asymétriques, sous forme d'arêtes tranchantes convexes, ainsi qu'une base amincie. Bien qu'il soit un peu long, l'objet présente certaines similitudes avec une pointe de projectile de type Madison; cependant, puisque aucune encoche n'est présente, l'outil pourrait aussi rappeler une lame de cache de type Meadowood (Ritchie, 1971 : 88; Lithics-Net, 2008) – deux types répandus respectivement au cours du Sylvicole supérieur et inférieur. Le sondage S1 a également livré un fragment distal d'une pièce bifaciale de quartzite possiblement attribuable à une pointe de projectile (figure 8b). Ce fragment mesure 17 mm de longueur sur 12 mm de largeur et 5 mm d'épaisseur. Il se peut aussi qu'un rebut de pâte, un fragment rappelant une céramique informe, se trouve dans l'assemblage du même sondage.

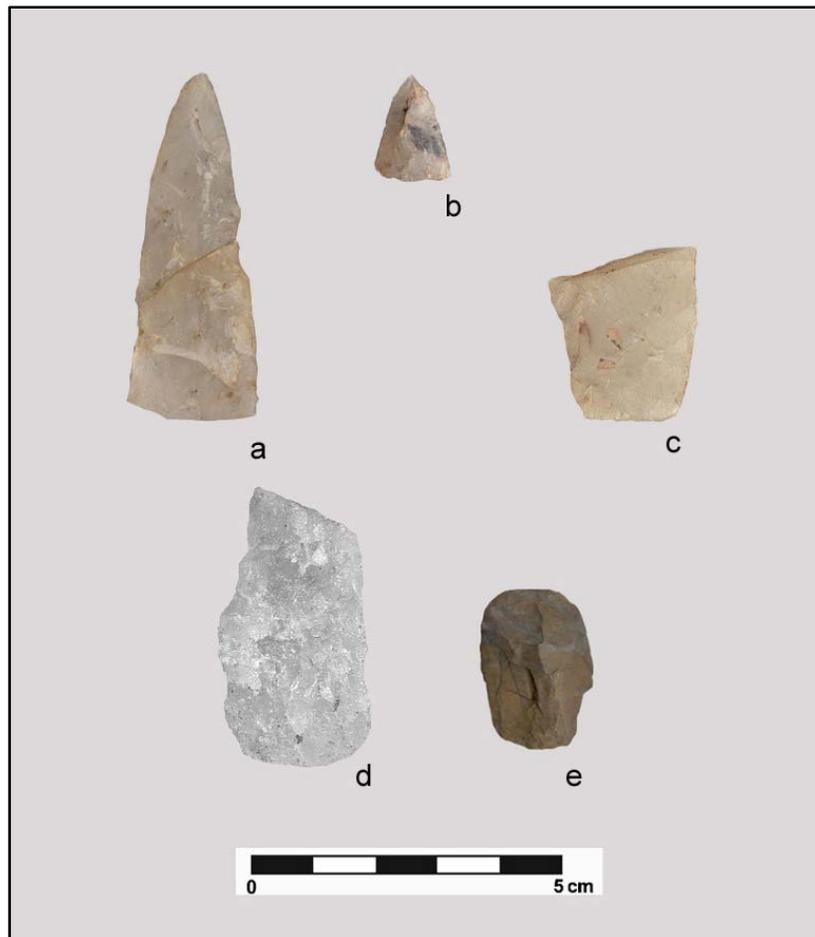


Figure 8 : Outils trouvés au site DdEh-8, au chaînage 1 + 125 du secteur 2.

En tout, le sondage S1 présente un total de huit matières premières taillées différentes. Outre le quartzite et le quartz, l'échantillon présente du chert gris, du chert noirâtre et du chert beige marbré de gris, ce dernier étant peut-être une variété du chert de Minganie. En effet, l'appellation réunit plusieurs variétés telles que le gris avec cortex blanchâtre, le blanc, le brunâtre, le noirâtre et le bleuté foncé (Somcynsky, 1990 : 24; 1994 : 33). L'assemblage possède également une matière indéterminée à structure phanéritique (microgrenue) ainsi que des matières indéterminées beige verdâtre et blanchâtre.

Une particularité doit être prise en compte. Il est opportun de souligner que certains éclats de quartz ont pu être confondus avec le quartzite à mica, un quartzite présentant des grains parfois grossiers, noirâtres et brillants (mica) et variant de blanchâtre à passablement translucide. Tout comme le quartz, cette variété de quartzite serait vraisemblablement locale et présente sur plusieurs sites de l'embouchure du Saguenay (Archambault, 1995 : 64; Plourde, 1995 : 70). Certains des quartzites de l'assemblage sont probablement d'authentiques quartzites à mica. Toutefois, à des fins classificatoires, la discrimination suivante a été utilisée au cours de l'analyse : le matériel visiblement non laiteux, ne présentant pas clairement l'aspect granuleux fin caractéristique d'un quartzite et possédant des lignes de fracture internes évidentes sera qualifié de quartz.

Dans un rayon de moins de 10 m du centre présumé du site, le sondage S2 possède un éclat de quartzite dont l'analyse au laboratoire a révélée des traces de retouches. Le sondage S5 a livré deux extrémités proximales de pièces bifaciales : la première, possiblement un couteau, est en quartzite et mesure 29 mm de longueur sur 24 mm de largeur et 5 mm d'épaisseur (figure 8c). Les parties proximales de ses bords convergent vers sa base rectiligne. La seconde extrémité proximale, en quartz, d'une longueur de 45 mm sur une largeur de 24 mm et une épaisseur de 9 mm (figure 8d), présente des bords rectilignes et parallèles ainsi qu'une base légèrement arrondie.

En périphérie de l'aire principale du site, dans un rayon ne dépassant pas 20 m du centre présumé (localisé vraisemblablement près de S2 et de S4), les sondages positifs S10, S13 et S14 n'ont livré qu'un seul éclat chacun. Pour sa part, le sondage S11 a livré un grattoir ou un racloir complet de chert beige marbré de gris bleuté rappelant le chert Onondaga (figure 8e). L'outil complet mesure 26 mm de longueur sur 18 mm de largeur et 17 mm d'épaisseur. Finalement, le sondage S12 a livré un clou découpé ainsi qu'un possible éclat d'un matériau probablement attribuable à de l'argilite.

Les variables morphologiques (le matériau, l'intégrité et la dimension) du débitage provenant des 14 sondages positifs ont été compilées dans l'optique d'extraire une information technologique quant à ces étapes réductrices de façonnement d'outils. Le tableau 4 illustre les artefacts lithiques taillés en fonction de leur matériau. Les éclats, les débris de tailles et les outils sont représentés, excluant du même coup les matières non lithiques et lithiques non taillables (N=251/260). Les débris de taille ne présentent habituellement pas les caractéristiques des éclats. Ils sont fréquemment identifiables par l'absence de talon et d'arêtes bien définies. Toutefois, ils sont produits dans la majorité des étapes de réduction lithique et sont souvent dus aux imperfections présentes dans la pierre. L'appellation « débris » s'applique à tout fragment informe dont on ne peut identifier le mode de fractionnement. Il se distingue de l'objet cassé par l'impossibilité de reconstituer l'objet dont il est issu (Inizan et al. 1995 : 34).

La chaîne opératoire menant à la fabrication d'un outil lithique est certainement complexe et passe par plusieurs stades ou étapes de réduction. Parmi les nombreuses approches employées lors de ce type d'analyses lithiques, certains auteurs dénombrent *grosso modo* cinq étapes réductrices (Bradley, 1975; Chalifoux, 1994; Chicoine, 2000; Henry, 1989).

Ainsi, ces étapes pourraient être les suivantes : 1) l'extraction et l'acquisition de la matière première, 2) la réduction initiale, 3) la mise en forme, 4) la production de l'outil fini, et 5) l'entretien et la « réjuvenation » de cet outil.

Le corpus d'éclats analysé compte 119 unités (tableau 5). L'échantillon analysable était réduit de moitié, car seuls les éclats complets pouvaient être colligés (N = 119/237 éclats au total ou 50 %). La typologie utilisée, dans ce cas présent, s'inspire de celle de Plourde (1993 : 33). Quoique facile d'utilisation, son désavantage tient au fait qu'elle simplifie à outrance l'activité de la taille de la pierre et qu'elle ne tient pas compte de toutes les variables du débitage lithique. L'approche attribue des caractéristiques morphologiques précises à chaque étape de réduction lithique. La typologie se définit comme suit : A) les étapes de réduction un et deux sont effectuées en dégrossissant un bloc de matière première et produisent des éclats plus grands ou égaux à 600 mm²; B) la mise en forme de l'outil, l'étape trois, nécessite l'obtention d'un éclat adéquat et produit un débitage variant de 599 à 400 mm²; C) la production de l'outil, l'étape quatre, produit des éclats variant de 399 à 100 mm²; D) enfin, l'étape cinq, marquée par la finition, l'entretien et l'affûtage de l'outil, produit des éclats plus petits que 100 mm².

Cette analyse lithique sommaire (tableau 5), montre une absence des étapes d'extraction et de réduction initiale (les étapes un et deux) ainsi qu'une carence ou une faible visibilité de l'étape de la mise en forme de la matière première (l'étape trois). En effet, seulement 0,8 % (N = 1/119) du débitage extrait du site DdEh-8 proviendrait de l'étape trois de la chaîne opératoire. L'étape de la production de l'outil fini, soit l'étape quatre, est représentée par 33,6 % (N = 40/119) de tout le débitage trouvé. Enfin, 65,5 % (N = 78/119) des éclats correspondraient à la dernière étape de fabrication d'outils lithiques.

Tableau 4 : Fréquence des artefacts lithiques taillés (éclats, débris et outils) selon les matières premières

Matériaux	N	%
Quartzite	187	74,5 %
Quartz	31	12,4 %
Chert beige-gris	20	8,0 %
Chert gris	6	2,4 %
Chert noir	1	0,4 %
Matière indéterminée à structure microgrenue	4	1,6 %
Matière indéterminée beige verdâtre	1	0,4 %
Matière indéterminée blanchâtre	1	0,4 %
Total	251	100 %

Tableau 5 : Distribution dimensionnelle des éclats complets provenant du site DdEh-8

	Quartzite	Chert beige-gris	Chert gris	Matière microgrenue indéterminée	Quartz	TOTAL	%
Dimension							
1 à < 50 mm	30		1		2	33	27,7 %
50 à < 100 mm	34	6	1	1	3	45	37,8 %
100 à < 200 mm	29	1		1	1	32	26,9 %
200 à < 300 mm	1					1	0,8 %
300 à < 400 mm	7					7	5,9 %
400 à < 600 mm	1					1	0,8 %
600 à < 800 mm							
Total	102	7	2	2	6	119	100 %

- **Discussion et recommandations**

En tenant compte de l'énorme marge d'erreur induite par l'utilisation d'un échantillon aussi réduit, l'analyse du débitage, principalement de la variable morphologique dimensionnelle, suggère que les occupants du site archéologique DdEh-8 pourraient s'être procuré leur matière première à l'extérieur du site. Le support technologique de l'outillage lithique des sites de la Haute-Côte-Nord, surtout ceux de la fin de la préhistoire, est souvent exogène et provient probablement de lieux passablement éloignés (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, région des lacs Albanel et Mistassini, Basse-Côte-Nord, secteur nord du Labrador, Maine, etc.) (Plourde, 2011). La matière première taillable dite « locale » est fréquemment trouvée sous forme de quartz ou pourrait provenir de blocs morainiques ou de résidus glaciels. Aucun affleurement de matière première n'a été localisé à proximité du site DdEh-8 ou dans l'emprise du projet routier au cours de l'inventaire.

Cette analyse de distribution dimensionnelle possède une portée ainsi qu'une étendue très limitées. Toutefois, elle suggère que, puisqu'il existe une quasi-absence d'éclats provenant de la mise en forme d'outils, la matière première trouvée aurait été introduite sur le site sous forme de lames de cache ou encore de préformes. Du coup, la production d'outils sur le site, en utilisant des préformes obtenues à l'extérieur du site, témoignerait de la finalisation d'outils, de leur finition, de leur entretien et de leur curetage (les étapes quatre et cinq). Quoique encore extrêmement partielle, cette analyse de distribution dimensionnelle suggère que la matière première accompagnant les gens ayant occupé le site DdEh-8 aurait voyagé sous la forme d'une réserve d'outils à demi façonnés, à un stade près de l'utilisation. En résumé, ces préformes ou lames de cache auraient été acquises localement (Haute-Côte-Nord) ou au moyen d'échanges. À cette étape, nous pouvons quand même dire que l'analyse du corpus actuel suggère un faible indice de transformation (Plourde, 1993) et une composition d'au moins huit matières premières différentes, dont le quartz.

Une précaution doit être prise quant à l'interprétation de tels résultats. La nature de la matière première (ex. : la fragilité du quartz), la taille de la pierre en elle-même, l'acidité des sols, les labours sur le replat de la terrasse ainsi qu'un possible piétinement sont autant de

facteurs pouvant influencer sur son état de conservation. D'ailleurs, le fort taux d'éclats incomplets (N=118/237 ou 50 %) démontre une fragmentation importante de la matière première. Ces phénomènes impliquent forcément que la représentativité de l'échantillon analysé ainsi que les résultats de l'analyse doivent être relativisés.

En l'absence d'outils ou de matériaux diagnostiques, il s'avère impossible de dater précisément l'occupation du site. Bien que trois échantillons de charbon aient été prélevés préventivement dans les sondages positifs S1, S3 et S6, une datation radiométrique est futile, puisque ce charbon de bois s'est avéré n'être associé à aucune structure ou trace d'occupation connue. La découverte d'un possible rebut de pâte de céramique ainsi que d'une apparente pointe de projectile rappelant les types Madison ou Meadowood, combinée à l'utilisation majoritaire du quartzite (74,5 %), voire de cherts variés (10,8 %) (tableau 4), comme support technologique, suggère que cette occupation aurait pu se dérouler au cours du Sylvicole, soit de 3000 ans AA à 450 ans AA (Pintal, 1995 : 114, 2000 : 5; Plourde, 1995 : 70, 2011 : 229). Une occupation à ce moment correspond également à l'épisode de la ligne de rivage Micmac, située à la base de la falaise, autour de 2500 ans AA à 2000 ans AA (Dionne, 2002 : 113).

La position chronologique du site DdEh-8, apparemment datée du Sylvicole, doit être considérée avec prudence, car l'altitude du site, de 37 à 38 m (NMM), et l'utilisation de matière première locale comme le quartz (12,4 %), plutôt que l'emploi de quartzites et de cherts allochtones, tendent à vieillir le site. Aussi faut-il garder en mémoire que contrairement aux sites connus de la Haute-Côte-Nord qui sont attribuables au Sylvicole, le site DdEh-8 se démarque par une absence quasi totale de céramique. À titre d'exemple, les sites DdEh-4 et DdEh-7, situés respectivement à 0,9 km et à 9 km de l'emprise du projet, présentent de petits assemblages contenant de la céramique relativement fine et parfois décorée, témoins d'occupations au cours du Sylvicole moyen et supérieur (Plourde, 1993 : 47).

À une quarantaine de kilomètres au sud-ouest, plusieurs sites sont connus dans les environs de la municipalité des Bergeronnes. Le site du Cap-de-Bon-Désir (109G ou DbEi-8) présente plusieurs phases d'occupations de l'Archaïque ancien (8000 ans AA à 7000 ans AA) au Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 400 ans AA). Une partie de la composante 109G25-31 du site du Cap-de-Bon-Désir possède un assemblage lithique qui pourrait rappeler sommairement les caractéristiques morphologiques de l'outillage trouvé au site DdEh-8. En effet, l'outillage lithique de petit calibre présenté (Plourde, 2011 : 314-316) montre de petites pointes (ou pièces bifaciales) incurvées analogues à celles trouvées dans les sondages S1 et S5. Cependant, les opérations 109G25-31 sont situées à une altitude de 19 m (NMM) (Plourde, 2011 : 100), soit une altitude inférieure à celle du site DdEh-8. Un peu plus au sud, le site de la Pointe à Crapaud (DbEi-2) montre aussi du matériel pouvant être associé à celui trouvé à Longue-Rive lors du présent mandat (Plourde, 2011 : 323). Situé à une altitude d'environ 6 m (NMM), ce site est aussi le témoin d'une occupation au cours du Sylvicole supérieur.

En ce qui a trait à l'altitude, tout comme le site DdEh-8, le gisement archéologique de Bon-Désir (109G29), situé dans la municipalité des Bergeronnes, possède une composante

reposant également à une altitude de 36 m (NMM) (Plourde, 1999 : 2, 2000 : 22, 2001 : 57, 2003 : 31). Cette composante serait datée de l'Archaïque ancien (8000 ans AA à 7000 ans AA) et présenterait un assemblage composé majoritairement de quartz (62 %), puis de quartzite et de cherts variés. De plus, le site de la Pointe-à-John 2 (DbEi-2) occupe un replat boisé à une altitude similaire, soit 32 m (NMM), mais n'offre presque aucune similitude avec l'échantillon matériel récolté au site DdEh-8. Ce lieu aurait été témoin d'une occupation au cours de l'Archaïque moyen (Plourde, 2003 : 52).

DhEb-1A, un site de Baie-Comeau situé sur un haut plateau à 46 m (NMM), a également livré un assemblage datant de l'Archaïque ancien riche en quartz (87 %) (Pintal, 1995 : 114, 2000 : 4). Pintal signale que, dans cette même région, il faut attendre les périodes céramiques moyenne et récente, l'équivalent du Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) et du Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 400 ans AA), pour trouver, à l'image de DdEh-8, une proportion importante de quartzite à l'intérieur des assemblages. C'est le cas notamment des sites DhEa-2, DhEb-8 et DhEb-10 (*Ibid.*), situés à des altitudes inférieures, soit 10 m, 7 m et 10 m (NMM) respectivement.

Il est trop tôt pour déterminer une période d'occupation, voire attribuer une appartenance culturelle aux témoins trouvés dans les 14 sondages positifs du site DdEh-8. Malgré la présence d'outils et d'une variété relativement importante de supports technologiques, aucune corrélation directe et absolue ne peut être effectuée pour l'instant. L'outillage n'est pas encore diagnostique, mais une fouille du site comblerait probablement cette lacune. De plus, l'altitude où se trouve le gisement archéologique n'offre que très peu d'indices. La haute terrasse de 36 à 38 m (NMM), sur laquelle repose le site, émergerait de la mer de Goldthwait entre 9000 ans AA et 8000 ans AA (Archambault, 1987 : 103, Dubois, 1979) (figure 9), laissant amplement d'occasions, tant aux groupes de l'Archaïque qu'aux groupes du Sylvicole, de fréquenter ce replat localisé dans le contexte environnemental d'intérêt de la baie des Bacon. Enfin, compte tenu du peu d'éléments actuellement disponibles suite à l'inventaire, il est pour l'instant impossible de se prononcer sur la fonction du site archéologique.

La superficie calculée du site DdEh-8 est estimée à 602 m², dont 459 m² seraient dans l'emprise du projet routier. En effet, il semble que l'imprécision du navigateur GPS et la mauvaise identification de repères sur le terrain aient entraîné une évaluation du site légèrement hors de la limite ouest de l'emprise (figure 5). Il existe également une possibilité que le site archéologique soit multioccupationnel. Les sondages positifs S11, S13 et S14 ont été découverts à une distance de 9 m à 10 m des derniers sondages positifs à l'ouest (S2 et S4). Un immense conifère au sol limitait l'étendue de la réalisation des sondages. Toutefois, les quelques puits de sondage réalisés entre ces deux pôles n'ont livré aucun artefact (figure 5). Compte tenu des résultats de l'évaluation de ce site archéologique et de l'importance des données archéologiques recueillies dans les limites du site DdEh-8 compris dans l'emprise du projet, une intervention archéologique sous forme de fouille de sauvetage y est recommandée.

Idéalement, comme le site DdEh-8 sera entièrement détruit suite aux travaux d'aménagement de la route, l'intervention archéologique proposée devrait prendre la forme

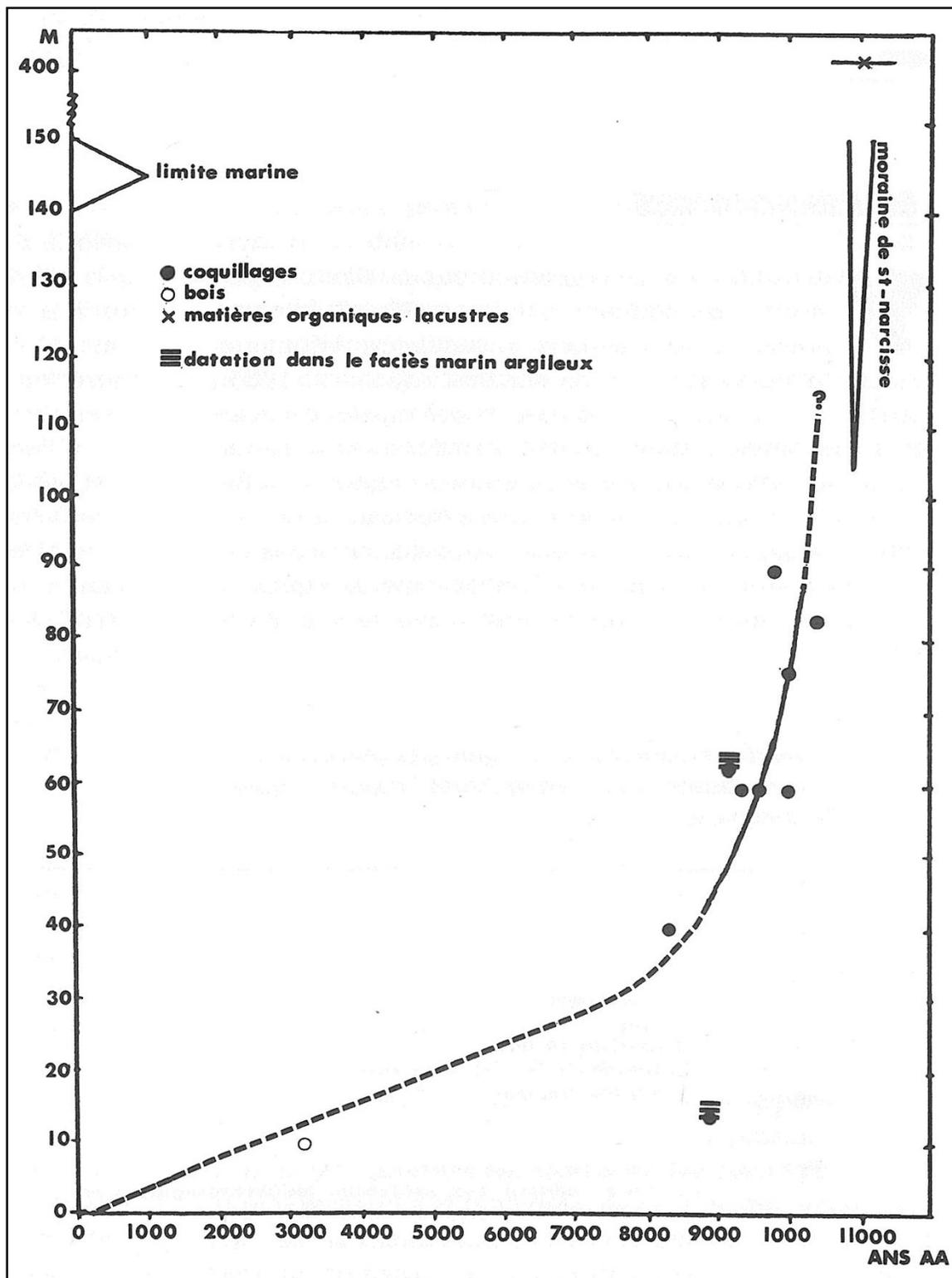


Figure 9 : Courbe d'émersion pour la haute côte nord du Saint-Laurent, d'après Jean-Marie M. Dubois 1979 (Archambault, 1987 : 103)

d'une fouille complète du site. Cependant, comme la superficie couverte semble assez importante, peut-être artificiellement en raison des perturbations associées aux labours, il serait probablement approprié de réaliser une fouille en quinconce, échantillonnant du même coup le site à un ratio d'environ 50%. Une dérogation à cette méthodologie pourrait être envisagée afin de documenter toutes structures ou irrégularités observées en parois des excavations réalisées en damier. Ainsi, l'excavation d'aires ouvertes devrait être prévue lors de la planification du temps alloué à la fouille du site. De plus, comme le premier horizon semble remanié et perturbé et qu'aucun objet n'est en place, il pourrait être envisageable de fouiller à la pelle, tout en tamisant le premier niveau minéral (Ap) ainsi que la mousse (LFH), limitant la fouille à la truelle au niveau inférieur, spécialement lorsque des structures où des artefacts sont repérés.

La fouille du site devrait être entreprise légèrement à l'est du sondage S1 (à environ 2 m). Ce dernier semble près du centre d'une concentration artefactuelle subcirculaire faisant environ six à sept mètres de rayon. Une autre concentration, d'une dimension indéterminée, se trouve à l'extérieur de l'emprise et pourrait être éventuellement documentée le long de la limite de l'emprise. En effet, le sondage S11 a livré 22 artefacts, une anomalie par rapport aux sondages environnants (figure 10). Il se pourrait qu'il existe une deuxième station à cet endroit qui reposerait sur l'étroit replat à la base du talus de la haute terrasse marine. Tout en restant à l'intérieur des limites de l'emprise des travaux, une investigation devrait être également faite de ce côté, principalement sous le conifère couché au sol.

4.3.4 Secteur 3

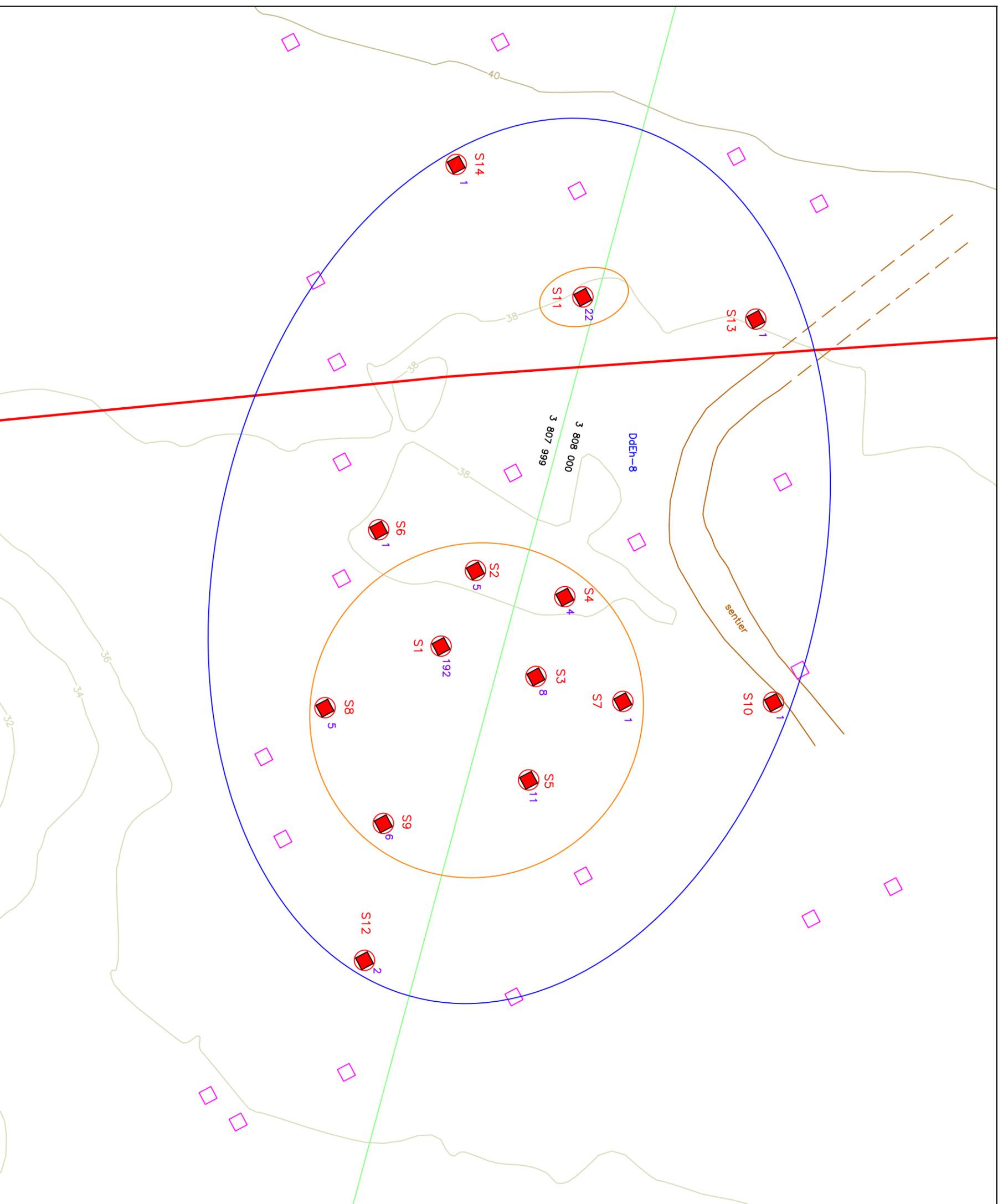
Le secteur 3, qui s'étend entre les chaînages 2 + 140 et 4 + 110, est boisé dans son ensemble. D'une longueur de 1 970 m sur une largeur moyenne de 70 m, sa superficie approximative est de 137 900 m² (tableau 2). Il occupe une haute terrasse marine atteignant une altitude de 56 m (NMM), entre les chaînages 2 + 140 et 3 + 700, pour redescendre lentement jusqu'à une altitude de 38 m (NMM), en bordure de la rivière du Sault au Mouton (chaînage 4 + 100) (plans 3 et 4). Un talus d'érosion borde la rivière à cet endroit.

Contrairement aux plans d'acquisition et d'aménagement fournis par le MTQ, la rue Giroux ne se poursuit plus à l'ouest de la ligne de centre de l'emprise projetée de la route 138. L'implantation récente d'une scierie, localisée du côté ouest de l'emprise, a en effet grandement bouleversé les sols et perturbé la partie ouest de l'emprise entre les chaînages 2 + 140 et 2 + 240. Le côté est de l'emprise, entre les chaînages 2 + 140 et 2 + 500, est pour sa part caractérisé par une pente parfois forte et par un drainage déficient à la base du talus. À cet endroit, les sondages révèlent un profil stratigraphique limono-sableux souvent brunâtre et organique. Au nord du chaînage 2 + 240, la terrasse présente un relief bosselé malgré une topographie relativement plane. Des sentiers

CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
PROJET MTQ N 154--98-0322
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DETAIL DU SITE DdEh-8 ET
DISTRIBUTION SPATIALE DES ARTEFACTS

FIGURE 10



- S-1** ● SONDAGE POSITIF
- SONDAGE NÉGATIF
- # CONCENTRATION D'ARTEFACTS
NOMBRE D'ARTEFACT
- SITE ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉ
- DdEh-8 CODE BORDEN
- EMPRISE
- CADASTRE ET CLÔTURE
- 3 807 999 NUMÉRO DE LOT

0
1,5
3
ÉCHELLE 1 : 150



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
fichier 154980322-EL.dwg

CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
 LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
 PROJET MTQ N° 154-98-0322
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

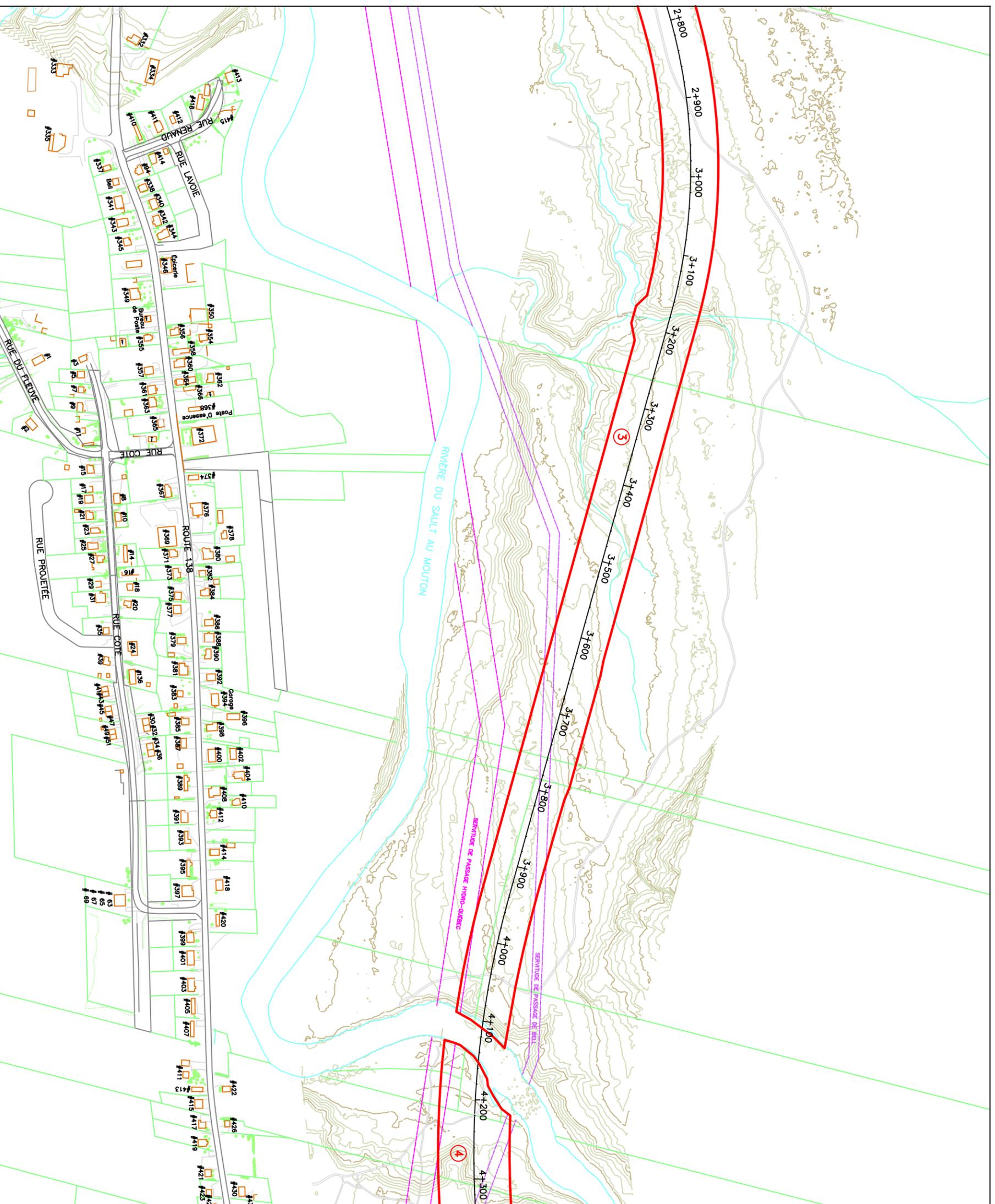
SECTEURS 3 (ptie) ET 4 (ptie)
 PLAN 4

- EMPRISE ET SECTEURS
- ③ IDENTIFICATION DE SECTEUR
- LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
- CADASTRE

0 50 100 m
 ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
 fichier 154980322-EL.dwg



empruntés par des véhicules tout-terrain sillonnent, ici et là, l'emprise. Les sondages révèlent des profils stratigraphiques podzoliques composés d'au moins 0,20 m de mousse, de 0,03 m d'humus noirâtre et de 0,08 m à 0,12 m de sable fin à moyen éluvié (Ae) (AAC-SCCS, 1998), suivi de sable moyen à grossier orangé (B) devenant parfois induré à environ 0,40 m sous le niveau de la surface du terrain. Cette situation a cours au moins jusqu'au chaînage 3 + 160, où un ruisseau a taillé un ravin relativement profond, perpendiculaire à l'emprise du projet.

Le ravin se trouve entre les chaînages 3 + 160 et 3 + 215 et est bordé au nord par un plateau horizontal, majoritairement localisé hors de l'emprise. Jusqu'au chaînage 3 + 520, l'emprise devient relativement mal drainée, alors qu'au chaînage 3 + 450, l'emprise est traversée par un petit ruisseau qui se trouve à l'intérieur des limites de ce qui apparaît comme un paléoméandre. Les sondages révèlent un profil stratigraphique composé de plus de 0,30 m de mousse en surface, reposant sur 0,10 m de limon sableux noirâtre devenant plus orangé et sableux en profondeur. Entre les chaînages 3 + 520 et 3 + 700, l'emprise traverse diagonalement un bombement bosselé où des sols podzoliques bien drainés ont été observés. Plus au nord, l'emprise présente une pente relativement constante vers l'est jusqu'aux environs de la rivière du Sault au Mouton, au chaînage 4 + 100 (photo 14). Des sols podzoliques composés de sable fin ont été trouvés dans les sondages réalisés à cet endroit. Enfin, une intensification des sondages a été effectuée entre les chaînages 4 + 000 et 4 + 080, en bordure de la rivière. Les 514 sondages réalisés à l'intérieur des limites du secteur 3 n'ont pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.



Photo 14 : Secteur 3, rivière du Sault au Mouton, nord-est du chaînage 4 + 100, direction nord-ouest (154-98-0322-11-NUM1-69)

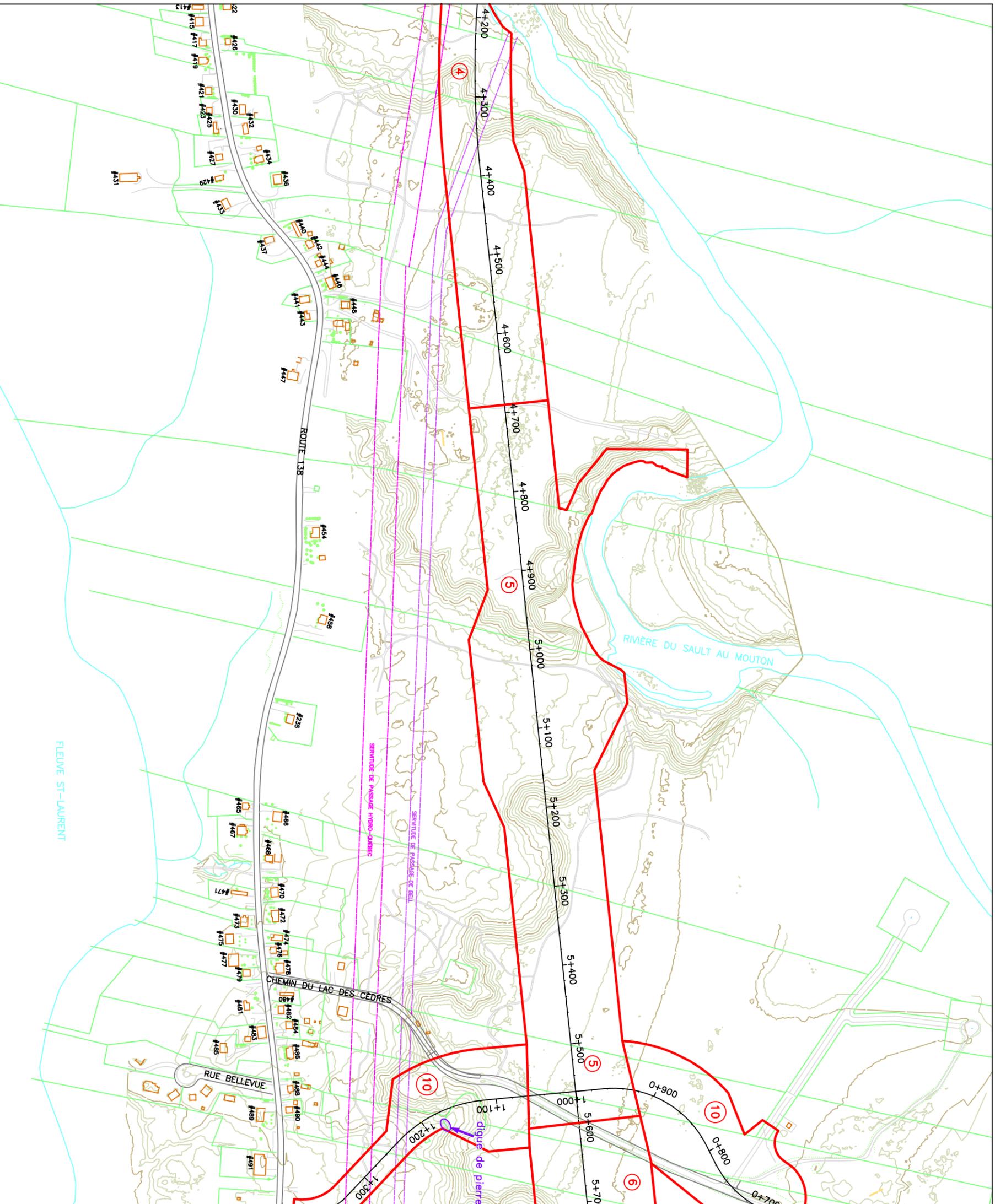
4.3.5 Secteur 4

À l'image du secteur 3, le secteur 4 est recouvert d'une forêt mature en régénération et s'étend de la rivière du Sault au Mouton au chaînage 4 + 155, jusqu'à un chemin forestier traversant l'emprise au chaînage 4 + 690 (plans 4 et 5). D'une longueur de 535 m sur une largeur moyenne de 95 m, sa superficie approximative est de 50 825 m² (tableau 2). Il comprend, du sud au nord, une succession de trois basses terrasses fluviales, puis une haute terrasse également fluviale, situées respectivement à des altitudes de 28 m, 30 m, 34 m et 54 m (NMM).

Orientées nord-ouest – sud-est et situées aux chaînages 4 + 160, 4 + 220 et 4 + 270, de basses terrasses fluviales étagées bordent la rivière du Sault au Mouton et présentent des surfaces d'accueil horizontales. À ces endroits, l'espacement entre les sondages a parfois été réduit jusqu'à 5 m. Les nombreux puits ont révélé une séquence stratigraphique podzolique composée essentiellement de sable très fin faiblement limoneux. Au chaînage 4 + 160, les sondages réalisés sur la terrasse de 28 m (NMM) ont livré une succession d'humus enfouis (photo 15) qui correspondraient, vu la faible altitude par rapport à la rivière, à un banc d'accumulation alluvial dont les sédiments sont probablement modernes. D'ailleurs, une bouteille de bière récente (non conservée et non photographiée) a été trouvée à la surface d'un des puits de sondage.



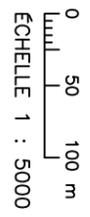
Photo 15 : Profil stratigraphique, succession d'humus enfouis, rivière du Sault au Mouton, chaînage 4 + 160, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-200)



CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
 LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
 PROJET MTQ N° 154-98-0322
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 SECTEURS 4, 5, 6 (ptie), 10 EST (ptie)
 ET 10 OUEST (ptie)

PLAN 5

- EMPRISE ET SECTEURS
- ④ IDENTIFICATION DE SECTEUR
- STRUCTURE OBSERVÉE
- LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
- CADASTRE



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
 fichier 154980322-EL.dwg

Du chaînage 4 + 360 au chaînage 4 + 690, la haute terrasse fluviale représente aussi une surface d'accueil exceptionnelle, bien que légèrement bosselée. Les sondages révèlent des profils stratigraphiques podzoliques réguliers composés de sable moyen. Entre les chaînages 4 + 520 et 4 + 600, dans la moitié est de l'emprise, se trouve un banc d'emprunt d'environ 4 m de profondeur. Deux cent vingt et un sondages ont été excavés dans les limites du secteur 4 sans toutefois mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

4.3.6 Secteur 5

Le secteur 5 commence au chemin forestier localisé au chaînage 4 + 690 et se termine au chemin du Lac-des-Cèdres au chaînage 5 + 600 (plan 5). D'une longueur de 910 m sur une largeur moyenne de 145 m, sa superficie approximative atteint 131 950 m² (tableau 2). Il est boisé entre les chaînages 4 + 690 et 5 + 200, alors qu'entre les chaînages 5 + 200 et 5 + 600, certaines parties de l'emprise sont partiellement déboisées. Le secteur 5 débute sur une haute terrasse fluviale, à une altitude de 54 m (NMM), où se termine le secteur 4. Entre les chaînages 4 + 760 et 5 + 040, il est bordé à l'ouest par la rivière du Sault au Mouton. La terrasse de 54 m (NMM) se termine au chaînage 4 + 965 par une forte pente descendante vers une basse terrasse située grossièrement entre 32 m et 42 m d'altitude (NMM). Cette terrasse, probablement à l'emplacement d'un ancien méandre de la rivière du Sault au Mouton, a possiblement été le théâtre d'inondations lors du glissement de terrain survenu en 2005 et marquant encore le paysage (photo 16). Une digue constituée d'un remblai de pierre fut également construite à l'extrême ouest de l'emprise, vis-à-vis du chaînage 5 + 050. Enfin, entre les chaînages 5 + 200 et 5 + 600, le tracé de l'emprise revient au sommet d'une haute terrasse plane, à une altitude de 56 m (NMM), pour se terminer à une altitude de 58 m (NMM), sur le chemin du Lac-des-Cèdres.



Photo 16 : Vue panoramique du glissement de terrain survenu en 2005, chaînage 4 + 960, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-258)

Dans la partie sud du secteur 5, entre les chaînages 4 + 690 et 4 + 965, l'emprise est boisée et légèrement bosselée. La forêt y est dense et probablement en régénération. À la limite est de l'emprise, aux environs du chaînage 4 + 730, un banc d'emprunt est présent. Les sondages livrent des profils stratigraphiques sous forme de séquences podzoliques (LFH-H-Ae-B) (AAC-SCCS, 1998) constituées de sable moyen. Vers le chaînage 4 + 920, l'espacement entre les sondages a été réduit. Dans la partie ouest de l'emprise, la haute terrasse fluviale a pratiquement disparu, à la suite de différents glissements de terrain survenus à cet endroit. Cette terrasse se trouve d'ailleurs à l'extérieur d'une courbe formée par la rivière du Sault au Mouton, ce qui favorise l'érosion des sols.

Entre les chaînages 5 + 000 et 5 + 160 s'étend la basse terrasse fluviale qui est marquée dans son ensemble par une pente très légère descendante vers le sud-est. Un sentier de véhicules tout-terrain passe au chaînage 5 + 020 et mène à la digue de pierre qui obstrue un ancien méandre et bloque les débordements de la rivière du Sault au Mouton. Les sondages excavés dans cette basse terrasse boisée ont livré des profils stratigraphiques composés de 0,40 m de limon organique brun foncé ayant une odeur de soufre et reposant sur un niveau compact d'argile grisâtre. Certains sondages laissent entrevoir un niveau supérieur de sable graveleux brun foncé qui pourrait être attribuable à un coup d'eau, à un niveau de labours, ou encore à la combinaison des deux. Règle générale, les sols deviennent plus sableux en progressant vers le nord-ouest.

L'emprise monte ensuite sur une haute terrasse marine et s'étend sur une longueur de 400 m à partir du chaînage 5 + 200. Vers le chaînage 5 + 210, à proximité de la ligne de centre de l'emprise, la haute terrasse forme une avancée sur laquelle reposent les vestiges d'une cache de chasseur ou d'un point d'observation. Ces traces d'aménagement rudimentaire prennent la forme de planches et de rondins de bois décomposés (photo 17). Aucun clou n'a pu être observé, mais il apparaît évident que ces installations ont été abandonnées tout au plus depuis quelques décennies. Les sondages révèlent des sols podzoliques composés de sable moyen. Des sentiers de véhicules tout-terrain traversent l'emprise perpendiculairement et diagonalement. L'aménagement de l'un de ces sentiers, principalement entre les chaînages 5 + 200 et 5 + 350, a d'ailleurs entraîné d'importantes perturbations. En effet, les sondages réalisés à proximité de ce chemin permettent d'observer des sols soit déblayés, soit remblayés. Plus au nord, entre les chaînages 5 + 340 et 5 + 600, certains travaux de déboisement ont été réalisés sans utiliser de machinerie lourde (photo 18). Enfin, plusieurs déchets ont été répertoriés en bordure du chemin du Lac-des-Cèdres, plus particulièrement dans la moitié est de l'emprise. Parmi ces nombreux déchets se trouvaient des canettes d'aluminium, des os de boucherie, de la ferraille et des isolateurs électriques en verre. La réalisation de 464 sondages archéologiques couvre la quasi-totalité de la superficie du secteur 5, sans toutefois avoir permis la découverte de nouveaux sites archéologiques.

4.3.7 Secteur 6

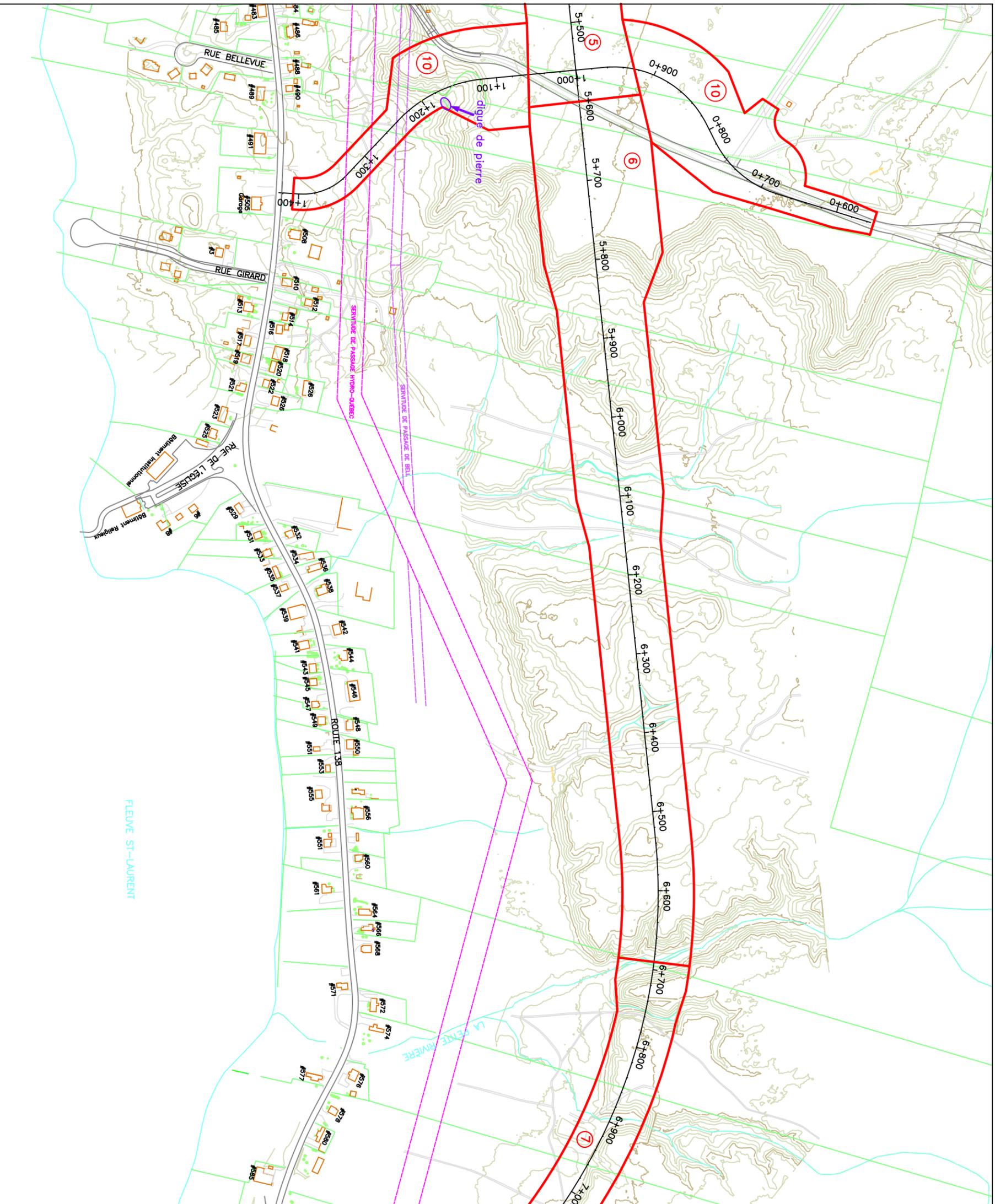
Le secteur 6 débute au chemin du Lac-des-Cèdres, au chaînage 5 + 600, et se termine à la Petite Rivière, au chaînage 6 + 690 (plans 5 et 6). Sa longueur totale est de 1 090 m sur une largeur moyenne de 120 m et sa superficie est d'environ 130 800 m² (tableau 2). La



Photo 17 : Cache de chasse, chaînage 5 + 210, direction est (154-98-0322-11-NUM2-141)



Photo 18 : Zone partiellement déboisée, chaînage 5 + 380, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-183)



CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
PROJET MTQ N° 154-98-0322
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
SECTEURS 5 (ptie), 6, 7 (ptie), 10 EST
ET 10 OUEST

PLAN 6

- EMPRISE ET SECTEURS
- ⑤ IDENTIFICATION DE SECTEUR
- STRUCTURE OBSERVÉE
- 5+500
- LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
- CADASTRE

0 50 100 m
ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
fichier 154980322-EL.dwg

partie sud de l'emprise, entre les chaînages 5 + 600 et 5 + 780, correspond à une haute terrasse marine située à une altitude variant de 58 m à 60 m (NMM), boisée, essentiellement horizontale et plane. Le tracé de l'emprise descend ensuite à des altitudes variant de 16 m à 30 m (NMM) pour franchir des espaces vallonnés en culture ou en pâturage, entre les chaînages 6 + 000 et 6 + 500. Au chaînage 6 + 080, un ruisseau traverse perpendiculairement l'emprise qui est marquée par un ravinement entre les chaînages 6 + 330 et 6 + 405. La section nord du secteur 6 se termine par une basse terrasse marine, entre les chaînages 6 + 240 et 6 + 690, dont l'altitude varie de 20 m à 22 m (NMM).

Entre les chaînages 5 + 600 et 5 + 780, l'emprise atteint une largeur de 150 m et s'étend sur une haute terrasse marine boisée ayant très peu de relief. L'inventaire archéologique a été réalisé au moyen de sondages plus rapprochés en bordure de cette terrasse, soit entre les chaînages 5 + 550 et 5 + 780. Les rebords de cette terrasse présentent des avancées (au nord-ouest et à l'extrême est) qui offrent d'excellents points de vue sur les basses terrasses marines en contrebas. Les 120 sondages réalisés sur la haute terrasse ont livré des profils stratigraphiques podzoliques composés de sable moyen. Certains sondages laissent entrevoir des traces de mycélium en surface de leur premier horizon minéral (Ae). La section d'emprise boisée et en pente descendante vers le nord-est, comprise entre les chaînages 5 + 800 et 6 + 020, a aussi été inventoriée. À cet endroit, des sols podzoliques sableux ont également été révélés par les sondages.

Le replat dont l'altitude varie de 18 m à 20 m (NMM), situé entre les chaînages 6 + 020 et 6 + 200, est principalement en culture (photo 19). Des chemins d'accès ont été façonnés afin de permettre la circulation de la machinerie agricole. Les sondages excavés dans ce milieu ont révélé que, sous de la matière végétale ne dépassant pas 0,05 m d'épaisseur, un limon brun et organique, d'une épaisseur de 0,15 m, est présent. Cette couche minérale repose sur un limon argileux grisâtre vraisemblablement non remanié. Il ne fait aucun doute que le premier niveau résulte des labours du sol.



Photo 19 : Secteur 6, espace cultivé, chaînage 6 + 100, direction ouest (154-98-0322-11-NUM1-164)

Entre les chaînages 6 + 200 et 6 + 415, le paysage environnant l'emprise se modifie en traversant un pâturage largement déboisé et présentant des sols compacts, probablement en raison du piétinement des animaux (photo 20). Les sondages excavés à cet endroit ont également révélé des niveaux de limon brunâtre probablement remanié, parfois faiblement sableux, reposant sur des niveaux limono-argileux grisâtres. Du côté est de l'emprise, le pâturage est complètement dépourvu d'arbres et présente un point de vue sur l'agglomération de Saint-Paul-du-Nord (photo de la page couverture). Ce pâturage prend fin sur un chemin forestier au chaînage 6 + 415.

Un nouvel espace cultivé figure ensuite entre les chaînages 6 + 420 et 6 + 500 environ (photo 21). La limite ouest de l'emprise se trouve à 50 m du rebord de la basse terrasse marine localisée à une altitude de 20 m à 22 m (NMM). Ici encore, les sols excavés sont limoneux. Un bombement relativement abrupt et boisé a ensuite fait l'objet de sondages entre les chaînages 6 + 500 et 6 + 570. Des traces de labours y ont aussi été observées dans la majorité des sondages. Le secteur 6 prend fin sur un court glacis densément boisé descendant vers le ravin de la Petite Rivière. Près de sa limite nord, soit au chaînage 6 + 620, la limite est de l'emprise n'est qu'à une trentaine de mètres du rebord de la terrasse marine. À cet endroit, entre les chaînages 6 + 590 et 6 + 655, les sondages ont été rapprochés étant donné la proximité du rebord de la terrasse et la présence, au fond du ravin, d'un important cours d'eau. L'espacement entre les sondages a parfois été réduit jusqu'à 7 m ou 8 m. À la limite nord-est du secteur 6, une petite butte de moins d'un mètre d'élévation par rapport au niveau environnant a été repérée. Le seul sondage excavé en son centre a révélé un profil stratigraphique homogène composé d'argile grisâtre. Ce petit monticule, vraisemblablement de nature anthropique, a probablement été aménagé au moment où cette partie de la terrasse était cultivée. Les 459 sondages excavés dans les limites du secteur 6 n'ont pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

4.3.8 Secteur 7

Le secteur 7 mesure 490 m de longueur sur une largeur moyenne de 75 m et atteint une superficie totale approximative de 36 750 m², entre les chaînages 6 + 690 et 7 + 180 (plans 6 et 7; tableau 2). Vis-à-vis du chaînage 6 + 690, il est bordé au sud par le ravinement associé à la Petite Rivière. L'emprise longe ensuite le bord boisé ou semi-boisé d'une basse terrasse marine située à une altitude de 18 m (NMM), jusqu'au chaînage 7 + 115. À partir du chaînage 6 + 960, l'emprise comprend une basse plaine cultivée analogue à celle inventoriée dans le secteur 1. Horizontale et dépourvue de relief, cette basse plaine est située à une altitude variant de 8 m à 10 m (NMM). Le secteur 7 se termine de façon arbitraire au chaînage 7 + 180, correspondant à l'extrémité nord-ouest de la rue Tremblay (plans 6 et 7).

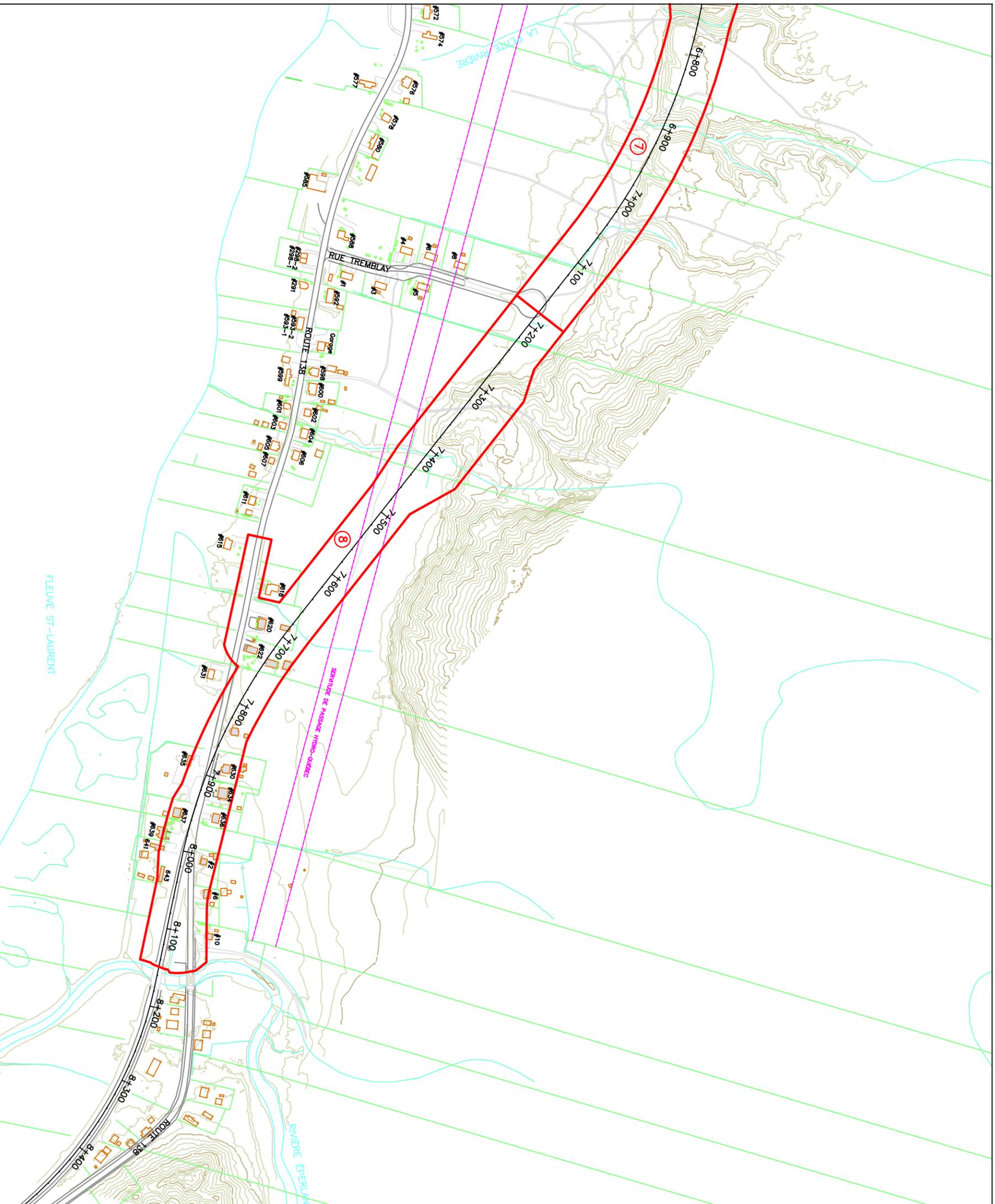
Entre les chaînages 6 + 720 et 6 + 740, au nord de la Petite Rivière, l'emprise traverse une terrasse étroite en forme de pointe sise entre deux ravins. Les sondages révèlent, sous la mousse, des sols non labourés composés de limon sableux brunâtre d'une épaisseur de 0,10 m, reposant sur un niveau homogène de limon sableux grisâtre (photo 22). Cette terrasse est grandement perturbée par un nombre important de chablis et d'arbres morts au sol. Du côté ouest de l'emprise, vis-à-vis du chaînage 6 + 735, on note la présence d'un



Photo 20 : Secteur 6, pâturage, chaînage 6 + 200 à 6 + 415, direction sud (154-98-0322-11-NUM1-158)



Photo 21 : Secteur 6, espace cultivé, chaînage 6 + 420 à 6 + 500, rebord de terrasse marine, altitude de 22 m (NMM), direction est (154-98-0322-11-NUM1-255)



CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE
LONGUE-RIVE PAR LA ROUTE 138
PROJET MTQ N° 154-98-0322

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEURS 7 (ptie) ET 8

PLAN 7

- EMPRISE ET SECTEURS
- ⑦ IDENTIFICATION DE SECTEUR
- LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
- CADASTRE

0 50 100 m
ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports,
fichier 154980322-EL.dwg

campement temporaire constitué de trois rondins attachés à un arbre avec ce qui apparaît comme de la corde à linge. Des fragments de toile de nylon blanche ont aussi été trouvés sur le sol à proximité.

La moitié ouest de l'emprise comprend une partie de la terrasse marine située à une altitude de 18 m à 20 m (NMM), entre les chaînages 6 + 770 et 7 + 070. Les sondages réalisés sur ce replat livrent, à l'image de la basse terrasse sondée dans le secteur 6, des profils stratigraphiques essentiellement limono-sableux. Plusieurs sondages ont révélé, sous le couvert végétal, de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur de limon sableux brunâtre ou parfois noirâtre, reposant sur 0,10 m et plus de limon faiblement sableux orangé et ferme. Encore une fois, dans plusieurs cas, le premier niveau minéral aurait été remanié par les labours. L'aspect de la forêt en régénération suggère un abandon de la culture sur cette terrasse depuis plusieurs années. Tout le long de cette basse terrasse, les sondages ont été réalisés de manière rapprochée, c'est-à-dire à des intervalles variant de 10 m à 12 m.

Au chaînage 6 + 895, l'emprise croise un petit cours d'eau drainant la basse terrasse et formant un autre ravin, au fond duquel, près du chaînage 6 + 900, ont été trouvés les restes d'un camion de marque GMC 9300, datant vraisemblablement des années 1940 ou 1950 (photo 23). Près de là, du côté est de l'emprise, au chaînage 6 + 930, un bassin d'au moins 40 m de longueur sur 20 m de largeur est abandonné. Une structure de béton est visible à son extrémité sud-est, hors des limites de l'emprise. Il est possible que ces installations aient pu servir à recueillir les rejets biologiques provenant de l'élevage d'animaux.

Entre les chaînages 6 + 690 et 7 + 180 marquant la fin du secteur 7, les profils stratigraphiques observés dans les sondages sont composés de 0,20 m de limon argileux brunâtre remanié vraisemblablement par des labours. Ce limon repose la plupart du temps sur un limon sableux fin beige-gris. Certaines parties de l'emprise ont été cultivées, alors que d'autres semblent en jachère prolongée. Cent trente-quatre sondages ont été excavés dans les limites du secteur 7 sans mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

4.3.9 Secteur 8

Le secteur 8 débute au demi-tour de l'extrémité nord-ouest de la rue Tremblay, au chaînage 7 + 180, et se termine à la limite nord du projet, au chaînage 8 + 145, du côté sud de la rivière Éperlan (plan 7). D'une longueur de 965 m sur une largeur moyenne de 75 m, le secteur 8 atteint une superficie approximative de 72 375 m², presque entièrement couverte d'une basse plaine côtière cultivée (tableau 2). L'altitude du secteur varie de 5 m à 8 m (NMM) sauf pour une avancée rocheuse localisée entre les chaînages 7 + 280 et 7 + 390 et située à une altitude allant jusqu'à 20 m (NMM). Des habitations, pour la majorité expropriées au moment de l'inventaire, sont présentes entre les chaînages 7 + 660 et 8 + 120. Enfin, un ruisseau relativement important traverse perpendiculairement l'emprise au chaînage 7 + 410.



Photo 22 : Secteur 7, profil stratigraphique non perturbé, basse terrasse marine, chaînage 6 + 730, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-133)



Photo 23 : Secteur 7, carcasse de camion GMC 9300, chaînage 6 + 900, direction ouest (154-98-0322-11-NUM2-106)

Entre les chaînages 7 + 180 et 7 + 280, les sondages excavés ont révélé des profils stratigraphiques essentiellement constitués de limon argileux, organique et brunâtre, d'une épaisseur de 0,30 m, sous moins de 0,05 m de matière végétale. Ce limon brunâtre perturbé par des labours repose sur un niveau non perturbé d'argile gris-beige compacte et homogène. L'emprise traverse des espaces soit cultivés, soit en jachère prolongée. Un fossé de drainage correspondant à une limite de lot se trouve au chaînage 7 + 225.

Sur son côté ouest, l'emprise couvre, entre les chaînages 7 + 280 et 7 + 390, un monticule rocheux ayant une altitude de 20 m (NMM). Bien qu'il présente des pentes parfois fortes dans la moitié est de l'emprise, certains petits replats sont localisés dans sa moitié ouest. Les sondages excavés à cet endroit révèlent une séquence vraisemblablement naturelle et non remaniée débutant par 0,05 m de limon sableux brun, suivi de 0,04 m de sable fin faiblement limoneux brun-beige, recouvrant 0,30 m de sable fin à moyen lité et grisâtre. Entre les chaînages 7 + 390 et 7 + 660, l'emprise redescend ensuite à une altitude d'environ 6 m (NMM). Elle traverse un milieu cultivé où des limons argileux perturbés sont observés.

L'emprise traverse des terrains résidentiels entre les chaînages 7 + 660 et 8 + 120. Sans exception, ces terrains ont fait l'objet d'un remblaiement de sable, parfois important, et sont recouverts d'une pelouse ou de gravier. Au moment de l'inventaire, plusieurs bâtiments expropriés ont été déplacés ou démolis. Des sondages ont tout de même été excavés, puisqu'un potentiel archéologique historique existe à cet endroit. L'emprise se termine sur la rive droite de la rivière Éperlan, au chaînage 8 + 145 (photo 24), où des sondages ont également été excavés, révélant des niveaux principalement argileux gris bleuté, humides et mal drainés. Un total de 72 sondages a été effectué dans le secteur 8 sans qu'aucun nouveau site archéologique ne soit découvert.



Photo 24 : Secteur 8, emprise de la route 138 actuelle, limite nord des travaux, chaînage 8 + 145, direction sud-ouest (154-98-0322-11-NUM1-108)

4.3.10 Secteur 9

Le secteur 9 correspond à l'emprise du futur tronçon de la route Forestière qui reliera le village de Sault-au-Mouton, à l'est, à la route Forestière actuelle, à l'ouest, en traversant perpendiculairement la nouvelle emprise de la route 138 à la hauteur du chaînage 2 + 440 (plan 3). Le secteur 9 a été subdivisé en deux parties : ouest entre les chaînages 0 + 440 et 0 + 970; est entre les chaînages 1 + 035 et 1 + 542. L'interruption de chaînage entre les parties est et ouest correspond à la largeur de 65 m de la nouvelle emprise de la route 138. La longueur du secteur 9 est donc de 1 037 m sur une largeur moyenne de 50 m, pour une superficie totale approximative de 51 850 m² (tableau 2). La partie ouest du secteur 9 est densément boisée et occupe un plateau subhorizontal situé à une altitude de 58 m (NMM). Quant à la partie est, elle traverse d'abord un milieu marécageux entre les chaînages 1 + 060 et 1 + 130. Elle apparaît par la suite relativement plane et sans végétation, sur le rebord d'une haute terrasse marine située à une altitude de 50 m (NMM), entre les chaînages 1 + 165 et 1 + 310. Enfin, elle se termine à une altitude de 26 m (NMM), entre les chaînages 1 + 400 et 1 + 542, à proximité de la rivière du Sault au Mouton.

Dans sa partie ouest, entre les chaînages 0 + 440 et 0 + 740, le secteur 9 présente un relief grandement perturbé par l'aménagement, d'abord de la route Forestière, puis de la scierie mentionnée dans la description du secteur 3. La majeure partie des sondages excavés à cet endroit ont livré des profils stratigraphiques caractérisés par des sols déblayés. Des fossés de drainage ont aussi été aménagés aux chaînages 0 + 620 et 0 + 710. Ensuite, l'emprise traverse un milieu boisé ayant un relief légèrement bosselé, entre les chaînages 0 + 740 et 0 + 970, où les sondages révèlent des sols podzoliques sableux.

Cette séquence stratigraphique se poursuit dans les sondages excavés dans la partie est, entre les chaînages 1 + 035 et 1 + 060. Cet endroit est aussi marqué par une pente descendante vers l'est. Après avoir traversé le milieu marécageux, la partie est du secteur 9 couvre une haute terrasse marine dont les niveaux de surface semblent avoir été entièrement déblayés (photo 25). À cet endroit, certains sondages ont livré des horizons humiques enfouis, témoignant de remblaiements ou encore de phénomènes d'éolisation (accumulation éolienne). Une pente descendante vers l'est, parfois forte, est ensuite franchie entre les chaînages 1 + 320 et 1 + 410, jusqu'à une altitude de 26 m (NMM), en bordure de la rivière du Sault au Mouton. Un sentier utilisé par les véhicules tout-terrain est également présent dans cette pente située du côté nord de l'emprise. La partie de l'emprise localisée à proximité de la rivière, qui apparaît relativement plane, est entièrement remblayée, entre les chaînages 1 + 410 et 1 + 542. Cent soixante-dix-neuf sondages ont été excavés dans le secteur 9 sans toutefois mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

4.3.11 Secteur 10

Le secteur 10 correspond à l'emprise acquise par le MTQ pour le réaménagement du chemin du Lac-des-Cèdres et son nouveau raccordement avec la route 138 actuelle, dans le village de Sault-au-Mouton. Il a été subdivisé en deux parties : ouest entre les



Photo 25 : Secteur 9, haute terrasse marine dont les niveaux de surface semblent avoir été déblayés, chaînage 1 + 200, direction sud-est (154-98-0322-11-NUM1-102)

chaînages 0 + 555 et 0 + 920; est entre les chaînages 1 + 060 et 1 + 407 (plans 5 et 6). L'interruption de chaînage entre les parties est et ouest correspond à la largeur de 140 m de la nouvelle emprise de la route 138. La longueur du secteur 10 est donc de 712 m sur une largeur moyenne de 80 m, pour une superficie totale approximative de 56 960 m² (tableau 2). Le secteur 10 est essentiellement boisé dans son ensemble et croise le bord d'une haute terrasse marine au chaînage 1 + 115.

Dans la partie ouest, entre les chaînages 0 + 555 et 0 + 750, à une altitude d'environ 60 m (NMM), l'emprise longe le chemin du Lac-des-Cèdres et présente des sols vraisemblablement perturbés par l'aménagement de ce chemin et d'un poste de chloration. Du côté sud du chemin, où se trouvent des sols sableux majoritairement déblayés, l'emprise donne accès à des puits et au poste de chloration. Du côté nord du chemin, l'emprise s'approche à une dizaine de mètres du rebord d'une haute terrasse marine, où les sondages ont été excavés de façon plus rapprochée. À cet endroit, des sols podzoliques constitués de sable moyen à grossier ont été observés (photo 26). Entre les chaînages 0 + 750 et 0 + 920, l'emprise s'élargit et traverse un milieu boisé, parfois partiellement déboisé, analogue à celui observé dans la partie nord du secteur 5. Les sondages révèlent encore une séquence podzolique de sable moyen.

Dans la partie est, près du chaînage 1 + 100, le côté sud de l'actuel chemin du Lac-des-Cèdres présente des sols perturbés ou remaniés. Quelques déchets sont de plus dispersés, de manière aléatoire, en bordure du chemin. Du côté nord, l'emprise croise le rebord d'une haute terrasse marine où des sols podzoliques ont été observés, et où les sondages ont été

excavés de façon rapprochée. Du côté sud de l'emprise, vis-à-vis du chaînage 1 + 170, quelques jouets brisés en plastique ont été trouvés ainsi que des planches qui sont probablement associées à une installation temporaire.

Entre les chaînages 1 + 115 et 1 + 230, l'inspection visuelle d'une forte pente délimitant un large ravin a été effectuée. Cette inspection a donné lieu à la découverte, à une altitude de 36 m (NMM), d'une digue en pierre maçonnée au chaînage 1 + 175 (photo 27). Les coordonnées GPS (UTM) de cette digue sont E 397650 N 5381413. Cette structure mesure 11,20 m de longueur sur 0,76 m de largeur et sa hauteur maximale observée est de 2,30 m. Sept assises irrégulières de moellons granitiques bruts à ébauchés sont visibles. Un mortier sableux beige grisâtre, fortement désagrégé, est encore lié à quelques pierres. Les plus gros moellons (1,23 m x 0,33 m x ND) composent les trois assises inférieures, alors que les quatre assises supérieures sont composées de moellons de plus faible dimension (0,15 m x 0,05 m x 0,05 m). Un chemin d'accès semble avoir été aménagé sur le flanc nord du ravin.

En contrebas, à une altitude de 32 m (NMM) et vis-à-vis du chaînage 1 + 210, un creusement quadrangulaire, dont seule la partie sud se trouve dans les limites de l'emprise, a pu être observé. Une pièce de bois posée horizontalement, vraisemblablement équarrie, a été trouvée en paroi sud de ce creusement et en bordure d'un ruisseau provenant de la digue. Plusieurs fragments de tuyau d'ABS jonchent également le sol à cet endroit. Un informateur local mentionne que cette digue aurait été construite vers 1910. Il s'agirait d'une digue ayant pour fonction de recueillir l'eau de ruissellement, pour ensuite l'acheminer vers un réservoir ou un bassin de décantation (probablement la structure quadrangulaire). Cette digue aurait fourni de l'eau courante à plusieurs résidences localisées le long de la route 138 actuelle.

L'inventaire s'est poursuivi entre les chaînages 1 + 230 et 1 + 407, où des sols limoneux et sableux ont été observés dans les sondages. À partir du chaînage 1 + 300, à l'endroit où se termine la pente, l'emprise traverse une zone essentiellement mal drainée et probablement perturbée, où prolifèrent des aulnes. Un total de 193 sondages a été excavé dans le secteur 10 sans mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Les vestiges de la digue, datant du début du XX^e siècle, n'ont pas été retenus pour l'emplacement d'un nouveau site archéologique.



Photo 26 : Secteur 10, profil stratigraphique, rebord de haute terrasse marine, altitude de 60 m (NMM), chaînage 0 + 710, direction nord-est (154-98-0322-11-NUM1-227)



Photo 27 : Secteur 10, digue en pierre, chaînage 1 + 175, direction nord-ouest (154-98-0322-11-NUM1-231)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique de l'emprise du projet de contournement de la municipalité de Longue-Rive par la route 138 s'étend sur une distance linéaire de 9,699 km, couvrant une superficie approximative de 848 835 m², dans lesquels des inspections visuelles et des sondages archéologiques ont été effectués. Au total, 2815 sondages ont été excavés à l'intérieur des limites de l'emprise, dont 14 ont mené à la découverte du nouveau site archéologique préhistorique DdEh-8. Un total de 260 artefacts essentiellement lithiques ont été extraits de ce gisement archéologique. On compte, parmi ces artefacts, une possible lame de cache de quartzite, une extrémité distale et deux extrémités proximales de pièces bifaciales de quartzite (N = 2) et de quartz (N = 1) ainsi qu'un grattoir ou racloir de chert. En tout, un total de huit matières premières différentes ont été identifiées. À la suite du dépôt du rapport final, cette collection d'artefacts sera déposée aux locaux du Laboratoire et de la Réserve d'archéologie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à Québec.

Au total, le site possède une superficie évaluée à 602 m² dont 459 m² seraient à l'intérieur de l'emprise. Bien que le site soit perturbé par les labours sur un niveau ne dépassant pas 25 cm de profondeur, aucune autre perturbation majeure ne semble être survenue, limitant probablement les dégâts à un déplacement horizontal et vertical de faible amplitude des artefacts. Les traces liées à l'occupation humaine ne semblent pas se trouver à une profondeur supérieure à 30 cm de la surface. Toutefois, comme la surface d'origine pouvait être ondulée et variable, et que les occupations humaines anciennes impliquent fréquemment des creusements, il est suggéré d'étendre la fouille à une profondeur d'au moins 40 cm.

L'inspection visuelle a également mené à la découverte, en bordure du futur tronçon du chemin du Lac-des-Cèdres, d'un ouvrage maçonné de rétention des eaux datant de la première moitié du XX^e siècle. Aucun nouveau site archéologique n'a toutefois été créé à la suite de cette découverte.

Les résultats de cet inventaire archéologique permettent de confirmer au ministère des Transports du Québec que les travaux d'aménagement routier ne peuvent être réalisés sans occasionner la destruction du site archéologique préhistorique DdEh-8. Compte tenu de l'importance des données archéologiques encore enfouies à cet endroit, il est recommandé de poursuivre la recherche archéologique sous la forme d'une fouille de sauvetage avant la réalisation de tout travail d'excavation. Cette fouille pourrait être réalisée sous la forme d'un échantillonnage en quinconce couvrant au minimum 50% de la superficie. Puisque le site sera irrémédiablement détruit, la possibilité de réaliser des aires ouvertes de fouille, selon les différentes structures ou particularités trouvées, doit être tenue en compte. De plus, la fouille du premier niveau minéral (situé à environ 5 à 25 cm de profondeur), celui perturbé par les labours, pourrait être faite manuellement, à la pelle carrée, limitant la fouille à la truelle aux horizons en place et non remaniés, soit environ de 25 à 40 cm de profondeur. L'ensemble des niveaux fouillés devrait faire l'objet d'un tamisage à l'aide de tamis aux mailles espacées de 10 mm puis de 5 mm.

MEDIAGRAPHIE

Études particulières

ARCHAMBAULT, Marie-France

1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : typologie des pointes et séquence régionale », « Symposium sur la caractérisation des pointes de projectile de la Côte-Nord », *Archéologiques*, n° 9, p. 60 à 67.

1987 « L'Archaïque sur la haute côte nord du Saint-Laurent », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, n^{os} 1-2, p. 101 à 113.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

2005 *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA). [base de données électronique], Québec

BRADLEY, Bruce A.

1975 "Lithic Reduction Sequences: A Glossary and Discussion", dans SWANSON, Earl (éd.). *Lithic Technology: Making and Using Stone Tools*, Paris, Mouton Publishers, p. 5 à 13 (World Anthropology).

CHALIFOUX, Éric

1994 « La description des témoins culturels : le débitage », dans CHAPDELAIN, Claude (éd.). *Il y a 8 000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 206 à 228 (Paléo-Québec; 22).

CHICOINE, David

2000 « Technologie du siltstone au site BhFI-1K de la Pointe-du-Buisson », *Bulletin de l'ARCRA*, vol. III, n° 1. p. 35 à 41.

DIONNE, Jean-Claude

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, n° 1, p. 97-121

DUBOIS, Jean-Marie M.

1979 *Environnements quaternaires et évolution postglaciaire d'une zone côtière en émergence en bordure sud du Bouclier canadien : la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*, Thèse de doctorat, Département de géographie, Université d'Ottawa.

ÉMOND, Denis, et Luc BEAUDIN

1981 *Fin de la reconnaissance archéologique sur la Haute-Côte-Nord, été 1980*, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 322 pages. Rapport inédit.

MEDIAGRAPHIE

ÉMOND, Denis, et André CYR

1979 *Reconnaissance archéologique sur la Haute-Côte-Nord, été 1979*, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 204 pages. Rapport inédit.

HENRY, Donald O.

1989 "Correlations Between Reduction Strategies and Settlement Patterns", dans HENRY, Donald O., et George H. ODELL (éd.). *Alternatives Approaches to Lithic Analysis*, University of Tulsa, p. 139 à 155 (Archaeological Papers of the American Anthropological Association; 1).

INIZAN, M.-L., REDURON-BALLINGER, M., ROCHE, H. et TIXIER, J.

1995 *Technologie de la pierre taillée*, Meudon C.R.E.P., (Préhistoire de la pierre taillée; 4)

LABRÈCHE, Yves

1994 *Aménagement hydro-électrique de la rivière du Sault-au-Mouton, Saint-Paul-du-Nord*, Québec, Enviram inc., 74 pages. Étude de potentiel archéologique.

LAFORTE, Esther

1990 *Inventaire archéologique, route 138, pont et approches de la rivière Petits-Escoumins*. Rapport inédit présenté à la Division de l'environnement du ministère des Transports du Québec.

PATRIMOINE EXPERTS

2003 *Inventaires archéologiques (été 2002)*, Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, Direction générale de Québec et de l'Est, 120 pages. Rapport inédit.

2000 *Inventaires archéologiques (mars 2000)*, Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 93 pages. Rapport inédit.

PINTAL, Jean-Yves

2009 *Inventaires archéologiques (été 2007)*, Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 237 pages. Rapport inédit.

2008 *Inventaires archéologiques (été 2007)*, Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 38 pages. Rapport inédit.

2006 *Inventaires archéologiques (été 2005)*, Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 18 pages. Rapport inédit.

2005 *Inventaires archéologiques (été 2004)*, Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 130 pages. Rapport inédit.

MEDIAGRAPHIE

2000 « La préhistoire de la région de Baie-Comeau et l'exploitation des ressources du littoral », *Archéologiques*, n° 14, p. 1 à 10.

1995 *Inventaire et fouilles archéologiques à Baie-Comeau : les interventions de 1994, secteurs Marquette et Mingan*. Rapport remis à la Société des parcs de Baie-Comeau.

PLOURDE, Michel

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*, Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

2003 *8000 ans de paléohistoire : synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent*. Rapport inédit présenté à Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, Parcs Canada.

2001 "A Late Woodland Winter Seal Hunting Ground at the Mouth of the Saguenay River (Quebec), *Northeast Anthropology*, n° 62, p. 55 à 70.

2000 *Recherches archéologiques dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent en l'an 2000 : Cap-de-Bon-Désir (109G), Pointe-à-John 2 (DbEj-22), Fours basques (DbEi-5) et Baie-Sainte-Marguerite (DbEi-10)*. Rapport produit par Archéo Topo pour le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et déposé à Parcs Canada, au parc du Saguenay, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université de Montréal.

1999 « Une composante de l'Archaïque ancien au Cap-de-Bon-Désir, Grandes-Bergeronnes », *Archéologiques*, n° 13, p. 1 à 11.

1995 « Étude des pointes de la période céramique sur la Haute-Côte-Nord », *Archéologiques*, n° 9, p. 68 à 74. Symposium sur la caractérisation des pointes de projectile de la Côte-Nord.

1993 *D'Escanimes à Pletipishtuk, perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent*, Québec, Les Publications du Québec (Patrimoine; 80).

PLOURDE, Michel, et Marie-France ARCHAMBAULT

1989 *Élaboration d'un programme d'inventaire archéologique sur le territoire de la Haute-Côte-Nord : objectifs, réalisations de l'année 1988 et orientations*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

MEDIAGRAPHIE

RITCHIE, William A.

1971 *New York Projectile Points: A Typology and Nomenclature*, Albany, The New York State Museum, Bulletin 384.

SOMCYNSKY, Pablo

1994 *Plan quinquennal d'intervention archéologique sur les traces de lignes électriques de la région de Mingan. Phase 1993-94 : fouille à EbCx-65,9 et EbCx-66 et reconnaissance en secteurs 2, 3 et 4*, Hydro-Québec Environnement, 63 p. Rapport inédit.

1990 *Expertises archéologiques sur quatre sites préhistoriques découverts dans la région de Mingan : EbCx-65, EbCx-66, EbDa-44, EbDa-45*, Conseil Attikamek-Montagnais, 54 pages. Rapport inédit.

Sites Internet

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (MCCCF)

2012 Bibliographie de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)
www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/Bibliographie_ISAQ_fevrier2012.xls

LITHICS-NET

2008 *LITHICS-Net – Projectile Point Typology Data – Indexed Alphabetically*,
www.lithicsnet.com/mycollec.html (Consulté en février 2012).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF)

2012 *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*,
www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp (Consulté en février 2012).

AGRICULTURE ET AGRO-ALIMENTAIRE CANADA-SYSTÈME CANADIEN DE CLASSIFICATION DES SOLS (AAC-SCCS)

1998 *Le système canadien de classification des sols, troisième édition*,
<http://sis.agr.gc.ca/siscan/taxa/cssc3/intro.html> (Consulté en février 2012).

ANNEXE A
CATALOGUE DES ARTEFACTS

N°	N° Terrain	Sondage	Horizon	Localisation horizontale			Matière première	Catégories de débitage /façonnage						Classes de dimension									Tesson		Os	Autre	Remarques	
				Qua-drant	N	W		Nbre d'éclat	Débris	Éclat brut			Éclat utilisé et/ou retou-ché	Outil	1 <50 mm²	2 <100 mm²	3 <200 mm²	4 <300 mm²	5 <400 mm²	6 <600 mm²	7 <800 mm²	8 <1000 mm²	9 >1000 mm²	Corps				Bord
										Incom-plet autre	Inc. Distal-lement	Com-plet																
28	DdEh-8	S-5	C				ND																			1	Dégraissant ou pierre naturelle	
29	DdEh-8	S-6	Ap				Quartzite	1		1																		
30	DdEh-8	S-6	Ap				charbon de bois																			1	Échantillon	
31	DdEh-8	S-7	Ap				Quartzite	1			1			1														
32	DdEh-8	S-8	Ap				Quartz	2		1	1																	
33	DdEh-8	S-8	Ap				Quartzite	2			2																	
34	DdEh-8	S-8	Ap				Quartz		1																			
35	DdEh-8	S-9	Ap				Quartz	1			1			1														
36	DdEh-8	S-9	Ap				Quartzite	3		1	2			1		1												
37	DdEh-8	S-9	Ap				Quartzite		1																			
38	DdEh-8	S-9	Ap				Schiste rouge		1																			
39	DdEh-8	S-10	Ap				Quartzite	1		1																		
40	DdEh-8	S-11	Ap		35	48	Chert beige/gris																					Grattoir ou racloir complet
41	DdEh-8	S-11	Ap				Matière indéterminée à structure microgrenue	2		1	1			1														
42	DdEh-8	S-11	Ap				Quartzite	16		3	8	5		2	1	2												
	DdEh-8	S-11	Ap				Chert gris	1		1																		
43	DdEh-8	S-11	Ap				Quartz	2		2																		
44	DdEh-8	S-12	Ap				Argilite?	1		1																		
45	DdEh-8	S-12	Ap		40	10	fer																		1	un clou découpé (environ 1810 à 1900)		
46	DdEh-8	S-13	Ap				Quartzite blanc et gris	1			1				1													
47	DdEh-8	S-14	Ap				Quartzite	1			1			1														
				Total			263	237	13	68	50	117	2	5	33	45	32	1	7	1					8	Total artefactuel: 261		

ANNEXE B
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet : MTQ, Direction de la Côte-Nord, municipalité de Longue-Rive

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : 154-98-0322-11-NUM1

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
11 nov.11	1	PB110001	Secteur 2	Section perturbée au sud de la rue Giroux	S.-O.
11 nov. 11	2	PB110002	Secteur 2	Podzol intact dans cette même section	E.
11 nov. 11	3	PB110003	Secteur 2	Traversée du ruisseau des Bacon	N.
11 nov. 11	4	PB110004	Secteur 2	Profil humide près du ch. 1 + 740	Indéterminée
11 nov. 11	5	PB110005	Secteur 2	Zone sondée en avant-midi, arrêt au ch. 1 + 700	S.
11 nov. 11	6	PB110006	Secteur 2	Ruisseau des Bacon	N.-E.
11 nov. 11	7	PB110007	Secteur 2	Ruisseau des Bacon et accumulation de sédiments lors d'une probable inondation	N.-O.
11 nov. 11	8	PB110008	Secteur 1	Ligne de sondage en bordure de la route et du fleuve	N.-E.
11 nov.11	9	PB110009	Secteur 1	Vue générale du secteur 1 allant jusqu'à la terrasse marine	N.
11 nov. 11	10	PB110010	Secteur 1	Ligne de sondage en bordure de la route et du fleuve	N.-E.
11 nov. 11	11	PB110011	Secteur 1	Profil vers le ch. 0 + 400	O.
11 nov. 11	12	PB110012	Secteur 1	Profil vers le ch. 0 + 420, matière organique au fond	O.
11 nov. 11	13	PB110013	Secteurs 1 et 2	Secteur 1, terrasse marine en arrière-plan (limite sud du secteur 2)	N.
11 nov. 11	14	PB110014	Secteur 1	Vue générale du secteur 2	S.
11 nov. 11	15	PB110015	Secteur 1	Maisons expropriées et abandonnées (partie nord du secteur 1)	S.-E.
11 nov. 11	16	PB110016	Secteur 1	Maisons expropriées et abandonnées (partie nord du secteur 1)	S.-O.
11 nov. 11	17	PB110017	Secteur 1	Perturbations dues aux expropriations	O.
12 nov. 11	18	PB120018	Secteur 1	Secteur remblayé près des maisons expropriées (au sud)	Indéterminée
12 nov. 11	19	PB120019	Secteur 1	Inventaire au sud du n° 230 de la route 138	S.-E.
12 nov. 11	20	PB120020	Secteur 1	Inventaire au sud du n° 230 de la route 138	N.-E.
12 nov. 11	21	PB120021	Secteur 1	Inventaire au sud du n° 230 de la route 138	S.-E.
12 nov. 11	22	PB120022	Secteur 1	Profil derrière le n° 230 de la route 138, maison expropriée	O.
12 nov. 11	23	PB120023	Secteur 1	Profil au nord du n° 232 de la route 138, maison expropriée	E.
12 nov. 11	24	PB120024	Secteur 1	Fin du secteur 1, limite nord	N.-E.
12 nov. 11	25	PB120025	Secteur 1	Fin du secteur 1, limite nord	O.
12 nov. 11	26	PB120026	Secteur 1	Profil à la fin du secteur 1, ancienne plage	Indéterminée
12 nov. 11	27	PB120027	Secteur 1	Clou découpé trouvé dans le premier niveau (labours), limite nord	Indéterminée
12 nov. 11	28	PB120028	Secteur 2	Vue de la terrasse marine	S.
12 nov. 11	29	PB120029	Secteur 2	Vue de la terrasse marine	S.
12 nov. 11	30	PB120030	Secteur 2	Terrasse marine sondée massivement	N.
12 nov. 11	31	PB120031	Secteur 2	Profil de la terrasse marine à l'est de la ligne de centre	S.
12 nov. 11	32	PB120032	Secteur 2	Secteur un peu plus organique à la base de la pente vers le ch. 1 + 300	N.
12 nov. 11	33	PB120033	Secteur 2	Podzol pierreux aux environs du ch. 1 + 550	N.
12 nov. 11	34	PB120034	Secteur 2	Podzol parfait vers le ch. 1 + 600	N.
12 nov. 11	35	PB120035	Secteur 2	Cap rocheux à l'ouest du ch. 1 + 600	S.

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
12 nov. 11	36	PB120036	Secteur 2	Cap rocheux à l'ouest du ch. 1 + 550	N.-O.
12 nov. 11	37	PB120037	Secteur 2	Cap rocheux	S.
12 nov. 11	38	PB120038	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	39	PB120039	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	40	PB120040	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	41	PB120041	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	42	PB120042	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	43	PB120043	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	44	PB120044	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	45	PB120045	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	46	PB120046	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	47	PB120047	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	48	PB120048	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
12 nov. 11	49	PB120049	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique	S.-E.
13 nov. 11	50	PB130050	Secteur 2	Terrasse marine surélevée près du chemin forestier, ch. 1 + 300	N.
13 nov. 11	51	PB130051	Secteur 2	Découverte d'un site en bordure de la terrasse marine, ch. 1 + 120	O.
13 nov. 11	52	PB130052	Secteur 2	Bord de terrasse, sondage positif	S.
13 nov. 11	53	PB130053	Secteur 3	Sondage positif présentant un Ap (horizon minéral perturbé)	Indéterminée
13 nov. 11	54	PB130054	Secteur 3	Limite sud du secteur 3	S.
13 nov. 11	55	PB130055	Secteur 3	Limite sud du secteur 3	N.
13 nov. 11	56	PB130056	Secteur 3	Profil vers le ch. 2 + 440 (devant le chemin d'accès)	N.
13 nov. 11	57	PB130057	Secteur 3	Chemin d'accès coupé	E.
13 nov. 11	58	PB130058	Secteur 3	Ligne de centre coupée il y a environ 10 ans	N.
13 nov. 11	59	PB130059	Secteur 3	Profil vers le ch. 2 + 850, perturbé?	N.-E.
13 nov. 11	60	PB130060	Secteur 3	Secteur de la découverte fortuite de quartz	S.
13 nov. 11	61	PB130061	Secteur 3	Marche pour revenir d'un secteur éloigné	N.
13 nov. 11	62	PB130062	Secteur 3	Marche pour revenir d'un secteur éloigné	N.-O.
14 nov. 11	63	PB140063	Secteur 3	Grande coulée traversée par l'emprise	N.-E.
14 nov. 11	64	PB140064	Secteur 3	Secteur mal drainé	Indéterminée
14 nov. 11	65	PB140065	Secteur 3	Secteur mal drainé	Indéterminée
14 nov. 11	66	PB140066	Secteur 3	Ruisseau à l'ouest de l'emprise vers le ch. 3 + 660	N.-O.
14 nov. 11	67	PB140067	Secteur 3	Profil des terrasses orientées nord-sud	Indéterminée
14 nov. 11	68	PB140068	Secteur 3	Rivière du Sault au Mouton	E.
14 nov. 11	69	PB140069	Secteur 3	Rivière du Sault au Mouton	N.-O.
14 nov. 11	70	PB140070	Secteur 3	Vue de la limite nord du secteur 3, rivière du Sault au Mouton	N.
14 nov. 11	71	PB140071	Secteur 3	Zone humide près du ch. 3 + 900	S.-O.
14 nov. 11	72	PB140072	Secteur 3	Zone humide près du ch. 3 + 900	O.
14 nov. 11	73	PB140073	Secteur 3	Détournement du sentier d'accès de la ligne de centre d'origine (pente abrupte)	S.
15 nov. 11	74	PB150074	Secteur 2	Site 1, sondage 2 (S2)	E.

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
15 nov. 11	75	PB150075	Secteur 2	Profil, sondage 2	Indéterminée
15 nov. 11	76	PB150076	Secteur 2	Site 1, sondage 3 (S3)	O.
15 nov. 11	77	PB150077	Secteur 2	Profil, sondage 3	Indéterminée
15 nov. 11	78	PB150078	Secteur 2	Évaluation du site 1	E.
15 nov. 11	79	PB150079	Secteur 2	Profil du sondage 1 (S1)	O.
15 nov. 11	80	PB150080	Secteur 2	Photo zénithale du sondage 1	Indéterminée
15 nov. 11	81	PB150081	Secteur 2	Profil du sondage 4 (S4)	O.
15 nov. 11	82	PB150082	Secteur 2	Sondage 4	Indéterminée
15 nov. 11	83	PB150083	Secteur 2	Profil du sondage 6	O.
15 nov. 11	84	PB150084	Secteur 2	Sondage 6	Indéterminée
15 nov. 11	85	PB150085	Secteur 2	Sondage 8 (S8), sol rubéfié (rosé) à 0,22 m de profondeur	E.
15 nov. 11	86	PB150086	Secteur 2	Sondage négatif présentant un podzol résiduel (concavité naturelle? portion plus basse?)	S.
15 nov. 11	87	PB150087	Secteur 2	Sondage 1 (S1) et aire « initiale »	S.-E.
15 nov. 11	88	PB150088	Secteur 2	Sondage 11 (S11) et aire « arrière »	O.
15 nov. 11	89	PB150089	Secteur 2	Sondage 11 (S11) et aire « arrière »	E.
16 nov. 11	90	PB160090	Secteur 2	Sondage 13 (S13), site 1	Indéterminée
16 nov. 11	91	PB160091	Secteur 2	Site 1, profil stratigraphique très limoneux près du bas du talus arrière	Indéterminée
16 nov. 11	92	PB160092	Secteur 2	Site 1	N.-O.
16 nov. 11	93	PB160093	Secteur 2	Site 1, en bas	S.-E.
16 nov. 11	94	PB160094	Secteur 2	Terrasse marine	N.-O.
16 nov. 11	95	PB160095	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique de la terrasse marine	N.-O.
16 nov. 11	96	PB160096	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique de la terrasse marine	N.-O.
16 nov. 11	97	PB160097	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique de la terrasse marine	N.-O.
16 nov. 11	98	PB160098	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique de la terrasse marine	N.-O.
16 nov. 11	99	PB160099	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique de la terrasse marine	N.-O.
16 nov. 11	100	PB160100	Secteur 2	Partie d'une photo panoramique de la terrasse marine	N.-O.
16 nov. 11	101	PB160101	Secteur 9	Zone mal drainée derrière la terrasse marine, ch. 1 + 100	N.
16 nov. 11	102	PB160102	Secteur 9	Terrasse marine, ch. 1 + 200 à 1 + 300	S.-E.
16 nov. 11	103	PB160103	Secteur 9	Terrasse marine, ch. 1 + 200 à 1 + 300	S.-E.
16 nov. 11	104	PB160104	Secteur 9	Profil décapé de la terrasse marine	Indéterminée
16 nov. 11	105	PB160105	Secteur 9	Rebord est de la terrasse marine; sol rapporté et humus enfoui (éolien, machinerie)	Indéterminée
16 nov. 11	106	PB160106	Secteur 8	Rivière du Sault au Mouton	O.
16 nov. 11	107	PB160107	Secteur 8	Rivière Éperlan, au nord du secteur 8	E.
16 nov. 11	108	PB160108	Secteur 8	Limite nord de l'emprise au ch. 8 + 145	S.-O.
16 nov. 11	109	PB160109	Secteur 8	Habitations expropriées	O.
16 nov. 11	110	PB160110	Secteur 8	Profil à l'est de la route	O.
16 nov. 11	111	PB160111	Secteur 8	Profil à l'est de la route	Indéterminée
16 nov. 11	112	PB160112	Secteur 8	Secteur 8 vers le ch. 7 + 640	O.
16 nov. 11	113	PB160113	Secteur 8	Profil vers le ch. 7 + 640, tourbe	Indéterminée

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
18 nov. 11	114	PB180114	Secteur 8	Monticule rocheux vers le ch. 7 + 340	N.-E.
18 nov. 11	115	PB180115	Secteur 8	Profil typique de la basse plaine côtière	Indéterminée
18 nov. 11	116	PB180116	Secteur 8	Vue du monticule rocheux	N.-E.
18 nov. 11	117	PB180117	Secteur 8	Profil sur le monticule rocheux	E.
18 nov. 11	118	PB180118	Secteur 8	Chemin d'accès à la basse terrasse marine perpendiculaire	S.-E.
18 nov. 11	119	PB180119	Secteur 8	Profil au pied du monticule rocheux, ch. 7 + 260	N.-E.
18 nov. 11	120	PB180120	Secteur 7	Basse terrasse marine	O.
18 nov. 11	121	PB180121	Secteur 7	Profil à la base du talus (basse terrasse marine)	O.
18 nov. 11	122	PB180122	Secteur 7	Emplacement où la ligne de centre monte sur la basse terrasse marine	N.-E.
18 nov. 11	123	PB180123	Secteur 7	Lac artificiel près du ch. 6 + 930	N.-E.
18 nov. 11	124	PB180124	Secteur 7	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 930	N.-E.
18 nov. 11	125	PB180125	Secteur 7	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 930	N.-E.
18 nov. 11	126	PB180126	Secteur 7	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 930	N.-E.
18 nov. 11	127	PB180127	Secteur 7	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 930	N.-E.
18 nov. 11	128	PB180128	Secteur 7	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 930	N.-E.
18 nov. 11	129	PB180129	Secteur 7	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 930	N.-E.
18 nov. 11	130	PB180130	Secteur 7	Profil de la basse terrasse marine	Indéterminée
18 nov. 11	131	PB180131	Secteur 7	Grande coulée au ch. 6 + 760	S.
18 nov. 11	132	PB180132	Secteur 7	Pointe de terre près de la petite rivière au ch. 6 + 730	S.-E.
18 nov. 11	133	PB180133	Secteur 7	Profil vers le ch. 6 + 730	S.-O.
18 nov. 11	134	PB180134	Secteur 7	Profil vers le ch. 6 + 730	Indéterminée
18 nov. 11	135	PB180135	Secteur 7	Campement récent présentant une toile, de la corde à linge, des clous tréfilés	N.
18 nov. 11	136	PB180136	Secteur 7	Profil vers l'extrémité de la pointe (niveau perturbé non observé ailleurs)	Indéterminée
18 nov. 11	137	PB180137	Secteur 7	Vue d'une basse terrasse marine vers le ch. 6 + 840	Indéterminée
18 nov. 11	138	PB180138	Secteur 7	Lac artificiel ou fosse à purin	S.-E.
18 nov. 11	139	PB180139	Secteur 7	Basse plaine côtière sondée	E.
18 nov. 11	140	PB180140	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique	E.
18 nov. 11	141	PB180141	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique	E.
18 nov. 11	142	PB180142	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique	E.
18 nov. 11	143	PB180143	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique	E.
18 nov. 11	144	PB180144	Secteur 6	Champ sondé près du ch. 6 + 470	E.
18 nov. 11	145	PB180145	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique, bord de la basse terrasse marine	E.
18 nov. 11	146	PB180146	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique, bord de la basse terrasse marine	E.
18 nov. 11	147	PB180147	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique, bord de la basse terrasse marine	E.
18 nov. 11	148	PB180148	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique, bord de la basse terrasse marine	E.
18 nov. 11	149	PB180149	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique, bord de la basse terrasse marine	E.
18 nov. 11	150	PB180150	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique, bord de la basse terrasse marine	E.
18 nov. 11	151	PB180151	Secteur 6	Équipe d'archéologues	E.
19 nov. 11	152	PB190152	Secteur 6	Profil à la base du monticule au nord, ch. 6 + 580	Indéterminée

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
19 nov. 11	153	PB190153	Secteur 6	Profil au ch. 6 + 650, partie est	Indéterminée
19 nov. 11	154	PB190154	Secteur 6	Monticule argileux non conventionnel à la limite nord-est du secteur 6, près de la petite rivière	N.-E.
19 nov. 11	155	PB190155	Secteur 6	Ligne de centre coupée, vers le nord	N.
19 nov. 11	156	PB190156	Secteur 6	Profil perturbé au ch. 6 + 440, plantation d'arbres	O.
19 nov. 11	157	PB190157	Secteur 6	Pâturage vers le ch. 6 + 380	S.-O.
19 nov. 11	158	PB190158	Secteur 6	Pâturage vers le ch. 6 + 320	S.
19 nov. 11	159	PB190159	Secteur 6	Pâturage vers le ch. 6 + 230	N.-E.
19 nov. 11	160	PB190160	Secteur 6	Vue de l'emprise entre les ch. 6 + 000 et 6 + 200 environ	S.
19 nov. 11	161	PB190161	Secteur 6	Topographie particulière	N.-O.
19 nov. 11	162	PB190162	Secteur 6	Profil au ch. 6 + 230 (limons)	Indéterminée
19 nov. 11	163	PB190163	Secteur 6	Profil d'une basse terrasse fluviale vers le ch. 6 + 100	N.
19 nov. 11	164	PB190164	Secteur 6	Champ (basse terrasse fluviale)	O.
19 nov. 11	165	PB190165	Secteur 6	Lente montée vers la haute terrasse (marine?)	N.
19 nov. 11	166	PB190166	Secteur 6	Podzol perturbé rencontré lors de la montée (sable faiblement limoneux)	Indéterminée
19 nov. 11	167	PB190167	Secteur 6	Ligne de centre déboisée menant à la haute terrasse	S.-O.
19 nov. 11	168	PB190168	Secteur 6	Profil de la haute terrasse, podzol sableux, sable moyen, ch. 5 + 770, parfois du mycélium	Indéterminée
19 nov. 11	169	PB190169	Secteur 6	Ancien chemin forestier au ch. 5 + 900	O.
19 nov. 11	170	PB190170	Secteur 6	Recouvrement d'argile au-dessus d'un sol naturel sableux-limoneux, ch. 6 + 140 à l'est	S.
19 nov. 11	171	PB190171	Secteur 6	Sondages réalisés dans le pâturage surplombant Saint-Paul-du-Nord	E.
19 nov. 11	172	PB190172	Secteur 6	Sondages réalisés dans le pâturage surplombant Saint-Paul-du-Nord	S.-E.
19 nov. 11	173	PB190173	Secteur 6	Sondages réalisés dans le pâturage surplombant Saint-Paul-du-Nord	N.-E.
19 nov. 11	174	PB190174	Secteur 6	Sondages réalisés dans le pâturage surplombant Saint-Paul-du-Nord	N.-E.
19 nov. 11	175	PB190175	Secteur 6	Sondages réalisés dans le pâturage surplombant Saint-Paul-du-Nord	N.-E.
19 nov. 11	176	PB190176	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 320, Longue-Rive	N.-E.
19 nov. 11	177	PB190177	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 320, Longue-Rive	N.-E.
19 nov. 11	178	PB190178	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 320, Longue-Rive	N.-E.
19 nov. 11	179	PB190179	Secteur 6	Partie d'une photo panoramique au ch. 6 + 320, Longue-Rive	N.-E.
20 nov. 11	180	PB200180	Secteur 6	Podzol sableux parfait	O.
20 nov. 11	181	PB200181	Secteur 5	Vue de la ligne de centre dans la portion nord du secteur 5	S.
20 nov. 11	182	PB200182	Secteur 5	Portion est du secteur sondée sur quatre alignements (zone déboisée)	E.
20 nov. 11	183	PB200183	Secteur 5	Ligne de centre coupée vers le ch. 5 + 380	S.-O.
20 nov. 11	184	PB200184	Secteur 5	Profil, portion de la basse terrasse en bordure est au ch. 5 + 300	S.
20 nov. 11	185	PB200185	Secteur 5	Ligne de centre coupée, vue vers le sud à partir du ch. 5 + 200	S.-O.
20 nov. 11	186	PB200186	Secteur 5	Ligne de centre coupée, vue vers le nord à partir du ch. 5 + 200	N.-E.
20 nov. 11	187	PB200187	Secteur 5	Podzol perturbé en surface par la création du chemin de quad, ch. 5 + 320	Indéterminée
20 nov. 11	188	PB200188	Secteur 10	Vue générale à partir du chemin du Lac-des-Cèdres (limites des secteurs 7 et 8)	S.-E.
20 nov. 11	189	PB200189	Secteur 10	Portion ouest du secteur 10	N.-O.
20 nov. 11	190	PB200190	Secteur 10	Sections perturbées près du poste de chloration	S.
21 nov. 11	191	PB210191	Secteur 10	Coupe stratigraphique effectuée dans le banc d'emprunt du sud	N.-E.

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
21 nov. 11	192	PB210192	Secteur 4	Banc d'emprunt du secteur 4	S.-O.
21 nov. 11	193	PB210193	Secteur 4	Profil de la haute terrasse en bordure de la rivière du Sault au Mouton	S.
21 nov. 11	194	PB210194	Secteur 4	De la haute terrasse vers les basses terrasses fluviales	S.-O.
21 nov. 11	195	PB210195	Secteur 4	Méandre mal drainé	N.
21 nov. 11	196	PB210196	Secteur 4	Basse terrasse la plus élevée	N.
21 nov. 11	197	PB210197	Secteur 4	Basse terrasse en bordure de la rivière	N.-O.
21 nov. 11	198	PB210198	Secteur 4	Rivière du Sault au Mouton	N.
21 nov. 11	199	PB210199	Secteur 4	Plage de sable à l'intérieur de l'emprise	S.
21 nov. 11	200	PB210200	Secteur 4	Profil stratigraphique, humus enfoui en bordure de la plage	S.-O.
21 nov. 11	201	PB210201	Secteur 4	Banc d'emprunt vers le ch. 4 + 580	N.-E.
21 nov. 11	202	PB210202	Secteur 5	Banc d'emprunt vers le ch. 4 + 720	E.
21 nov. 11	203	PB210203	Secteur 5	Rivière du Sault au Mouton et glissement de terrain de 2005, secteur 5	N.-E.
21 nov. 11	204	PB210204	Secteur 5	Rivière du Sault au Mouton, à l'ouest de l'emprise	O.
22 nov. 11	205	PB220205	Secteur 5	Mousse forestière gelée, - 12 degrés Celsius le matin de la prise de la photo	Indéterminée
22 nov. 11	206	PB220206	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	207	PB220207	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	208	PB220208	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	209	PB220209	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	210	PB220210	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	211	PB220211	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	212	PB220212	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	213	PB220213	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	214	PB220214	Secteur 5	Partie d'une photo panoramique : glissement de terrain de 2005	O.
22 nov. 11	215	PB220215	Secteur 5	Sondage à proximité de la ligne de centre et de la grande coulée du glissement de terrain	S.-O.
22 nov. 11	216	PB220216	Secteur 5	Profil en partie basse : labours, inondation?, ch. 5 + 040	Indéterminée
22 nov. 11	217	PB220217	Secteur 5	Autre profil vers le ch. 5 + 080, glacis et ancien méandre	Indéterminée
22 nov. 11	218	PB220218	Secteur 5	Autre profil, section ouest vers le ch. 5 + 100	Indéterminée
22 nov. 11	219	PB220219	Secteur 5	Secteur 5 sondé vers le ch. 5 + 100, forêt mixte dense	S.-O.
22 nov. 11	220	PB220220	Secteur 5	Secteur 5 sondé vers le ch. 5 + 100, forêt mixte dense	S.-O.
22 nov. 11	221	PB220221	Secteur 5	Rivière du Sault au Mouton près du barrage et du glissement de terrain de 2005	S.-O.
22 nov. 11	222	PB220222	Secteur 5	Barrage retenant les eaux de la rivière du Sault au Mouton	N.
22 nov. 11	223	PB220223	Secteur 5	Rivière du Sault au Mouton	N.-O.
22 nov. 11	224	PB220224	Secteur 5	Zone remaniée du secteur 5, en bordure de la rivière et de la grande coulée	N.-E.
23 nov. 11	225	PB230225	Secteur 10	Chemin du Lac-des-Cèdres	S.-E.
23 nov. 11	226	PB230226	Secteur 10	Ligne de centre du chemin d'accès	S.-O.
23 nov. 11	227	PB230227	Secteur 10	Profil au bord de la terrasse marine du chemin d'accès	N.-E.
23 nov. 11	228	PB230228	Secteur 10	Tas de planches : cabane, plate-forme?	N.-E.
23 nov. 11	229	PB230229	Secteur 10	Bord de terrasse sondé intensivement vers le ch. 1 + 100	S.
23 nov. 11	230	PB230230	Secteur 10	Détail d'une pierre constituant la digue au ch. 1 + 175	O.

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
23 nov. 11	231	PB230231	Secteur 10	Digue de rétention maçonnée	N.-O.
23 nov. 11	232	PB230232	Secteur 10	Digue de rétention maçonnée	N.-O.
23 nov. 11	233	PB230233	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement ouest	E.
23 nov. 11	234	PB230234	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement ouest	E.
23 nov. 11	235	PB230235	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement ouest	E.
23 nov. 11	236	PB230236	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement ouest	E.
23 nov. 11	237	PB230237	Secteur 10	Détails du parement ouest	N.-E.
23 nov. 11	238	PB230238	Secteur 10	Détails du parement est	N.-O.
23 nov. 11	239	PB230239	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	240	PB230240	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	241	PB230241	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	242	PB230242	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	243	PB230243	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	244	PB230244	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	245	PB230245	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	246	PB230246	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	247	PB230247	Secteur 10	Partie d'une photo panoramique du parement est	O.
23 nov. 11	248	PB230248	Secteur 10	Profil dans le creusement carré (ancienne structure d'un réservoir), hors emprise	Indéterminée
23 nov. 11	249	PB230249	Secteur 10	Pièces de bois équarries bordant le côté sud d'une ancienne structure aujourd'hui disparue	S.-O.
23 nov. 11	250	PB230250	Secteur 10	Dépression constituant le creusement carré visible sur le plan de BPR	O.
23 nov. 11	251	PB230251	Secteur 10	Tuyau de plastique ou d'ABS sortant du sol et alimentant peut-être le bassin?	O.
23 nov. 11	252	PB230252	Secteur 2	Vue panoramique à l'ouest du ch. 1 + 540, falaise rocheuse	S.-E.
23 nov. 11	253	PB230253	Secteur 2	Terrasse marine où se trouve le site archéologique découvert, ch. 1 + 040	N.-O.
23 nov. 11	254	PB230254	Secteur 7	Vue de la basse terrasse marine vers le ch. 6 + 930	N.-E.
23 nov. 11	255	PB230255	Secteur 6	Terrasse marine sondée vers le ch. 6 + 480	E.
23 nov. 11	256	PB230256	Secteur 6	Vue de la terrasse marine vers le ch. 6 + 320	N.-E.
23 nov. 11	257	PB230257	Secteur 6	Vue de la terrasse marine sondée vers le ch. 6 + 480	E.
23 nov. 11	258	PB230258	Secteur 5	Vue panoramique du grand glissement de terrain de 2005 vers le ch. 4 + 960	O.
23 nov. 11	259	PB230259	Secteur 10	Vue panoramique du barrage de pierre au ch. 1 + 175, parement ouest	N.-E.
23 nov. 11	260	PB230260	Secteur 10	Vue panoramique du barrage de pierre au ch. 1 + 175, parement est	O.

Projet : MTQ, Direction de la Côte-Nord, municipalité de Longue-Rive

Archéologue : Patrice Angeli

Film n° : 154-98-0322-11-NUM2

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
11 nov. 11	1	PB110001	Secteur 2	Premiers sondages et couvert forestier, ch. 2 + 120	N.
11 nov. 11	2	PB110002	Secteur 2	Banc d'emprunt relatif à la route Forestière	S.-O.
11 nov. 11	3	PB110003	Secteur 2	Banc d'emprunt relatif à la route Forestière	S.
11 nov. 11	4	PB110004	Secteur 2	Profil stratigraphique, ch. 2 + 080	O.
11 nov. 11	5	PB110005	Secteur 2	Profil stratigraphique, ch. 2 + 080	O.
11 nov. 11	6	PB110006	Secteur 2	Profil stratigraphique, ch. 2 + 080	O.
11 nov. 11	7	PB110007	Secteur 2	Profil stratigraphique, ch. 2 + 080	O.
11 nov. 11	8	PB110010	Secteur 2	Exemple de sondage entre la route Forestière et la rue Giroux, ch. 2 + 010 à 2 + 130	O.
11 nov. 11	9	PB110011	Secteur 2	Milieu inondé correspondant au ruisseau des Bacon, ch. 1 + 925	S.-O.
11 nov. 11	10	PB110014	Générale	Rivière du Sault au Mouton près de son embouchure	N.
11 nov. 11	11	PB110015	Générale	Rivière du Sault au Mouton près de son embouchure	N.-O.
11 nov. 11	12	PB110016	Générale	Rivière du Sault au Mouton près de son embouchure	E.
11 nov. 11	13	PB110017	Générale	Rivière du Sault au Mouton près de son embouchure	N.-E.
11 nov. 11	14	PB110018	Secteur 1	Disposition des lignes de sondage de part et d'autre de la route 138, ch. 0 + 180	E.
11 nov. 11	15	PB110019	Secteur 1	Ligne de sondage à l'ouest de la route 138	N.-O.
11 nov. 11	16	PB110020	Secteur 1	Premier sondage au ch. 0 + 180	Indéterminée
11 nov. 11	17	PB110021	Secteur 1	Sondage vers le ch. 0 + 250	N.
11 nov. 11	18	PB110022	Secteur 1	Profil stratigraphique vers le ch. 0 + 500	N.
11 nov. 11	19	PB110023	Secteur 1	Profil stratigraphique au ch. 0 + 600	N.
11 nov. 11	20	PB110024	Secteur 1	Aire aplanie et remblayée sous la ligne électrique vers le ch. 0 + 780	S.-O.
11 nov. 11	21	PB110025	Secteur 1	Aire aplanie et remblayée sous la ligne électrique vers le ch. 0 + 780	S.-E.
11 nov. 11	22	PB120026	Secteur 1	Profil stratigraphique au ch. 0 + 900, maison expropriée au 230, route 138	E.
11 nov. 11	23	PB120027	Secteur 1	Profil stratigraphique au ch. 0 + 900, maison expropriée au 230, route 138	E.
11 nov. 11	24	PB120028	Secteur 1	Profil stratigraphique au ch. 0 + 900, maison expropriée au 230, route 138	E.
11 nov. 11	25	PB120029	Secteur 1	Profil stratigraphique au ch. 0 + 900, maison expropriée au 230, route 138	E.
12 nov. 11	26	PB120030	Secteur 1	Profil stratigraphique sur la ligne de centre, ch. 1 + 050	N.
12 nov. 11	27	PB120031	Secteur 1	Profil stratigraphique sur la ligne de centre, ch. 1 + 050	N.
12 nov. 11	28	PB120032	Secteur 1	Profil à l'ouest vers le ch. 1 + 000	N.
12 nov. 11	29	PB120033	Secteur 1	Profil à l'ouest vers le ch. 1 + 000	N.
12 nov. 11	30	PB120034	Secteur 1	Profil à l'ouest vers le ch. 1 + 000	N.
12 nov. 11	31	PB120035	Secteur 1	Profil à l'ouest vers le ch. 1 + 000	N.
12 nov. 11	32	PB120036	Secteur 2	Haute terrasse marine, partie est inventoriée, ch. 1 + 170	S.-E.
12 nov. 11	33	PB120037	Secteur 2	Haute terrasse marine, partie est inventoriée, ch. 1 + 170	S.-E.
12 nov. 11	34	PB120038	Secteur 2	Haute terrasse marine, partie est sondée, ch. 1 + 170	S.-E.
12 nov. 11	35	PB120039	Secteur 2	Profil, haute terrasse marine, ch. 1 + 150	O.

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
12 nov. 11	36	PB120040	Secteur 2	Profil, haute terrasse marine, ch. 1 + 150	O.
12 nov. 11	37	PB120041	Secteur 2	Profil, haute terrasse marine, ch. 1 + 150	O.
12 nov. 11	38	PB120042	Secteur 2	Profil, haute terrasse marine, ch. 1 + 150	O.
12 nov. 11	39	PB120043	Secteur 2	Profil, haute terrasse marine, ch. 1 + 150	O.
12 nov. 11	40	PB120044	Secteur 2	Profil, haute terrasse marine dans un milieu légèrement plus pentu, ch. 1 + 200	O.
12 nov. 11	41	PB120045	Secteur 2	Profil, haute terrasse marine dans un milieu légèrement plus pentu, ch. 1 + 200	O.
12 nov. 11	42	PB120046	Secteur 2	Alignement de pierres le long du chemin d'accès au ch. 1 + 355	N.-O.
12 nov. 11	43	PB120047	Secteur 2	Reste d'une habitation de fortune (camp) vers le ch. 1 + 700	S.-E.
12 nov. 11	44	PB120048	Secteur 2	Seau de métal contenant des résidus de résine de sapin	Indéterminée
12 nov. 11	45	PB130049	Secteur 2	Cache de chasse à l'original, structure de bois de 1,4 m sur 2,4 m, ch. 1 + 115	O.
12 nov. 11	46	PB130050	Secteur 2	Cache de chasse à l'original, structure de bois de 1,4 m sur 2,4 m, ch. 1 + 115	O.
12 nov. 11	47	PB130052	Secteur 2	Cache de chasse à l'original, structure de bois de 1,4 m sur 2,4 m	O.
12 nov. 11	48	PB130053	Secteur 2	Planche de bois de 0,20 m de largeur sur 1,40 m de longueur, clouée	O.
13 nov. 11	49	PB130054	Secteur 3	Profil stratigraphique vers le ch. 2 + 190	E.
13 nov. 11	50	PB130055	Secteur 3	Vers le ch. 2 + 500, perturbation laissée par un sondage géotechnique	N.-E.
13 nov. 11	51	PB140056	Secteur 3	Louis-Carl Pouliot-Bolduc, ch. 3 + 400	S.
13 nov. 11	52	PB140057	Secteur 3	Louis-Carl Pouliot-Bolduc, ch. 3 + 400	S.
13 nov. 11	53	PB140058	Secteur 3	Couvert forestier vers le ch. 3 + 500	N.
13 nov. 11	54	PB140059	Secteur 3	Perturbations associées à un sondage géotechnique	N.
13 nov. 11	55	PB140060	Secteur 3	Profil stratigraphique vers le ch. 3 + 560	S.-E.
14 nov. 11	56	PB140061	Secteur 3	Replat où les sondages ont été intensifiés, ch. 3 + 600	N.
14 nov. 11	57	PB140062	Secteur 3	Profil stratigraphique, haute terrasse fluviale ou marine vers le ch. 3 + 700	E.
14 nov. 11	58	PB140063	Secteur 3	Profil stratigraphique, haute terrasse fluviale ou marine vers le ch. 3 + 700	E.
14 nov. 11	59	PB140064	Secteur 3	Profil stratigraphique, haute terrasse fluviale ou marine vers le ch. 3 + 700	E.
14 nov. 11	60	PB140065	Secteur 3	Profil stratigraphique, haute terrasse fluviale ou marine vers le ch. 3 + 700	E.
14 nov. 11	61	PB140066	Secteur 3	Rivière du Sault au Mouton	N.
14 nov. 11	62	PB140067	Secteur 3	Profil stratigraphique du côté est de la ligne de centre, ch. 3 + 950	S.-E.
14 nov. 11	63	PB140068	Secteur 3	Profil stratigraphique du côté est de la ligne de centre, ch. 3 + 950	S.-E.
14 nov. 11	64	PB140069	Secteur 3	Rebord de terrasse fluviale, à l'est de la ligne de centre, ch. 4 + 040	E.
14 nov. 11	65	PB140070	Secteur 3	Vidéo montrant la rivière du Sault au Mouton	N.-E.
14 nov. 11	66	PB140071	Secteur 3	Rivière du Sault au Mouton vers le ch. 4 + 100	N.
14 nov. 11	67	PB140072	Secteur 3	Rivière du Sault au Mouton vers le ch. 4 + 100	E.
14 nov. 11	68	PB150073	Secteur 2	Emplacement du premier sondage positif vers le ch. 1 + 120	N.
14 nov. 11	69	PB150074	Secteur 2	Emplacement du site archéologique	S.-E.
14 nov. 11	70	PB150075	Secteur 2	Partie centrale du site	S.-E.
14 nov. 11	71	PB150076	Secteur 2	Partie hors emprise du site archéologique	S.-O.
14 nov. 11	72	PB160077	Secteur 9	En bordure d'une haute terrasse marine vers le ch. 1 + 400	N.-O.
15 nov. 11	73	PB160078	Secteur 9	Est de la ligne d'Hydro-Québec, haute terrasse marine perturbée, ch. 1 + 300	E.
15 nov. 11	74	PB160079	Secteur 9	Pylône vers le ch. 1 + 300, au nord de l'emprise	N.

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
15 nov. 11	75	PB160080	Secteur 9	Sondage de l'emprise sur la haute terrasse marine, ch. 1 + 300	N.-E.
16 nov. 11	78	PB160083	Secteur 9	Sol enfoui près du ch. 1 + 300	N.
16 nov. 11	79	PB160084	Secteur 9	Sol enfoui près du ch. 1 + 300, rebord de terrasse marine	E.
16 nov. 11	80	PB160085	Secteur 9	Prospection pédestre, inspection visuelle de l'emprise	N.-O.
16 nov. 11	81	PB160086	Secteur 9	Sol enfoui au nord-ouest de la ligne d'Hydro-Québec, vers le ch. 1 + 250	N.-O.
16 nov. 11	82	PB160087	Secteur 9	Humus enfoui sous des sables éoliens ou rapportés, ch. 1 + 250	E.
16 nov. 11	83	PB160088	Secteur 9	Zone humide entre les ch. 1 + 050 et 1 + 130	N.
16 nov. 11	84	PB160089	Secteur 9	Évaluation de la quantité d'eau, ch. 1 + 085	N.
16 nov. 11	85	PB160090	Secteur 9	Profil stratigraphique vers le ch. 0 + 900	N.
16 nov. 11	86	PB160091	Secteur 9	Zone perturbée par des opérations forestières, vers le ch. 0 + 740	N.-E.
16 nov. 11	87	PB160092	Secteur 9	Secteur humide vers le ch. 1 + 100	S.
16 nov. 11	88	PB160093	Secteur 9	Secteur humide vers le ch. 1 + 100	N.
16 nov. 11	89	PB160094	Secteur 9	Visite de Ghislain Gagnon du MTQ, ch. 1 + 300	N.
16 nov. 11	90	PB160095	Secteur 8	Sondage le long de la route 138 actuelle, à la limite ouest de l'emprise, ch. 7 + 980	S.-O.
16 nov. 11	91	PB180096	Secteur 8	Profil stratigraphique vers le ch. 7 + 200	N.
16 nov. 11	92	PB180097	Secteur 8	Profil stratigraphique vers le ch. 7 + 450	E.
16 nov. 11	93	PB180098	Secteur 8	Profil stratigraphique vers le ch. 7 + 450	E.
16 nov. 11	94	PB180099	Secteur 8	Ruisseau vers le ch. 7 + 410, portion ouest de l'emprise	N.-O.
16 nov. 11	95	PB180100	Secteur 8	Ruisseau vers le ch. 7 + 410, portion ouest de l'emprise	N.-O.
18 nov. 11	96	PB180101	Secteur 8	Ruisseau vers le ch. 7 + 410, portion ouest de l'emprise	O.
18 nov. 11	97	PB180102	Secteur 8	Ruisseau vers le ch. 7 + 410, portion est de l'emprise	S.-E.
18 nov. 11	98	PB180103	Secteur 7	Basse terrasse marine inventoriée, vers le ch. 7 + 000	S.-O.
18 nov. 11	99	PB180104	Secteur 7	Profil stratigraphique, basse terrasse marine vers le ch. 7 + 000	S.
18 nov. 11	100	PB180105	Secteur 7	Profil stratigraphique, basse terrasse marine vers le ch. 7 + 000	S.
18 nov. 11	101	PB180106	Secteur 7	Profil stratigraphique, basse terrasse marine vers le ch. 7 + 000	S.
18 nov. 11	102	PB180107	Secteur 7	Profil stratigraphique, basse terrasse marine vers le ch. 7 + 000	S.
18 nov. 11	103	PB180108	Secteur 7	Profil stratigraphique, basse terrasse marine vers le ch. 7 + 000	S.
18 nov. 11	104	PB180109	Secteur 7	Débris et rebuts, dont une camionnette de marque GMC 9300, ch. 6 + 900	O.
18 nov. 11	105	PB180110	Secteur 7	Débris et rebuts, dont une camionnette de marque GMC 9300, ch. 6 + 900	O.
18 nov. 11	106	PB180111	Secteur 7	Débris et rebuts, dont une camionnette de marque GMC 9300, ch. 6 + 900	O.
18 nov. 11	107	PB180112	Secteur 7	Détail de la marque	Indéterminée
18 nov. 11	108	PB180113	Secteur 7	Profil stratigraphique de la basse terrasse marine labourée, ch. 6 + 800	N.-E.
18 nov. 11	109	PB180114	Secteur 7	Autre profil stratigraphique vers le ch. 6 + 800	O.
18 nov. 11	110	PB180115	Secteur 7	Autre profil stratigraphique vers le ch. 6 + 800	O.
18 nov. 11	111	PB180116	Secteur 7	Autre profil stratigraphique vers le ch. 6 + 800	O.
18 nov. 11	112	PB180117	Secteur 7	Profil stratigraphique d'un sondage vers le ch. 6 + 800	E.
18 nov. 11	113	PB180118	Secteur 7	Ravin abrupt vers le ch. 6 + 760	S.-O.
18 nov. 11	114	PB180119	Secteur 7	Réfrigérateur hors d'usage de marque General Electric, ch. 6 + 900	N.-O.
18 nov. 11	115	PB180120	Secteur 7	Réfrigérateur hors d'usage de marque General Electric, ch. 6 + 900	Indéterminée

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
18 nov. 11	116	PB180121	Secteur 7	Réfrigérateur hors d'usage de marque General Electric, ch. 6 + 900	N.-O.
18 nov. 11	117	PB180122	Secteur 7	Lac artificiel vers le ch. 6 + 930	S.-E.
18 nov. 11	118	PB180123	Secteur 7	Profil stratigraphique d'un sondage dans un champ cultivé vers le ch. 7 + 050	E.
18 nov. 11	119	PB180124	Secteur 6	Profil stratigraphique, champ cultivé vers le ch. 6 + 460	E.
18 nov. 11	120	PB190125	Secteur 6	Plantation d'arbres vers le ch. 6 + 500	Indéterminée
18 nov. 11	121	PB190126	Secteur 6	Plantation d'arbres vers le ch. 6 + 500	Indéterminée
18 nov. 11	122	PB190127	Secteur 6	Profil stratigraphique, podzol, ch. 5 + 760	E.
18 nov. 11	123	PB190128	Secteur 6	Vidéo près du ch. 6 + 250	N.-E.
18 nov. 11	124	PB190129	Secteur 6	Sondage dans un pâturage, ch. 6 + 250	N.-E.
19 nov. 11	125	PB190130	Secteur 6	Sondage dans un pâturage, ch. 6 + 250	N.-E.
19 nov. 11	126	PB190131	Secteur 6	Sondage dans un pâturage, ch. 6 + 250	N.-E.
19 nov. 11	127	PB200132	Secteur 6	Déforestation près du ch. 4 + 580	S.
19 nov. 11	128	PB200133	Secteur 6	Débris en bordure du chemin des Cèdres vers le ch. 4 + 580	S.-O.
19 nov. 11	129	PB200134	Secteur 6	Débris en bordure du chemin des Cèdres vers le ch. 4 + 580	Indéterminée
19 nov. 11	130	PB200135	Secteur 6	Débris en bordure du chemin des Cèdres vers le ch. 4 + 580	Indéterminée
19 nov. 11	131	PB200136	Secteur 6	Débris en bordure du chemin des Cèdres vers le ch. 4 + 580	Indéterminée
20 nov. 11	132	PB200137	Secteur 6	Clairière issue d'une déforestation près du ch. 5 + 400	S.-O.
20 nov. 11	133	PB200138	Secteur 6	Bois provenant d'activités artisanales, ch. 5 + 400	N.-E.
20 nov. 11	134	PB200139	Secteur 6	Rejets de scierie, bois et écorce non utilisés	Indéterminée
20 nov. 11	135	PB200140	Secteur 6	Rejets de scierie, bois et écorce non utilisés	Indéterminée
20 nov. 11	136	PB200141	Secteur 6	Profil stratigraphique vers le ch. 5 + 200	N.
20 nov. 11	137	PB200142	Secteur 6	Profil stratigraphique vers le ch. 5 + 200, partie ouest	S.
20 nov. 11	138	PB200143	Secteur 6	Épinette dont le tronc est rehaussé avec du sable beige jaunâtre vers le ch. 5 + 220	S.
20 nov. 11	139	PB200144	Secteur 6	Épinette dont le tronc est rehaussé avec du sable beige jaunâtre vers le ch. 5 + 220	S.
20 nov. 11	140	PB200145	Secteur 6	Vestiges d'un campement de bois ou d'une cache de chasseur? vers le ch. 5 + 210	E.
20 nov. 11	141	PB200146	Secteur 6	Vestiges d'un campement de bois ou d'une cache de chasseur? vers le ch. 5 + 210	E.
20 nov. 11	142	PB200147	Secteur 6	Vestiges d'un campement de bois ou d'une cache de chasseur? vers le ch. 5 + 210	N.
20 nov. 11	143	PB200148	Secteur 6	Vue de la ligne de centre depuis la pointe de la terrasse, ch. 5 + 200	N.-E.
20 nov. 11	144	PB200149	Secteur 6	Vue de la ligne de centre depuis la pointe de la terrasse, ch. 5 + 200	S.-O.
20 nov. 11	145	PB200150	Secteur 6	Chemin de VTT dans l'emprise vers le ch. 5 + 200	N.
20 nov. 11	146	PB200152	Secteur 10	Profil stratigraphique, voie de desserte vers le ch. 0 + 660, chemin du lac des Cèdres	N.
20 nov. 11	147	PB200153	Secteur 10	Banc d'emprunt, sols déblayés vers le ch. 0 + 700	S.
20 nov. 11	148	PB210154	Secteur 4	Profil stratigraphique dans le banc d'emprunt vers le ch. 4 + 600	N.
20 nov. 11	149	PB210155	Secteur 4	Profil stratigraphique dans le banc d'emprunt vers le ch. 4 + 600	N.
20 nov. 11	150	PB210156	Secteur 4	Basse terrasse fluviale en bordure de la rivière du Sault au Mouton, ch. 4 + 270	N.
20 nov. 11	151	PB210157	Secteur 4	Profil stratigraphique, basse terrasse fluviale, ch. 4 + 200	N.-O.
20 nov. 11	152	PB210158	Secteur 4	Profil stratigraphique, basse terrasse fluviale, ch. 4 + 200	N.-O.
20 nov. 11	153	PB210159	Secteur 4	Sondage très près du bord de la rivière du Sault au Mouton, ch. 4 + 160	N.-O.
21 nov. 11	154	PB210160	Secteur 4	Inspection visuelle au ch. 4 + 160	N.

Date	Cliché	Négatif	Identification	Description	Orientation
21 nov. 11	155	PB220163	Secteur 5	Profil stratigraphique près du ch. 5 + 100, basse terrasse	N.
21 nov. 11	156	PB230165	Secteur 10	Digue en pierre vers le ch. 1 + 175	S.-O.
21 nov. 11	157	PB230166	Secteur 10	Détails de la digue en pierre	O.
21 nov. 11	158	PB230167	Secteur 10	Détails de la digue en pierre	S.-O.
21 nov. 11	159	PB230168	Secteur 10	Détails de la digue en pierre, blocs plus importants aux assises inférieures	O.